سُورَةُ الأَنفَالِ

8 - SOURATE DU BUTIN

75 versets

Révélée à Médine, à l'exception des versets 30, 31, 32, 33, 34, 35, et 36 révélés à la Mecque

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

يَسْأَلُونَكَ عَنِ الْأَنفَالِ قُلِ الْأَنفَالُ لِلَّهِ وَالرَّسُولِ فَاتَّقُوا اللَّهَ وَأَصْلِحُوا ذَاتَ
بَيْنِكُمْ وَأَطِيعُوا اللَّهَ وَرَسُولَهُ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ (١)

Bismi -L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

yas'alûnaka 'ani-l-'anfâli quli-l-'anfâlu li-L-Lâhi wa-r-rasûli fa-t-taqû-L-Lâha wa 'aṣliḥû ḏâta baynikum wa 'aṭî'û-L-Lâha wa rasûlahû 'in kuntum mu'minîna (1).

Au nom d'Allah, le Miséricordieux, le Très Miséricordieux

«Ils t'interrogent sur le butin. Dis-leur: «Le butin est à Allah et à Son Prophète. Craignez Allah. Maintenez la concorde parmi vous. Obséissez à Allah et à Son Prophète si vous êtes croyants» (1).

Le butin, en principe, est tout ce qu'on prend à l'ennemi pendant la guerre après la victoire. Ibn Abbas l'a interprété comme étant la part exceptionnelle dont l'imam - ou le gouverneur - favorise une personne après le partage des dépouilles. Moujahed, quant à lui, a dit que ce verset fut révélé après la question du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - sur le sort du cinquième après le partage.

'Ata Ben Abi Rabah, en commentant le verset, a dit: «Le butin est tout ce que revient au Prophète, dont il en dispose à sa guise, de la part des polythéistes comme montures, esclaves (mâles et femelles), armes et dépouilles sans qu'il y ait un combat».

D'aures ont précisé qu'il s'agit de la part exceptionnelle comme on l'a déjà montré, et ont tiré argument de l'histoire de Sa'd Ben Abi Waqas qui a raconté: «Le jour de Badr mon frère Oumayr fut tué, et je tuai à mon tour Sa'id Ben Al-'As et pris son sabre qu'on appelait «Zoul-Koutaifa». Comme je le montrai au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, il me dit: «Va et mets ce sabre avec le butin». Je m'exécutai le cœur serré et Dieu seul connaissait mon état d'âme après la mort de mon frère et ma privation de ce sabre. A peine je fis quelques pas, la sourate du butin fut révélée et l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - m'interpella et me dit: «Va et recupére tes dépouilles».

Au sujet de la circonstance de la révélation de cette sourate, l'imam Ahmed rapporte que 'Oubada Ben As-Samet a raconté: «Le jour de Badr, nous sortîmes avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - pour combattre l'ennemi. Les deux armées se rencontrèrent et Dieu accorda la victoire aux fidèles, l'ennemi prit la fuite et les musulmans se divisèrent en trois groupes: le premier s'élança à la poursuite des impies, un autre ramassa les dépouilles et un troisième garda le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de peur que l'ennemi ne l'attaque à l'improviste.

La nuit, les fidèles se rassemblèrent. Ceux qui avaient amassé le butin dirent: «Nul autre que nous n'a droit à ces dépouilles». Ceux qui avaient poursuivi l'ennemi répondirent: «Vous n'en êtes plus de droits plus que nous, c'est nous qui avons empêché l'ennemi de faire une contre-attaque». Quant à ceux qui avaient gardé l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, s'écrièrent: «Nous nous chargeâmes de garder le Prophète pour ne plus être attaqué à l'improviste». Dieu à ce moment fit descendre cette révélation: **«Ils t'interrogent sur le butin. Dis-leur: «Le butin est à Allah et à Son Prophète. Craignez Allah. Maintenez la concorde parmi vous»**. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - partagea alors le butin entre les fidèles.

Abou Daoud, Nassaï et Ibn Mardaweih ont rapporté d'après 'Ikrima qu'Ibn Abbas a dit: «Avant la bataille de Badr, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit aux hommes: «Celui qui fera telle et telle chose, aura droit à telle et telle» (sous-entendant: celui qui tue un

impie aura droit à ses dépouilles). Les jeunes s'élancèrent contre les ennemis, les poursuivirent, les tuèrent et s'emparèrent de leurs dépouilles. Quant aux hommes âgés, ils restèrent sous l'étendard gardant leur position. Quand ce fut le tour du partage du butin, les jeunes vinrent réclamer ce qui leur était promis, mais les vieillards leur dirent: «Ne soyez pas égoïstes en nous laissant sans aucune part, car nous étions pour vous comme un soutien et une protection, et si vous aviez été attaqués, vous auriez du retourner vers nous pour vous défendre. Comme ils disputèrent cette affaire, Dieu fit alors cette révélation.

Al-Qassem Ben Salam rapporte dans son ouvrage intitulé «Al-Amwal AL-Char'iya» ce qui suit: «Le butin consistait en tout ce que les musulmans prenaient à l'ennemi pendant la guerre et les dépouilles. Il appartenait en principe au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - en se basant sur le verset: **«Ils t'interrogent sur le butin. Dis-leur: «Le butin est à Allah et à Son Prophète»**. Le jour de Badr, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - partagea le butin comme Dieu le lui avait montré sans le répartir en cinq lots. Puis le verset concernant le quint fut révélé et abrogea le premier».

Mais Ibn Zaid s'oppose et déclare: «Ce verset n'a pas été abrogé, plutôt il est fondamental: Le butin est tout ce que les musulmans prennent aux ennemis pendant la guerre, et son cinquième est consacré aux ayant-droits selon le Livre et la Sunna».

Les butins qui étaient interdits aux générations et peuples passés sont devenus un gain licite aux musulmans comme il a été rapporté dans un hadith cité dans les deux Sahihs où le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le butin m'est rendu licite alors qu'il n'était pas ainsi à un autre avant moi».*

«Craignez Allah. Maintenez la concorde parmi vous» C'est une exhortation aux fidèles à craindre Dieu, à maintenir la concorde sans jamais se quereller ou se disputer ou opprimer les uns les autres. Ce que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - leur apporte est toujours meilleur de ce qu'ils se disputent à son sujet: **«Obéissez à Allah et à Son Prophète»** et acceptez le partage que fait l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - car il ne fait que se conformer aux ordres divins et à établir la justice.

A ce propos on rapporte ce hadith cité dans le Mousnad de Al-Hareth Abou You'la Moussali d'après Anas: «Etant assis parmi ses compagnons, nous vîmes l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - rire à pleine gorge. Omar lui demanda: «Que je te donne pour rançon mes père et mère, qu'est-ce qu'il te fait rire ô Envoyé de Dieu?» Il lui répondit: *«Deux hommes de ma communauté furent agenouillés devant le Seigneur de la puissance qu'Il soit béni et très élevé. L'un d'eux dit: «Seigneur, rends-moi justice du préjudice que m'a causé mon frère» Dieu le Très Haut ordonna à l'autre de satisfaire son frère. Il lui répondit: «Seigneur, il ne me reste plus rien de mes bonnes actions?» L'autre de répliquer: «Seigneur, qu'il prenne à sa charge donc une partie de mes mauvaises actions» Les yeux de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fondirent en larmes et dit: «Ce sera un jour solennel où chacun aura besoin d'un autre pour supporter la charge de ses mauvaises actions».*

Dieu dit ensuite au demandeur: «Lève ta tête et promène tes regards dans le Paradis». L'homme s'exécuta et s'écria: «Seigneur, je vois des cités en argent et des châteaux en or ornés de perles, à quel Prophète appartiennent-ils? à quel juste? à quel martyr?» Et Dieu de lui répondre: «Ils sont à ceux qui auront payé le prix» - Et qui possède leur prix, répliqua l'homme- Toi, réposta Dieu. L'homme alors de s'écrier: «Comment ô Seigneur?» Il lui répondit: «En pardonnant à ton frère!» - Seigneur, rétorqua le demandeur, je lui ai pardonné. Dieu le Très-Haut lui dit alors: «Prends ton frère par la main et entrez au Paradis». Puis l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - poursuivit: «Craignez Dieu, maintenez la concorde entre vous, car Dieu reconciliera entre les fidèles au jour de la résurrection» ***(Rapporté par Al-Hafedh Abou You'la Moussalli)***[1]

---

(1) أورد الحافظ أبو يعلى الموصلي رحمه الله في مسنده عن أنس رضي الله عنه قال: بينا رسول الله ﷺ جالس إذ رأيناه ضحك حتى بدت ثناياه، فقال عمر: ما أضحكك يا رسول الله بأبي أنت وأمي؟ فقال: «رجلان من أمتي جثيا بين يدي رب العزة تبارك وتعالى، فقال أحدهما: يا رب خذ لي مظلمتي من أخي، قال الله تعالى: أعط أخاك مظلمته، قال: يا رب لم يبق من حسناتي شيء، قال: رب فليحمل عني من أوزاري»، قال: ففاضت عينا رسول الله ﷺ بالبكاء، ثم قال: «إن ذلك ليوم عظيم، يوم يحتاج الناس إلى من يتحمل عنهم من أوزارهم، فقال الله تعالى للطالب: ارفع بصرك وانظر في الجنان فرفع رأسه فقال: يا رب

إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ ٱللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ وَإِذَا تُلِيَتْ عَلَيْهِمْ ءَايَـٰتُهُۥ
زَادَتْهُمْ إِيمَـٰنًا وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ (٢) ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَمِمَّا
رَزَقْنَـٰهُمْ يُنفِقُونَ (٣) أُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُؤْمِنُونَ حَقًّا لَّهُمْ دَرَجَـٰتٌ عِندَ رَبِّهِمْ
وَمَغْفِرَةٌ وَرِزْقٌ كَرِيمٌ (٤)

'innamâ-l-mu'minûna-l-ladîna 'idâ dukira-L-Lâhu wajilat qulûbuhum wa'idâ tuliyat 'alayhim 'âyâtuhû zâdathum 'îmânan wa 'alâ rabbihim yatawakkalûna (2) 'al-ladîna yuqîmûna-ṣ-ṣalâta wa mimmâ razaqnâhum yunfiqûna (3) 'ûlâ'ika humu-l-mu'minûna ḥaqqa-l-lahum darajâtun 'inda rabbihim wa maġfiratun wa rizqun karîmun (4).

Les vrais croyants sont eux dont les cœurs frissonnent lorsqu'on prononce le nom d'Allah. Ce sont ceux dont la foi augmente quand ils entendent réciter le Livre. Ce sont ceux qui ne se fient qu'à leur Seigneur (2) Ce sont ceux qui sont assidus à la prière et qui distribuent une partie des biens que nous leur accordons. (3) Les voilà les vrais croyants! Une place enviable leur est réservée auprès de leur Seigneur. Ils y trouveront un accueil indulgent et un bien-être ineffable (4).

Seuls sont vraiment croyants, ceux dont les cœurs frémissent à la mention de Dieu, et par la suite ils s'acquittent de ce qu'Il a prescrit et s'abstiennent de ce qu'il a prohibé. Dieu les décrit aussi quand Il dit: **«Les vertueux qui, lorsqu'ils commettent une mauvaise action ou se nuisent à eux-mêmes, appellent Allah et implorent son pardon pour leurs péchés»** [Coran III, 135] et: **«ceux qui auront respecté leurs péchés»** [Coran III, 135] et: **«ceux qui auront respecté leur Seigneur et vaincu leurs passions, auront le Paradis pour séjour»** [Coran LXXIX, 40-41].

أرى مدائن من فضة وقصوراً من ذهب مكللة باللؤلؤ، لأي نبي هذا؟ لأي صديق هذا؟ لأي شهيد هذا؟ قال: هذا لمن أعطى ثمنه؟ قال رب ومن يملك ثمنه؟ قال: أنت تملكه، قال: ماذا يا رب؟ قال تعفو عن أخيك، قال؛ يا رب فإني قد عفوت عنه. قال الله تعالى: خذ بيد أخيك فادخلا الجنة». ثم قال رسول الله ﷺ: «فاتقوا الله وأصلحوا ذات بينكم، فإن الله تعالى يصلح بين المؤمنين يوم القيامة» أخرجه الحافظ أبو يعلى الموصلي.

Quant à As-Souddy, il a dit: «il s'agit de l'homme qui veut commettre une injustice ou bien se propose de faire un péché, on lui dit: «Crains Dieu», son cœur alors se frémit».

Oum Ad-Darda' a dit: «La crainte du cœur ressemble au bruit d'une branche de palmier qui brûle. Ne sens-tu pas un certain frisson en l'entendant? Donc, lorsque tu éprouves une sensation pareille, mentionne Dieu et invoque-le et tout sera dissipé».

«Ce sont ceux dont la foi augmente quand ils entendent réciter le Livre» ceci est pareil aux dires de Dieu: **«Elle a augmenté la foi de tous les vrais croyants, qui s'en réjouissent»** [Coran IX, 124]. En se basant sur le verset précité et sur d'autres qui lui sont semblables, Boukhari et d'autres ulémas ont affirmé que le degré de la foi varie d'un cœur à l'autre, et qu'elle est plus affermie chez certains plus que chez d'autres. Tel fut aussi l'avis de plusieurs exégètes et chefs d'écoles islamiques tel que Chafé'i et Ahmed Ben Hanbal.

Ces croyants fervents **«ne se fient qu'à leur Seigneur»** ne s'adressent qu'à Lui dans leur requête, ne trouvent un asile qu'auprès du Lui, ne réclament leur besoin que de Lui, ne désirent que lui, et savent fermement qu'il est le Souverain qui dispose de Son Royaume, n'a pas d'associés, nul ne s'oppose à Ses jugements et Il est prompt dans Son compte. Pour cela Sa'id Ben Joubaïr a dit: «La confiance en Dieu symbolise la foi».

«Ce sont ceux qui sont assidus à la prière et qui distribuent une partie des biens que nous leur accordons». Après que Dieu ait montré la solidité de leur foi, Il fait connaître dans ce verset que ceux-là tranduisent leur foi en actes qui englobent presque toutes les voies du bien en s'aquittant d'abord de la prière qui est le droit de Dieu. D'après Qatada, il s'agit de tout ce qui est relatif à la prière comme: ablutions, accomplissement aux moments fixés, perfectionnement des inclinaisons et prosternations. Et Mouqatel d'ajouter à cela: la récitation du Coran, la demande du salut et de la bénédiction au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, la dépense eu vue de Dieu, le versement de la zakat et les actes de charité...

«Les voilà, les vrais croyants» qui jouissent des qualités sus-mentionnées. A cet égard Al-Hareth Ben Malek Ansari rapporte qu'en pas-

sant près du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - il lui demanda: «Comment vas-tu ô Hareth?» Il lui répondit: «Je suis devenu un croyant». - Pense bien à ce que tu dis, répliqua le Prophète, car toute chose a une réalité. Quelle est celle de ta foi?» Al-Hareth de répondre: «J'ai tourné le dos à ce bas monde et à ses plaisirs. Je passe la nuit en priant, le jour en jeûnant. Il me semble voir devant moi le Trône de mon Seigneur, et les habitants du Paradis qui échangent des visites. Il me semble voir aussi les réprouvés de l'Enfer dont leur voix s'élève». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui dit alors par trois fois: *«Tu as bien connu la réalité de la foi, garde-la donc»* ***(Rapporté par Al-Hafedh, Tabarani)***(1).

«Une place enviable leurs est réservée auprès de leur Seigneur» Ces croyants-là occuperont des degrés élevés auprès de leur Seigneur dans les jardins du Paradis comme Dieu le montre dans ce verset: **«Allah les mettra à un rang très différent. Car Allah voit toutes les actions des hommes»** [Coran III, 163]. En plus ils jouiront du pardon et d'une récompense incommensurable.

A ce propos il est cité dans les deux Sahih, que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Ceux qui seront placés aux confins du ciel seront vus par ceux qui seront au-dessous d'eux comme vous voyez l'étoile filante qui disparait dans l'horizon»* On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, ce seront les demeures des Prophètes que nul hormis eux n'y parvienne». - *Certes oui,* répondit-il, *par celui qui tient mon âme dans Sa main, ils seront les hommes qui ont cru en Dieu et déclaré que les Envoyés étaient véridiques»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***(2).

---

(1) عن الحارث ابن مالك الأنصاري: أنَه مر برسول الله ﷺ فقال له: «كيف أصبحت يا حارث؟» قال؛ أصبحت مؤمناً حقاً، قال: «انظر ما تقول فإن لكل شيء حقيقة فما حقيقة إيمانك؟» فقال: عزفتْ نفسي عن الدنيا، فأسهرتُ ليلي، وأظمأتُ نهاري، وكأني أنظر إلى عرش ربي بارزاً، وكأني أنظر إلى أهل الجنة يتزاورون فيها، وكأني أنظر إلى أهل النار يتضاغون فيها، فقال: «يا حارث عرفت فالزم» ثلاثاً أخرجه الحافظ الطبراني عن الحارث بن مالك الأنصاري.

(2) جاء في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «إن أهل عليين ليراهم من أسفل منهم كما ترون الكوكب الغائر في أفق من آفاق السماء» قالوا: يا رسول الله تلك منازل الأنبياء لا

كَمَآ أَخْرَجَكَ رَبُّكَ مِنۢ بَيْتِكَ بِٱلْحَقِّ وَإِنَّ فَرِيقًا مِّنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ لَكَٰرِهُونَ ﴿٥﴾
يُجَٰدِلُونَكَ فِى ٱلْحَقِّ بَعْدَمَا تَبَيَّنَ كَأَنَّمَا يُسَاقُونَ إِلَى ٱلْمَوْتِ وَهُمْ يَنظُرُونَ ﴿٦﴾
وَإِذْ يَعِدُكُمُ ٱللَّهُ إِحْدَى ٱلطَّآئِفَتَيْنِ أَنَّهَا لَكُمْ وَتَوَدُّونَ أَنَّ غَيْرَ ذَاتِ ٱلشَّوْكَةِ
تَكُونُ لَكُمْ وَيُرِيدُ ٱللَّهُ أَن يُحِقَّ ٱلْحَقَّ بِكَلِمَٰتِهِۦ وَيَقْطَعَ دَابِرَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٧﴾
لِيُحِقَّ ٱلْحَقَّ وَيُبْطِلَ ٱلْبَٰطِلَ وَلَوْ كَرِهَ ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٨﴾

kamâ 'aḫrajaka rabbuka mim-baytika bi-l-ḥaqqi wa 'inna farîqam-mina-l-mu'minîna lakarihûna (5) yujâdilûnaka fî-l-ḥaqqi ba'damâ tabbayna ka'annamâ yusâqûna 'ilâ-l-mawti wa hum yanzurûna (6) wa 'iḏ ya'idukumu-L-Lâhu 'iḥdâ-ṭ-ṭâ'ifatayni 'annahâ lakum wa tawadduna 'anna ġayra ḏâti-š-šawkati takûnu lakum wa yurîdu-L-Lâhu 'ay-yuḥiqqa-l-ḥaqqa bikalimâtihî wa yaqta'a dâbira-l-kâfirîna (7) liyuḥiqqa-l-ḥaqqa wa yubṭila-l-bâṭila walaw kariha-l-mujrimûna (8).

Au moment où ton Seigneur te contraignit à sortir de ta demeure pour annoncer la vérité, souviens-toi qu'en cette circonstance aussi une partie des croyants se montra mécontente. (5) Ils s'obstinèrent à discuter avec toi sur la vérité après que tu la leur aies rendue évidente. Ils avaient l'attitude de gens qu'on mène à la mort et qui en sont conscients. (6) Allah vous avait promis que vous triompheriez de l'une des deux troupes. Vous auriez préféré avoir à combattre celle qui était désarmée. Mais Allah voulut faire triompher la vérité dans tout son éclat et briser à jamais la résistance des infidèles (7) Oui, Il voulut faire triompher la vérité et abolir l'erreur, sans égard au ressentiment des rebelles (8).

Les opinions sont controversées au sujet du sens de cette partie du verset: «**Au moment où ton Seigneur te contraignit à sortir**»:

At-Tabari a dit: Cette expressoin signifie que: comme vous vous êtes disputés au sujet du butin et vous en êtes montrés égoïstes et par la suite Dieu vous en a privés, cette privation qui a été un grand profit pour vous, ainsi fut le cas quand vous avez répugné à sortir pour

---

ينالها غيرهم؟ فقال: «بلى، والذي نفسي بيده رجال آمنوا بالله وصدقوا المرسلين».

la rencontre de votre ennemi qui renfermait un groupe d'hommes venus pour récupérer leur caravane. Cette répugnance au combat Dieu vous l'a changée en une intention de les affronter sans que vous en aviez pensé, et ce fut pour vous une bonne direction, une victoire et un triomphe, tout comme Dieu le confirme dans ce verset: «**Il vous est prescrit de combattre et c'est une obligation qui vous pèse. C'est ainsi qu'il vous arrive de détester ce qui vous convient**» [Coran II, 216].

- D'autres ont dit: cela signifique: comme ceux parmi les croyants qui ne voulaient pas combattre furent contraints à sortir, ainsi ils contestaient la vérité bien qu'on la leur avait montrée clairement.

- D'autre aussi l'ont interprété de la façon suivante: Ils t'interrogent, ô Mouhammad, sur le butin rien que pour disputer comme ils avaient entré en discussion avec toi le jour de Badr, en disant: «Tu nous a appelés à sortir et s'emparer de la caravane sans que tu nous dises qu'il y aurait un combat afin de faire nos préparatifs». A savoir qu'en ce jour-là l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - sortit de Médine avec ses compagnons pour prendre possession de la caravane d'Abou Soufian qui venait du Châm apportant une grande quantité de biens et marchandises appartenant aux commerçants de Qoraïch. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - aiguillonna alors les musulmans et sortit avec un groupe formé de trois cent et quelques hommes, et il y a eu un affrontement entre fidèles et impies sans que personne y eût songé. Car Dieu voulut donner le pas aux musulmans sur les infidèles, leur accorder la victoire et séparer entre la vérité et l'erreur. Lorsque l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - eut vent de la sortie de quelques Qoreïchites pour sauvegarder la caravane, Dieu lui révéla qu'il aura ou la caravane ou à faire face aux guerriers, bien qu'une grande partie des musulmans comptaient s'emparer de la caravane sans combattre, comme Dieu le montre dans ce verset: «**Vous auriez préféré avoir à combattre celle qui était désarmée**».

Ibn Abi hatem a rapporté: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se dirigea vers Badr avec les fidèles. Arrivé à Al-Rawha', il fit un discours puis leur demanda: «Que pensez-vous?» Abou Bakr lui répondit: «O Envoyé de Dieu, on nous a informé que (les impies) se

trouvent à tel endroit». Puis il posa la question une deuxième fois et Omar de lui répéter la même réponse d'Abou Bakr. A la troisième fois Sa'd Ben Mou'adz lui dit: «C'est notre avis que tu veux savoir? Par celui qui t'a honoré et t'a révélé le Livre, je n'ai jamais emprunté un tel chemin et n'en sais rien à son propos. Si tu nous conduis vers Bourak Al-Ghimad du côté de Yemen nous te suivrons et ne serons plus comme ceux qui avaient dit à Moïse: **«Allez-y, toi et ton Seigneur. Combattez. Nous vous attendons»** [Coran V, 24], plutôt nous te disons: «Allez-y, combattez avec ton Seigneur, nous combattrons avec vous. Il se peut que tu sois sorti pour une affaire et Dieu t'a dirigé vers une autre. Pense à ce que Dieu t'a ordonné et exécute-le, renoue avec qui tu veux, fuis qui tu veux, déclare la guerre à qui tu veux, conclue la paix avec qui tu veux, prélève sur nos biens ce que tu veux». Dieu alors fit descendre ce verset: **«Au moment où ton Seigneur te contraignit à sotir de ta demeure pour annoncer la vérité, souviens-toi qu'en cette circonstance aussi une partie des croyants se montra mécontente».**

Ibn Abbas a dit: «Le jour de Badr, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - consulta ses compagnons s'il devait combattre les polythéistes. Ayant reçu la réponse affirmative de Sa'd Ben Oubada, il demanda aux fidèles de s'apprêter pour le combat en leur ordonnant d'attaquer la partie armée, mais ceci pesa sur ceux qui avaient la foi. Dieu alors fit cette révélation.

Suivant une autre interprétation d'Ibn Abbas, lorsque la bataille de Badr prit fin, on dit à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Allons attaquer la caravane car elle n'est plus gardée». Mais Al-Abbas Ben Abdul-Muttaleb, qui était encore polythéiste et pris comme prisonnier, s'écria: «Cela ne te convient plus» - Pourquoi, lui demanda-t-il - Parce que Dieu, répliqua Al-Abbas t'a promis l'une des deux troupes».

«Vous auriez préféré avoir à combattre celle qui était désarmée» il s'agit de la caravane qu'ils voulaient s'en emparer sans combat. **«Mais Allah voulut faire triompher la vérité dans tout son éclat»** en opposant les fidèles aux polythéistes, donnant la victoire aux premiers, faisant triompher Sa religion, faisant élever la parole de l'Islam sur toutes les autres religions. Car Il connait les conséquences et dirige les fidèles, d'après Sa sagesse, vers ce qu'ils répugnaient peut-être...

Mouhammad Ben Ishaq raconte: «On fit connaître à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - le retour de la caravane d'Abou Soufian apportant des marchandises du pays de Châm. Il dit aux musulmans: «Voilà une caravane qui rentre à la Mecque apportant les biens des Qoraïchites. Allez à sa rencontre, peut-être Dieu vous la rendra comme butin de guerre». Une partie de fidèles fit les préparatifs tandis que l'autre tarda à le faire croyant que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - ne rencontrerait aucune résistance.

Etant proche de Hijaz, Abou Soufian fit une reconnaissance, demanda les nouvelles des musulmans à tous ceux qui les rencontrait, et sut enfin que Mouhammad s'apprêta à l'attaquer. Il loua les services de Damdam Ben Amr Al-Ghifari en l'envoyant à La Mecque et raconter aux Qoraïchites que Mouhammad avait attaqué la caravane et qu'ils devaient venir en aide afin de récupérer leurs biens.

Quant à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - et Ses compagnons, lorsqu'ils traversèrent la vallée appelée Dzoufrane, on vint lui dire que les Qoraïchites sont venus pour défendre la caravane et leurs biens. Il demanda l'avis de ses compagnons au sujet de l'affrontement avec les Qoraïchites. Abou Bakr prit la parole et fit un discours favorable, 'Omar fit de même, puis Al-Miqdad Ben Amr se leva et dit: «O Envoyé de Dieu! Fais ce que Dieu t'a ordonné de faire. Nous sommes avec toi. Par Dieu nous te dirons plus ce que les fils d'Israël avaient dit à Moïse: **«Allez-y, toi et ton Seigneur combattez. Nous vous attendons».** Mets-toi en marche, toi et ton Seigneur, nous combattrons avec vous. Par celui qui t'a envoyé apportant la vérité, si tu nous conduis vers Bourak Al-Ghimad - c'est à dire le pays d'Ethiopie - nous endurerons ce trajet avec toi pour y arriver».

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - lui fut gré et lui souhaita le bien. Puis il s'adressa aux fidèles: «O hommes! donnez-moi votre avis». Il voulut par là entendre et connaître la réponse des Ansariens, car ils étaient parmi ceux qui sont sortis avec lui et qui, en lui prêtant serment d'allégeance à Aqaba, lui avaient dit: «O Envoyé de Dieu, nous ne sommes plus responsables de toi jusqu'à ce que tu arrives à Médine, et une fois là, tu seras sous notre protection et nous te défendrons ce par quoi nous défendons nos fils et nos femmes». Il re-

doutait le refus de Ansariens de lui venir en aide s'il se trouve en dehors de Médine et ils ne sont plus tenus de le défendre en les conduisant pour combattre en dehors de leur ville.

A ce moment-là Sa'd Ben Mou'adz se leva et dit: «Nous désignes-tu ô Envoyé de Dieu?» - Oui, répondit-il. Et Sa'd de poursuivre: «Nous avons cru en toi, attesté que ce que tu as apporté est la vérité, et nous nous sommes enagés vis-à-vis de toi d'entendre et d'obéir. Exécute ce que Dieu t'a ordonné de faire. Par celui qui t'a envoyé apportant la vérité, si tu nous ordonnes de prendre le large, nous le prendrons avec toi et nul parmi nous ne fera défection. Nous ne craignons plus notre ennemi en le rencontrant demain. Nous endurons la guerre, combattons sincèrement. Il se peut que Dieu te fasse voir demain ce qu'il te rendra satisfait. Conduis-nous avec la bénédiction de Dieu».

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fut très réjoui d'entendre ces propos de Sa'd et dit aux fidèles: *«Mettez-vous en marche avec la bénédiction de Dieu, et je vous annonce que Dieu m'a promis l'une des deux troupes. Il me semble de voir maintenant les endroits où les polythéistes seront tués».*

إِذْ تَسْتَغِيثُونَ رَبَّكُمْ فَاسْتَجَابَ لَكُمْ أَنِّي مُمِدُّكُم بِأَلْفٍ مِّنَ الْمَلَٰٓئِكَةِ
مُرْدِفِينَ ﴿٩﴾ وَمَا جَعَلَهُ اللَّهُ إِلَّا بُشْرَىٰ وَلِتَطْمَئِنَّ بِهِۦ قُلُوبُكُمْ ۚ وَمَا النَّصْرُ
إِلَّا مِنْ عِندِ اللَّهِ ۚ إِنَّ اللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿١٠﴾

'iḏ tastaġīṯūna rabbakum fastajâba lakum 'annî mumiddukum bi 'alfin-mina-l-malâ'ikata murdafîna (9) wamâ ja'alahu-L-Lâhu 'illâ bušrâ wa litaṭma'inna bihî qulûbukum wamâ-n-naṣru 'illâ min 'indi-L-Lâhi 'inna-L-Lâha 'Azîzun Ḥakîmun (10).

Votre Seigneur ne resta insensible à vos prières. «Je vous donne l'appui, dit-Il, de mille anges en file ininterrrompue» (9) Ce n'était là, de la part d'Allah, qu'un acte d'encouragement destiné à affermir vos cœurs. En réalité, la victoire n'appartient qu'à Allah. Et Allah est puissant et sage. (10).

Le jour de la bataille de Badr, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - regarda ses compagnons dont le nombre ne dépassait pas les trois cent et quelques hommes. Quant aux idolâtres, ils étaient plus que mille. Portant son manteau et son izar, il se dirigea vers la qibla et fit cette prière: «Mon Dieu, exécute ce que Tu m'as promis. SI cette troupe des musulmans sera vaincue, Tu ne seras plus adoré sur la terre». Il ne cessa d'invoquer Dieu jusqu'à ce que son izar tombât de ses épaules. Abou Bakr le prit, le lui remit sur les épaules, se tint derrière lui et dit: «O Prophète de Dieu, assez d'invoquer Dieu. Il exécutera sûrement ce qu'Il t'a promis». Dieu à ce moment fit descendre ce verset: **«Votre Seigneur ne resta pas insensible à vos prières. «Je vous donne l'appui, dit-Il, de mille anges en file interrompue».**

Après la mêlée, Dieu vainquit les polythéistes: soixante-dix parmi eux furent tués et un nombre égal pris comme prisonniers de guerre. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - demanda l'avis d'Abou Bakr, Omar et Ali au sujet des derniers. Abou Bakr lui dit: «O Envoyé de Dieu, ils ne sont que tes cousins et des hommes de ta tribu. Je te propose de les rançonner car cela nous donnera une force contre les idolâtres. Peut-être Dieu les dirigera demain pour devenir notre appui».

Il s'adressa par la suite à Omar: «O Ibn Al-Khattab, que penses-tu?» Et Omar de répondre: «Par Dieu, je ne suis pas du même avis d'Abou Bakr. Je te demande de me livrer un tel- un des proches d'Omar- pour lui trancher la tête, et tu livres aussi un tel à Ali, un tel à Hamza pour les tuer afin que Dieu sache que dans nos cœurs il n'y a plus de pitié envers les polythéistes que voici car ils sont les notables de Qoraïch, les chefs et les vaillants».

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - parut être du côté d'Abou Bakr, et accepta les rançons des captifs. Et Omar de raconter: «Le lendemain matin je me rendis chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et le trouvai pleurer avec Abou Bakr. Je lui demandai: «Qu'est-ce qu'il te fait pleurer ô Envoyé de Dieu toi et ton compagnon? Peut-être je pleurerai avec vous s'il y a une raison quelconque ou au moins je ferai semblant de pleurer» Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui répondit: «C'est à cause de la rançon

que tes compagnons m'ont proposée. On me fit montrer le châtiment des hommes qui est plus proche que cet arbre- et il désigna un arbre qui était tout près de lui -. Dieu à ce moment fit cette révélation: «**Il est indigne d'un Prophète de faire des prisonniers si ce n'est au cours d'un combat....** jusqu'à **il vous est permis de disposer du butin en toute quiétude**» [Coran VIII, 67 - 69]

Dieu rendit le butin un bien licite à son Prophète. Mais les musulmans devaient subir un revers l'année suivante à la suite de la bataille de Ouhod à cause de la rançon qu'ils avaient acceptée le jour de Badr. En ce jour-là, le jour de Ouhod, soixante-dix fidèles furent tués, ils fuirent leur Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui devait avoir une incisive cassée, un heaume brisé et le sang qui coulait sur son visage. Dieu les blâma en leur disant: «**Au moment de votre premier revers alors que vous aviez déjà infligé plusieurs défaites à vos ennemis, vous vous écriâtes: «D'où nous vient cette infortune?» Réponds-leur: «De vous-mêmes». Car Allah est tout-puissant**» [Coran III, 165].

Plusieurs versions ont été rapportées concernant le même évènement, mais elles donnent presque toutes le même sens.

«**... mille anges en file interrompue**» c'est à dire les uns à la suite des autres. Mais Ibn Jarir a précisé en disant: Gabriel descendit à la tête de mille anges pour se mettre à la droite du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - où se trouvait Abou Bakr, et Mickaël à la tête de mille autres à sa gauche. Cette interprétation stipule que le nombre des anges dépassait les mille. Le commentaire le plus correct fut celui d'Ibn Abbas où il dit que cinq cent anges étaient d'un côté commandés par Gabriel et cinq cent autres d'un autre côté commandés par Mickaël.

A cet égard Ibn Abbas rapporte aussi: «En poursuivant un polythéiste, un musulman entendit le son d'un fouet au-dessus de lui et la voix d'un cavalier: «Avance Haïzoum» Il vit ensuite le polythéiste qu'il poursuivait tomber mort raide devant lui. En le regardant de près il remarqua que le coup de fouet lui avait fendu la tête en deux. Il raconta ce fait, plus tard, à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui lui répondit: «Ce que tu racontes est vrai car cet appui nous pro-

vient du troisième ciel». A la fin de la bataille les musulmans avaient tué soixante-dix idolâtres et capturé soixante-dix autres.

Ceux qui avaient participé à la bataille de Badr ont joui d'un grand mérite et un privilège remarquable. Car on a raconté que Gabriel vint demander au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Comment estimez-vous les hommes de Badr?» Il lui répondit: «Les meilleurs parmi les musulmans» Suivant une variante il aurait ajouté: «ainsi que les anges qui y avaient pris part». A ne pas oublier aussi l'histoire de Hateb Ben Abi Balta'a qui fut appréhendé à cause d'une lettre qu'il avait envoyée avec une femme et fut saisie, dans laquelle il avait averti les Qoraïchites de l'expédition que préparait le Prophète contre eux. Omar proposa à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Laisse-moi tuer ce perfide». Il lui répondit: «Non, il a participé à la bataille de Badr. Que sais-tu, peut-être Dieu a bien accueilli les hommes de Badr en leur disant: «Faites ce que vous voudrez car Je vous ai pardonné».

«Ce n'était là, de la part d'Allah, qu'un acte d'encouragement destiné à affermir vos cœurs». Dieu n'a envoyé les anges pour combattre à côté des musulmans que pour leur apporter la bonne nouvelle qu'ils seront vainqueurs, Il est capable, de toute façon, de leur accorder la victoire car, en réalité, il n'y a pas de victoire si ce n'est de la part de Dieu. En confirmation de cette réalité, Il a dit: **«Si Dieu voulait, Il sévirait Lui-même contre les infidèles mais Il tient à vous éprouver les uns par les autres»** [Coran XLVII, 4] et aussi: **«C'est la loi commune, fortune et infortune se succèdent parmi les hommes»** [Coran III, 140]. Telle est la loi de Dieu qui émane de Sa sagesse pour que les fidèles combattent eux-mêmes les impies, et afin qu'Il reconnaisse ceux qui croient.

Avant cela, Dieu châtiait les peuples qui traitaient les Prophètes de menteurs par les malheurs et les calamités, par exemple lorsqu'il a fait périr le peuple de Noé par le déluge, le peuple de 'Ad par un vent impétueux, les Thamoudites par la foudre, le peuple de Loth par l'effondrement du sol et les pierres d'argiles, et le peuple de Chou'aib par le Jour de l'ombre. Lorsqu'Il envoya Moïse, Il fit anéantir son ennemi et lui révéla le Pentateuque, Il y prescrit le combat contre les mécrétans, qui demeura ainsi une loi permanente après lui. A cet égard Dieu a dit:

«Nous avons donné le Pentateuque à Moïse après avoir anéanti les peuples passés. Notre but était d'instruire les hommes» [Coran XXVIII, 43].

Le meurtre des infidèles par les mains des croyants est plus humiliant pour les premiers et une guérison pour les cœurs des derniers, comme Dieu a dit: **«Combattez-les. Allah les châtira par vos mains. Il les humiliera, vous donnera la victoire sur eux et apaisera les cœurs des croyants»** [Coran IX, 14]. Voilà pourquoi l'exécution des chefs Qoraïchites pris en captivité était plus apaisante pour les cœurs des musulmans, par exemple le fait de tuer Abou Jahl dans un combat serait pour lui plus humiliant que sa mort sur un lit.

Dieu est tout-puissant et accorde également la puissance à Ses serviteurs croyants dans les deux mondes, et aussi Sage en prescrivant aux fidèles le combat contre les incrédules bien qu'Il est capable de toute façon à les anéantir seul.

إِذْ يُغَشِّيكُمُ ٱلنُّعَاسَ أَمَنَةً مِّنْهُ وَيُنَزِّلُ عَلَيْكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً لِّيُطَهِّرَكُم بِهِۦ
وَيُذْهِبَ عَنكُمْ رِجْزَ ٱلشَّيْطَٰنِ وَلِيَرْبِطَ عَلَىٰ قُلُوبِكُمْ وَيُثَبِّتَ بِهِ ٱلْأَقْدَامَ (١١)
إِذْ يُوحِى رَبُّكَ إِلَى ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ أَنِّى مَعَكُمْ فَثَبِّتُوا۟ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ سَأُلْقِى فِى قُلُوبِ
ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلرُّعْبَ فَٱضْرِبُوا۟ فَوْقَ ٱلْأَعْنَاقِ وَٱضْرِبُوا۟ مِنْهُمْ كُلَّ بَنَانٍ
(١٢) ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ شَآقُّوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَمَن يُشَاقِقِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَإِنَّ ٱللَّهَ
شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ (١٣) ذَٰلِكُمْ فَذُوقُوهُ وَأَنَّ لِلْكَٰفِرِينَ عَذَابَ ٱلنَّارِ (١٤)

'iḏ yuġaššikumu-n-nu'âsa 'amanatam-minhu wa yunazzilu 'alaykum mina-s-samâ'i mâ'a-l-liyuṭahhirakum bihî wa yuḏhiba 'ankum rijza-š-šayṭâni wa liyarbiṭa 'alâ qulûbikum wa yuṯabbita bihi-l-'aqdâma (11) 'iḏ yuḥi rabbuka 'ilâ-l-malâ'ikati 'annî ma'akum faṯabbitû-l-laḏîna 'âmanû sa'ulqî fî qulubi-l-laḏîna kafarû-r-ru'ba faḍribû fawqa-l-'a'nâqi wa-ḍribû minhum kulla banânin (12) ḏâlka bi'annahum šâqqû-L-Lâha wa rasûlahû wa may-yušâqiqi-L-Lâha wa rasûlahû fa'inna-L-Lâha šadîdu-l-'iqâbi (13) dâlikum faḏuqûhu wa 'anna li-l-kâfirîna 'aḏâbu-n-nâri (14).

Mais voici qu'Allah, vous prenant sous sa garde, vous endormit d'un

sommeil profond et déclencha un orage pour vous permettre de vous laver, de secouer la lassitude insinuée en vous par satan, de relever vos courages et d'affermir vos pas (11) Allah dit aux anges: «Je suis avec vous. Rassurez les croyants. Je jetterai l'épouvante dans le cœur des infidèles. Frappez vos ennemis à la nuque et aux doigts (12) Tout ceci, c'est pour punir ceux qui sont entrés en lutte contre Allah et Son Prophète. Car quiconque entre en lutte contre Allah et son Prophète, Allah lui inflige un châtiment exemplaire (13) Subissez ce châtiment. Et n'oubliez pas que le supplice du feu est réservé aux infidèles (14).

Dieu rappelle aux fidèles quand Il leur a enveloppés de sommeil comme d'une sécurité venant de Lui à la suite de la peur qu'ils éprouvaient due à leur nombre inférieur par rapport à leurs ennemis, une chose qui eut lieu aussi le jour de Ouhod. A ce propos Abou Talha rapporte: J'étais parmi ceux qui se sont endormis d'un sommeil profond. Maintes fois le sabre tombait et je le reprenais et je regardais les fidèles endormis en couvrant la tête de leurs boucliers».

Quant à Ali, il a rapporté: «Le jour de Badr, le seul cavalier parmi nous était Al-Miqdad. Nous fûmes tous plongés dans un profond sommeil, seul l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - était éveillé, il priait sous un arbre en pleurant jusqu'au matin».

Au sujet de ce sommeil, Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Le sommeil dans un combat est une sécurité venant de Dieu. Mais pendant la prière, il provient du démon». Il était donc une faveur divine pour rassurer le cœur des fidèles et une annonce de la victoire sur leurs ennemis grâce à la miséricorde de Dieu.

Dans un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, étant le jour de Badr sous une tonnelle avec Abou Bakr en invoquant Dieu, fut gagné par un sommeil, puis il s'éveilla en souriant et dit: «Réjouis-toi ô Abou Bakr, voilà Gabriel qui s'avance en produisant de la poussière derrière lui». Puis il sortit de la tonnelle en récitant: **«Votre nombre ne tardera pas à ployer et à être mis en déroute»** [Coran LIV, 45] Il s'agit bien sûr des infidèles.

En commentant cette partie du verset: **«et déclencha un orage pour vous permettre de vous laver»** Ibn Abbas a dit: «Quand les polythéistes sortirent pour défendre la caravane et la sauvegarder, ils descendirent

près de la source de Badr en devançant les fidèles. Les musulmans éprouvèrent une grand soif, à cause de la pénurie d'eau, et durent faire leur prière à l'état d'impureté, une chose qui les préoccupa. Dieu à ce moment fit descendre une pluie qui remplit la vallée, les croyants purent alors se désaltérer, remplirent leurs outres, abreuvèrent les montures et se purifièrent. Dieu, par ce fait, leur accorda un moyen de purification et affermit leur pas, car il y avait entre les deux partis un endroit couvert de Sable et Dieu y fit descendre de la pluie.

Il est rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en se rendant à Badr, fit halte auprès de la première source qu'il rencontra. Al-Habab Ben Moundzer lui dit: «O Envoyé de Dieu, cet endroit que tu as choisi, est-ce Dieu te l'a indiqué pour ne plus objecter, ou bien tu l'as choisi toi-même pour te préparer à la guerre?» Il lui répondit qu'il l'a choisi en le considérant comme un point stratégique. Al-Habab de poursuivre: «O Envoyé de Dieu, ce n'est la place convenable, mettons-nous en marche pour atteindre la source d'eau la plus basse, et là nous comblerons tous les puits et laisserons un seul pour construire un bassin pour nous. De cette façon nous aurons de l'eau et eux en seront privés».

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'exécuta. Dieu fit descendre la pluie avant d'envelopper les hommes du sommeil. La pluie fit dissiper la poussière et endurcir le sol. Les âmes des fidèles furent apaisées et leurs pas affermis.

«Pour vous permettre de vous laver» et de vous purifier soit de l'impureté mineure, soit de l'impureté majeure, et: **«de secouer la lassitude insinuée en vous par Satan»** en vous éloignant de toute suggestion du démon, et cela signifie pour vous une purification interne. Puis **«de relever vos courages»** c'est à dire en fortifiant vos cœurs afin de pouvoir faire face à l'ennemi et d'endurer ses agressions **«et d'affermir vos pas».**

En voilà aussi une autre grâce de Dieu quand Il dit aux anges: **«Je suis avec vous. Rassurez les croyants»** afin que les fidèles Lui soient reconnaissants. En envoyant Ses anges pour secourir Son Prophète et établir Sa religion. Dieu leur inspira d'affermir ceux qui croient en Lui. Quant aux mécroyants, Dieu jettera l'effroi dans leurs cœurs et les hu-

miliera à cause de leur désobéissance et leur rebellion contre Son Messager - qu'Allah le bénisse et le salue -. Il ordonna aux anges: **«Frappez vos ennemis à la nuque et aux doigts»** c'est à dire coupez-leur les membres: mains et pieds, et frappez-les à la nuque en leur tranchant la tête, comme Il a donné aussi le même ordre aux croyants en leur disant: **«Quand vous êtes en guerre avec les infidèles, passez-les au fil de l'épée»** [Coran XLVII, 4].

Al-Qassem rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Je n'ai pas été envoyé pour punir avec le châtiment de Dieu (c.à.d le feu) mais de frapper sur les cous et de lier les captifs fortement».

En commentnt ce fait, Al-Rabi' Ben Anas a dit: «Le jour de Badr les hommes distinguaient ceux qui ont été abattus par les anges par les traces de coups sur les cous et les jointures qui ressemblaient à des brûlures».

Ibn Abbas a dit: «Dieu inspira aux anges: «Je suis avec vous, affermissez donc ceux qui croient». A la fin de la bataille Abou Jahl fut la soixante-neuvième victime et 'Ouqba Ben Abi Mou'ait la soixante-dixième, car tous ceux qui ont été tués parmi les polythéistes: **«sont entrés en lutte contre Allah et Son Prophète»** en leur désobéissant, se séparant d'eux, reniant la foi et négligeant les enseignements. **«Car quiconque entre en lutte contre Allah et Son Prophète, Allah lui inflige un châtiment exemplaire»**. un châtiment qui est toujours réservé à ceux qui font shisme d'avec Dieu et Son Envoyé.

Puis Dieu s'adresse aux impies: **«Subissez ce châtiment. Et n'oubliez pas que le supplice du feu est réservé aux infidèles»** dans la vie future.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا لَقِيتُمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ زَحْفًا فَلَا تُوَلُّوهُمُ ٱلْأَدْبَارَ ﴿١٥﴾
وَمَن يُوَلِّهِمْ يَوْمَئِذٍ دُبُرَهُۥٓ إِلَّا مُتَحَرِّفًا لِّقِتَالٍ أَوْ مُتَحَيِّزًا إِلَىٰ فِئَةٍ فَقَدْ بَآءَ
بِغَضَبٍ مِّنَ ٱللَّهِ وَمَأْوَىٰهُ جَهَنَّمُ ۖ وَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ ﴿١٦﴾

yâ 'ayyuha-l-ladina 'âmanû 'idâ laqîtumu-l-ladîna kafarû zahfan falâ tuwallûhumu-l-'adbâra (15) wa may-yuwallihim yawma 'idin duburahû 'illâ

mutaḥarrifa-l-liqitâlin 'aw mutaḥayyizan 'ilâ fi'atin faqad bâ̂'a biġaḍabim-mina-L-Lâḥi wa ma'wâhu jahannamu wa bi'sa-l-maṣîru (16).

O croyants, lorsque vous rencontrez l'armée ennemie, ne tournez pas le dos. (15) Celui qui tourne le dos en pareille circonstance, à moins que ce ne soit pour prendre une meilleure position ou rallier un autre groupe, celui-là encourt la colère d'Allah. Il finira dans la géhenne. Quel triste sort! (16).

Dieu menace ceux qui s'abstiennent à combattre dans Sa voie de leur châtier par le feu. il leur ordonne: «**Lorsque vous rencontrez l'armée ennemie**» et que vous soyez tout près d'eux et face à face «**ne tournez pas le dos**» en fuyant et laissant les autres fidèles battre seuls. Mais «**celui qui tourne le dos en pareille circonstance, à moins que ce ne soit pour prendre une meilleure position**» c'est à dire en usant un stratagème par exemple en fuyant devant l'ennemi le faisant croire qu'il a peur de lui, et ce dernier le suit pour le battre, mais le fidèle, en saisisant cette occasion d'être seul, retourne vers lui et le tue. «**Ou rallier un autre groupe**» en se déplaçant d'un côté à l'autre pour venir en aide à ceux qui en ont besoin d'être secourus, ou de joindre un chef.

A ce propos l'imam Ahmed rapporte que Abdullah Ben Omar -que Dieu les agrée- a raconté: «Faisant partie d'un régiment envoyé par le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, les hommes prirent la fuite et je fus parmi eux. Puis nous nous dîmes: «Que faire après avoir fui l'ennemi et encouru la colère de Dieu? Si nous rentrons à Médine, y passons la nuit, puis nous nous présentons devant l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - peut-être notre repentir sera accepté?» En effet nous nous rendîmes chez lui avant la prière de l'aurore, il sortit nous demander: *«Qui êtes-vous?»* - Les fuyards, répondîmes-nous. Il répliqua: *«Non, vous êtes les vaillants qui attaquent avec impétuosité. Je fais partie de vous et des musulmans»*. Nous embrassâmes sa main et il nous récita ce verset: «**à moins que ce ne soit pour prendre une meilleure position**» (Rapporté par Ahmed, Abou Daoud, Tirmidzi et Ibn Maja)[1].

---

(1) قال الإمام أحمد عن عبد الله بن عمر رضي الله عنهما قال: كنت في سرية من سرايا رسول الله ﷺ، فحاص الناس حيصة، فكنت فيمن حاص، فقلنا: كيف نصنع وقد فررنا من الزحف وبؤنا بالغضب؟ ثم قلنا: لو دخلنا المدينة ثم بتنا، ثم قلنا: لو عرضنا أنفسنا على

En commentant cette partie du verset: «**ou rallier un autre groupe**» AL-Dahak a dit: «il s'agit de celui qui fuit pour se rallier au Prophète et à ses compagnons, ainsi de celui qui le fait pour se rallier à son chef. Mais si la fuite est faite pour une autre cause, elle sera considérée comme un péché capital car, d'après Boukhari et Mouslim, Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Evitez les sept périls». - O Envoyé de Dieu, demanda-t-on, quels sont ces périls?» Il répondit: «Ils sont: le polythéisme, la magie, le meurtre d'une âme que Dieu a interdit à moins qu'il ne se soit pour une juste raison, de dévorer les biens d'un orphelin, la fuite au jour du combat dans le chemin de Dieu, et la diffamation des femmes mariées insouciantes et croyantes»*[1].

Donc celui qui fuit du combat, sauf pour les raisons sus-mentionnées, encourra la colère de Dieu et son refuge sera la Géhenne. Quelle triste fin!.

L'imam Ahmed rapporte que Bachir Ben Ma'bad a raconté: «Je me rendis chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - pour lui prêter serment d'allégeance. Il me stipula d'attester qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est son serviteur et Envoyé, de s'acquitter des prières, de verser la zakat, de faire le pèlerinage à la Maison Sacrée, de jeûner le mois de Ramadan et de combattre dans la voie de Dieu. Je lui dis: «O Envoyé de Dieu, il en est deux obligations dont je suis incapable de m'en acquitter: Le combat dans la voie de Dieu car on a dit que quiconque tourne le dos à l'ennemi encourra la colère de Dieu. J'ai peur, si une fois que j'y participe, que mon âme

---

رسول الله ﷺ فإذا كانت لنا توبة وإلا ذهبنا، فأتيناه قبل صلاة الغداة، فخرج فقال: «مَنْ القوم؟» فقلنا: نحن الفرارون، فقال: «لا، بل أنتم العكّارون أنا فئتكم وأنا فئة المسلمين» قال: فأتيناه حتى قبّلنا يده. وقرأ رسول الله ﷺ هذه الآية: ﴿أو متحيزاً إلى فئة﴾ رواه أحمد وأبو داود والترمذي وابن ماجه.

(1) رواى البخاري ومسلم عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «اجتنبوا السبع الموبقات» قيل يا رسول الله وما هن؟ قال: «الشرك بالله، والسحر، وقتل النفس التي حرم الله إلا بالحق، وأكل الربا، وأكل مال اليتيم، والتولي يوم الزحف، وقذف المحصنات الغافلات المؤمنات» أخرجه الشيخان عن أبي هريرة.

ne s'humilie et redoute la mort. Quant à la zakat -ou l'aumône- par Dieu je ne possède que dix chamelles qui sont les biens de ma famille et leurs montures». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - ferma sa main puis l'agita et dit: «S'il n'y aura ni combat dans la voie de Dieu ni aumône par quoi donc comptes-tu entrer au Paradis?» Je lui répondis: «Je te prête donc serment d'allégeance en me conformant à tout cela».

Il en est parmi les ulémas ceux qui ont précisé que la fuite au jour du combat était interdite aux compagnons du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - étant donné que ce combat était une obligation personnelle pour chacun d'eux. Comme on a dit aussi que c'était du devoir de Ansariens -les Médinois- qui lui avaient prêté serment d'allégeance de lui obéir en toute circonstance, ou bien encore cela ne concernait que ceux qui avaient participé à la bataille de Badr. Ils présentent comme argument que ceux-là n'avaient d'autre groupe auquel ils devaient se rallier qu'eux-mêmes, et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit en s'adressant à Dieu en ce jour-là: *«Mon Dieu si ce groupe sera vaincu, Tu ne seras jamais adoré sur la terre».*

Al-Hassan et Yazid Ben Habib ont soutenu cette opinion et ce dernier ajouta: «Le jour de Badr, Dieu menaça par le châtiment du feu tout fuyard à moins que ce ne soit de se détacher pour un autre combat ou de se rallier à une autre troupe. Le preuve en est que, le jour de la bataille de Ouhod, Dieu a dit aux fidèles: **«Si certains d'entre vous ont trahi le jour de la rencontre des deux armées, c'est qu'ils ont été subornés par Satan, déjà prédisposés par leurs péchés. Néanmoins Allah leur a pardonné, car Il est plein de miséricorde et d'inlugence»** [Coran IX, 25-27].

Mais Abou Sa'id a déclaré: «Quand bien même le verset précité ne concernait que les hommes de Badr et que leur fuite était interdite, il ne faut pas prétendre que cela se borne à eux seuls, alors que nous avons dans le hadith rapporté par Abou Houraira la preuve, car en tout temps la fuite du combat dans le chemin de Dieu demeure l'un des grands péchés.

فَلَمْ تَقْتُلُوهُمْ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ قَتَلَهُمْ وَمَا رَمَيْتَ إِذْ رَمَيْتَ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ رَمَىٰ

وَلِيُبْلِيَ ٱلْمُؤْمِنِينَ مِنْهُ بَلَآءً حَسَنًا ۚ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿١٧﴾ ذَٰلِكُمْ
وَأَنَّ ٱللَّهَ مُوهِنُ كَيْدِ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٨﴾

falam taqtulûhum walâkinna-L-Lâha qatalahum wamâ ramayta 'id ramayta wa lâkinna-L-Lâha ramâ waliyubliya-l-mu'minîna minhu balâ'an ḥasanan 'inna-L-Lâha Samî'un 'Alîmun (17) dâlikum wa 'anna-L-Lâha mahinu kydi-l-kâfirîna (18).

Vos adversaires, ce n'est pas vous que les avez tués. C'est Allah. Vos coups ce n'est pas vous qui les avez portés. C'est Allah. Allah qui se manifeste aux croyants par cette démonstration éclatante. Allah entend et sait tout (17) Et si Allah a agi de la sorte, c'est qu'Il veut ruiner la cause des infidèles (18).

Dieu affirme qu'Il est le créateur des actions des hommes qu'ils doivent le louer pour les bonnes oeuvres qu'ils ont commises, car c'est bien Lui qui les aidés et dirigés. C'est pourquoi Il a dit: «**Vos adversaires, ce n'est pas vous qui les avez tués, c'est Allah**» c'est à dire: malgré leur multitude et votre petit nombre ce n'est pas grâce à votre puissance et votre force que vous avez tué vos ennemis. Il l'affirme bien dans ce verset quand il dit: «**Allah vous a accordé la victoire à Badr malgré votre infériorité**» [Coran III, 123], et aussi: «**Allah vous a donné la victoire en maintes circonstances, notamment à Hounein. Ce jour-là, vous vous êtes fiés à votre nombre. Mais le nombre ne fit rien**» [Coran IX, 25]. Donc ni le petit nombre ni le grand ne pourront assurer la victoire en dehors de Dieu qui l'accorde à qui Il veut et quand Il veut, car Il a dit: «**Combien de fois n'a-t-on pas vu une petite troupe disperser une grande avec la permission d'Allah**» [Coran II, 249]. Il est toujours avec les persévérants et les patients.

Puis Dieu rappelle à Son Prophète quand, le jour de Badr, il a pris une poignée de sable et l'a lancée sur les impies, en lui disant: «**vos coups, ce n'est pas vous qui les avez portés. C'est Allah**». A cet égard Ibn Abbas raconte: «Le jour de Badr, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - leva les mains vers le ciel et dit: «Seigneur! Si ce groupe (de croyants) sera vaincu. Tu ne seras jamais adoré sur la terre» Gabriel lui dit alors: «Prends une poignée de sable et lance-la

aux visages des incrédules». Il s'exécuta, et chacun des polythéistes reçut du sable soit dans ses yeux, soit dans ses marines, soit dans la bouche, et par la suite ils prirent tous la fuite. Certains rapporteurs ont dit que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - en lançant le sable aurait dit: «Que les visages soient enlaidis».

Une fois le sable lancé, les fidèles fondirent sur les impies les tuant et les capturant. Leur défaite était dûe à cette poignée de sable. Dieu voulut éprouver les croyants au moyen d'une belle épreuve venue de Lui et savoir ceux qui sont reconnaissants. Car Dieu entend et exauce les invocations, et sait à qui Il donne la victoire. S'Il a agi de la sorte **«c'est qu'Il veut ruiner la cause des infidèles»** en anéantissant leur ruse et leur puissance.

إِن تَسْتَفْتِحُوا۟ فَقَدْ جَآءَكُمُ ٱلْفَتْحُ ۖ وَإِن تَنتَهُوا۟ فَهُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ ۖ وَإِن تَعُودُوا۟
نَعُدْ وَلَن تُغْنِىَ عَنكُمْ فِئَتُكُمْ شَيْـًٔا وَلَوْ كَثُرَتْ وَأَنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٩﴾

'in tastaftiḥû faqad jâ'akumu-l-fatḥu wa 'in tatahû fahuwa ḫayru-l-lakum wa 'in ta'ûdû na'ud walan tuġniya 'ankum fi'atukum šay'an walaw kaṯurat wa 'anna-L-Lâha ma'a-l-mu'minîna (19).

Vous avez imploré l'arbitrage d'Allah. Vous connaissez maintenant la sentence d'Allah. Cessez toute hostilité, cela vaudra mieux pour vous. Mais si vous reprenez la lutte, nous la reprendrons aussi. Votre troupe ne vous sera d'aucun secours, quel qu'en soit le nombre, car Allah est avec les croyants (19).

Dieu s'adresse aux incrédules: «Si vous cherchiez la victoire, demandiez Son jugement pour trancher entre vous et vos ennemis les croyants, vous avez obtenu tout cela, à cause des propos d'Abou Jahl quand il a dit en rencontrant les fidèles: «Mon Dieu, c'est lui (Mouhammad) qui a rompu le lien de parenté, nous a apporté ce dont nous ignorons, fais qu'il soit vaincu demain». C'était lui qui avait imploré la victoire.

As-Souddy -a dit: «En quittant la Mecque pour se rendre à Badr, les polythéistes s'accrochèrent aux voiles de la Ka'ba et formulèrent cette invocation: «Seigneur, donne la victoire aux meilleurs guerriers,

les plus nobles des deux partis et les meilleures tribus». Dieu leur répondit: «J'ai exaucé votre prière et donné la victoire au meilleur parmi vous que vous avez désigné, à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -».

«**Cessez toute hostilité**» en reniant la foi et traitant le Prophète de menteur «**cela vaudra mieux pour vous**» dans les deux mondes «**Mais si vous reprenez la lutte nous la reprendrons aussi**». C'est à dire: Si vous revenez à votre incrédulité et votre égarement, nous allons vous préparer une bataille pareille à celle-ci. Ou bien, d'après l'interprétation d'As-Souddy: si vous cherchez la victoire, nous l'accorderons à notre Prophète Mouhmmad - qu'Allah le bénisse et le salue -. La première interprétation s'avère être la plus logique.

«**Votre troupe ne vous sera d'aucun secours, quel qu'en soit le nombre**». Même si vous réussirez à former la plus grande armée, ceux qui sont avec Dieu et se fient à Lui, nul ne pourra les vaincre car «**Allah est avec les croyants**» qui forment le parti du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَلَا تَوَلَّوۡاْ عَنۡهُ وَأَنتُمۡ تَسۡمَعُونَ ﴿٢٠﴾
وَلَا تَكُونُواْ كَٱلَّذِينَ قَالُواْ سَمِعۡنَا وَهُمۡ لَا يَسۡمَعُونَ ﴿٢١﴾ ۞ إِنَّ شَرَّ
ٱلدَّوَآبِّ عِندَ ٱللَّهِ ٱلصُّمُّ ٱلۡبُكۡمُ ٱلَّذِينَ لَا يَعۡقِلُونَ ﴿٢٢﴾ وَلَوۡ عَلِمَ ٱللَّهُ فِيهِمۡ خَيۡرًا
لَّأَسۡمَعَهُمۡۖ وَلَوۡ أَسۡمَعَهُمۡ لَتَوَلَّواْ وَّهُم مُّعۡرِضُونَ ﴿٢٣﴾

ya 'ayyuhâ-l-ladînа 'âmanû 'aṭî'û-l-Lâha wa rasûlahû walâ tawallû 'anhu wa 'antum tasma'una (20) walâ takûnû ka-l-ladîna qâlu sami'na wa hum lâ yasma'ûna (21) 'inna šarra-d-dawâbbi 'inda-L-Lâhi-ṣ-ṣummu-l-bukmu-l-ladîna lâ ya'qilûna (22) walaw 'alima-L-Lâhu fîhim ḫayra-l-la'asma'ahum walaw 'asma'ahum latawallaw wa hum mu'riḍûna (23).

O croyants, obéissez à Allah et à Son Prophète. Ne l'abandonnez pas, maintenant que vous êtes renseignés (20) N'imitez pas ceux qui disent: «Nous avons entendu alors qu'ils n'ont pas écouté (21) Les plus viles créatures au regard d'Allah sont celles qui n'écoutent ni ne parlent, sont celles qui sont dépourvues d'entendement (22) Si Allah leur avait reconnu quelque ap-

titude, Il se serait employé à les convaincre. Même s'Il était fait entendre d'eux, ils se seraient éloignés de Lui, murés dans leur indifférence (23).

Dieu exhorte les fidèles à obéir à Lui et à Son Prophète, en les défendant d'imiter les incrédules dans leur rebeilion. Il leur dit: **«ne l'abandonnez pas»** et n'écartez-vous par de Dieu en lui désobéissant: **«maintenant que vous êtes renseignés»** et ce à quoi vous êtes appelés: **«N'imitez pas ceux qui disent: «Nous avons entendu alors qu'ils n'ont pas écouté»** qui sont les idolâtres d'après Ibn Jarir, ou les hypocrites selon Ibn Ishaq qui font semblant d'écouter mais en fait ils n'entendent rien.

Puis Dieu donne l'exemple des pires des bêtes à son regard: **«Les plus viles créatures au regard d'Allah sont celles qui n'entendent»** pas la voix de la vérité **«ni ne parlent»** c'est à dire les muets qui ne la comprennent pas. Car Dieu a créé toutes les créatures pour L'adorer et Lui obéir, et ceux-là ont été créés pour le même but mais ils s'en sont détournés et sont devenus semblables aux bestiaux, ou plus égarés encore. Voilà ceux qui sont insouciants.

Ceux-là ne jouissent ni d'une raison saine ni d'un but droit. Si Dieu avait recoconnu quelque bien en eux, Il aurait fait en sorte qu'ils entendent. Et pour montrer leur état déséspéré, Il a dit: **«Même s'Il était fait entendre, d'eux, ils se seraient éloignés de Lui, murés par leur indifférence»** et mus par leur obstination pour persévérer dans leur égarement.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱسْتَجِيبُوا۟ لِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ إِذَا دَعَاكُمْ لِمَا يُحْيِيكُمْ ۖ وَٱعْلَمُوٓا۟
أَنَّ ٱللَّهَ يَحُولُ بَيْنَ ٱلْمَرْءِ وَقَلْبِهِۦ وَأَنَّهُۥٓ إِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ﴿٢٤﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû-stajîbû li-L-Lâhi wa li-r-rasûli 'idâ da'âkum limâ yuḥyîkum wa 'lamû 'anna-L-Lâha yaḥulu bayna-l-mar'i wa qalbihî wa 'annahû 'ilayhi tuḥšaruna (24).

O croyants, répondez à Allah et à Son Prophète quand ils vous convient à faire votre salut. Sachez qu'Allah peut troubler l'entendement de l'homme. Et sachez aussi que vous lui ferez retour (24).

Abou Sa'id Al-Mou'alla rapporte: «Tandis que je priais, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - passa près de moi et m'appela, mais

je ne me rendis pas à son appel. La prière terminée, j'allai le voir et il me dit: *«Qu'est-ce qui t'a empêché de répondre à mon appel? Dieu n'a-t-Il pas dit:* **«O Croyants, répondez à Allah et à Son Prophète quand ils vous convient à faire votre salut»** Puis il poursuivit: *«Avant de sortir, je t'enseignerai la plus grandiose sourate du Coran».* Quittant la mosquée je lui rappelai ce qu'il m'a promis, il me répliqua: **«Louange à Allah, le Seigneur des mondes»** *«Telle est la sourate qu'on répète toujours (dans la prière)»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

L'expression «**à faire votre salut**» signifie le Coran où on trouve le salut, la survie et la vie-même, mais As-souddy précise que c'est l'Islam qui fait revivre les hommes qui semblent être morts en persévérant dans leur incrédulité.

«Sachez qu'Allah peut troubler l'entendement de l'homme» Ibn Abbas a dit que Dieu s'interpose entre le fidèle et la mécroyance, ou entre l'incrédule et la foi. Moujahed a soutenu cette interprétation en ajoutant à la dernière phrase concernant l'incrédule: «en le laissant rien concevoir».

A ce propos, et entre autres hadiths prophétiques, on cite celui-ci qui est rapporté par l'imam Ahmed d'après Anas Ben Malek où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - disait souvent: *«O Toi quoi tournes les cœurs, affermis mon cœur sur Ta religion»* On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, nous avons cru en toi et en ton message. Redoutes-tu pour nous quelque chose?» Il répondit: *«Oui, car les cœurs sont tous entre deux doigts de Dieu le Très-Haut qui les tourne comme Il veut»*[2].

---

(1) عن أبي سعيد بن المعلى رضي الله عنه قال: كنت أصلي فمر بي النبي ﷺ فدعاني، فلم آته حتى صليت، ثم أتيته فقال: «ما منعك أن تأتيني؟ ألم يقل الله: ﴿يا أيها الذين آمنوا استجيبوا لله وللرسول إذا دعاكم لما يحييكم﴾، ثم قال: لأعلمنك أعظم سورة في القرآن قبل أن أخرج»، فذهب رسول الله ﷺ ليخرج فذكرت له. فقال: ﴿الحمد لله رب العالمين﴾ هي السبع المثاني» رواه البخاري.

(2) قال الإمام أحمد عن أنس بن مالك رضي الله عنه قال: كان النبي ﷺ يكثر أن يقول: «يا مقلب القلوب ثبت قلبي على دينك» قال: فقلنا يا رسول الله آمنا بك وبما جئت به فهل تخاف علينا؟ قال: «نعم إن القلوب بين إصبعين من أصابع الله تعالى يقلبها».

L'imam Ahmed rapporte d'après Oum Salama: «Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - invoquait souvent Dieu par ces mots: *«Mon Dieu, Toi qui fais tourner les cœurs affermis le mien sur Ta religion»* Je lui demandai: «O Envoyé de Dieu, les cœurs seront-ils tournés?» - *Oui,* répondit-il, *Dieu n'a créé un humain parmi les fils d'Adam sans que son cœur ne soit entre deux doigts de Dieu à Lui la puissance et la gloire. S'Il veut, Il le maintient sur la voie droite, et s'Il veut, Il le dévie. Nous demandons à notre Seigneur de ne plus dévier nos cœurs après nous avoir dirigés, et de nous accorder une miséricorde venant de Lui, car Il est le Suprême Donateur»* Je lui dis: «O Envoyé de Dieu, ne m'enseignes-tu pas une invocation à formuler pour moi-même?» Il répliqua: *«Dis: «Mon Dieu, le Seigneur du Prophète Mouhammad, pardonne-moi mes péchés, dissipe la colère de mon cœur et préserve-moi contre l'égarement des tentatoins tant que Tu me laisses vivre»*[1].

وَاتَّقُوا فِتْنَةً لَّا تُصِيبَنَّ الَّذِينَ ظَلَمُوا مِنكُمْ خَاصَّةً وَاعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ
شَدِيدُ الْعِقَابِ ﴿٢٥﴾

wa-t-taqû fitnata-l-lâ tuṣibanna-l-laḏîna ẓalamû minkum ḫâṣṣatan wa 'lamû 'anna-L-Lâha šadîdu-l-'iqâbi (25).

Redoutez une guerre civile qui n'atteindrait pas uniquement que les séditieux. Et n'oubliez pas qu'Allah est implacable dans la répression (25).

Dieu met en garde Ses serviteurs croyants contre une épreuve qui pourrait atteindre aussi bien les pécheurs que les autres sans qu'elle soit restreinte à ceux qui commettent les péchés ou à ceux qui se pro-

---

(1) قال الإمام أحمد عن أم سلمة أن رسول الله ﷺ كان يكثر في دعائه يقول: «اللهم مقلب القلوب ثبت قلبي على دينك» قالت، فقلت: يا رسول الله أو إن القلوب لتقلب؟ قال: «نعم ما خلق الله من بشر من بني آدم إلا أن قلبه بين أصبعين من أصابع الله عزَّ وجلَّ، فإن شاء أقامه، وإن شاء أزاغه. فنسأل الله ربنا أن لا يزيغ قلوبنا بعد إذ هدانا، ونسأله أن يهب لنا من لدنه رحمة إنه هو الوهاب» قالت، فقلت: يا رسول الله ألا تعلمني دعوة أدعو بها لنفسي، قال: «بلى، قولي اللهم رب النبي محمد اغفر لي ذنبي، وأذهب غيظ قلبي، وأجرني من مضلات الفتن ما أحييتني».

posent de les commettre, et nul ne serait capable de la repousser. A ce propos l'imam Ahmed rapporte que Moutraf a dit: «Nous demandâmes à Az-Zoubayr: «Qu'est-ce que vous êtes venus faire après avoir perdu le calife qui fut assassiné. Serait-il pour crier vengeance?» Il répondit: «Du temps de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, Abou Bakr, Omar et 'Othman, nous lisions souvent ce verset: **«Redoutez une guerre civile qui n'atteindrait pas uniquement que les séditieux»** Nous ne comptions pas qu'un jour nous serions les auteurs jusqu'à son avènement».

Quant à As-Souddy, il a déclaré que les concernés par ce verset étaient uniquement les hommes de Badr qui se sont combattus le jour du «Jamal» (Yaoum Al-Jamal).

D'après Ibn Abbas: «Dieu ordonne aux croyants de réprouver tout ce qui est blâmable sinon ils seront touchés par le châtiment divin».

Ouday Ben Oumayra rapporte qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«Dieu à la puissance et la gloire ne châtie tous les hommes à cause des mauvaises actions de quelques uns que lorsqu'ils voient des choses blâmables se produire devant eux sans les réprouver alors qu'ils sont capables de le faire. S'ils ne le font pas, Dieu châtie le tout sans exception»* ***(Rapporté par Ahmed)***(1).

L'imam Amed rapporte d'après Houdzaifa Ben Al-Yamane que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Par celui qui tient mon âme en Sa main, vous devez ordonner à faire le bien et d'interdire le repréhensible sans quoi Dieu sera sur le point de vous infliger un châtiment qu'à la suite vous l'invoquerez mais vous resterez inexaucés»* ***(Rapporté par Tirmidzi et Ahmed)***(2).

---

(1) عن عدي بن عميرة قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إن الله عزَّ وجلَّ لا يعذب العامة بعمل الخاصة حتى يروا المنكر بين ظهرانيهم وهم قادرون على أن ينكروه فلا ينكروه، فإذا فعلوا ذلك عذَّب الله الخاصة والعامة» رواه أحمد.

(2) قال الإمام أحمد عن حذيفة بن اليمان أن رسول الله ﷺ قال: «والذي نفسي بيده لتأمرن بالمعروف ولتنهن عن المنكر أو ليوشكن الله أن يبعث عليكم عقاباً من عنده، ثم لتدعنه فلا يستجيب لكم» رواه الترمذي وأحمد.

L'imam Ahmed rapporte d'après An-Nou'man Ben Bachir que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Celui qui observe strictement les prescriptions de Dieu et celui qui les transgresse sont comparables à des gens qui se trouvent sur un navire et, (après un tirage au sort) les uns occupent le pont et les autres la partie inférieure. Ceux qui se trouvent au bas du navire, lorsqu'ils ont besoin de s'abreuver d'eau, sont obligés de monter sur le pont et de croiser ceux qui y logent. Ils se dirent: «Si nous faisions un trou dans notre part de façon à ne pas gêner ceux qui se trouvent sur le pont», mais ces derniers s'ils les laissent faire, tous les hommes périront, au contraire, s'ils les empêchent ils seront tous sauvés» (Rapporté par Ahmed, Boukhari et Tirmidzi)*[1].

Oum Salama -que Dieu l'agrée- la femme du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a rapporté qu'elle l'a entendu dire: *«Si les péchés de ma communauté se produiront au grand jour, Dieu leur infligera un châtiment venant de Lui.»* Je lui demandai: «O Envoyé de Dieu, n'y aura-t-il pas parmi eux des hommes vertueux? - Oui, répondit-il - Que feront-ils alors?» Il répliqua: *«Ils seront touchés par ce châtiment puis ils jouiront du pardon de Dieu et de Sa Satisfaction»* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

وَٱذْكُرُوٓاْ إِذْ أَنتُمْ قَلِيلٌ مُّسْتَضْعَفُونَ فِى ٱلْأَرْضِ تَخَافُونَ أَن يَتَخَطَّفَكُمُ ٱلنَّاسُ
فَـَٔاوَىٰكُمْ وَأَيَّدَكُم بِنَصْرِهِۦ وَرَزَقَكُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٢٦﴾

wa-ḏkurû 'iḏ 'antum qalîlum mustaḍ'afûna fî-l-'arḍi taḫâfûna 'ay-

---

(1) قال الإمام أحمد أيضاً عن النعمان بن بشير أن النبي ﷺ قال: «مثل القائم على حدود الله والواقع فيها والمدهن فيها كمثل قوم ركبوا سفينة فأصاب بعضهم أسفلها وأوعرها وشرها، وأصاب بعضهم أعلاها، فكان الذين في أسفلها إذا استقوا الماء على من فوقهم فآذوهم، فقالوا: لو خرقنا في نصيبنا خرقاً فاستقينا منه ولم نؤذ من فوقنا! فإن تركوهم وأمرهم هلكوا جميعاً، وإن أخذو على أيديهم نجوا جميعاً» أخرجه البخاري والترمذي أيضاً.

(2) عن أم سلمة زوج النبي ﷺ قالت: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إذا ظهرت المعاصي في أمتي عمهم الله بعذاب من عنده» فقلت؟ يا رسول الله أما فيهم أناس صالحون؟ قال: «بلى» قالت: فكيف يصنع أولئك؟ قال: «يصيبهم ما أصاب الناس ثم يصيرون إلى مغفرة من الله ورضوان» رواه الإمام أحمد.

yataḫaṭṭafakumu-n-nâsu fa 'âwâkum wa 'ayyadakum binaṣrihî wa razaqakum mina-ṭ-ṭayyibâti la'allakum taškurûna (26).

Souvenez-vous qu'au-début vous étiez sur terre peu nombreux et débiles, en proie à la crainte d'être exterminés par vos voisins. Allah vous a alors pris sous sa protection, vous a donné son assistance et a pourvu à vos besoins. Peut-être Lui en saurez-vous gré?. (26).

Dieu rappelle aux fidèles Ses bienfaits et Sa bonté envers eux. Ils étaient peu nombreux, faibles et peureux, Il les a rendus plus nombreux, les a secourus et fortifiés, et enfin Il leur a accordé de Ses multiples grâces et bienfaits. Tel était aussi le cas des premiers croyants à la Mecque: Peu nombreux, contraints et persécutés, avaient peur que les gens ne les enlevassent de partout le pays à cause de leur faiblesse. Ils restèrent ainsi jusqu'à leur émigration à Médine où ils trouvèrent un asile, des partisans et des frères très hospitaliers qui ne tardèrent pas à les accueillir en leur prodiguant biens et amitié.

A cet égard Qatada raconte: Cette tribu parmi les autres Arabes était la plus humiliée, indigente, nue, égarée. Celui parmi ses hommes qui vivait, passait sa vie en misérable, et celui qui mourait, avait le Feu. Par Dieu nous ne reconnaissions plus d'autres qui soient pires ou plus misérables qu'eux. Avec l'avènement de l'Islam qui envahit les pays, ils devinrent, plus aisés, plus puisants et subjuguèrent les autres. Grâce à l'Islam, vous avez bien constaté ce que Dieu a accordé, soyez donc reconnaissants envers votre Seigneur qui aime les reconnaissants ceux auquels Il comblera leur besoin.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَخُونُوا۟ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ وَتَخُونُوٓا۟ أَمَٰنَٰتِكُمْ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ
(٢٧) وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّمَآ أَمْوَٰلُكُمْ وَأَوْلَٰدُكُمْ فِتْنَةٌ وَأَنَّ ٱللَّهَ عِندَهُۥٓ أَجْرٌ عَظِيمٌ
(٢٨)

yâ 'ayyuha-l-laḏîna 'âmanû lâ taḫûnu-L-Lâha wa-r-rasûla wa taḫunû 'amânâtikum wa 'antum ta'lamûn (27) wa 'lamû 'annamâ 'amwâlukum wa 'awlâdukum fitnatun wa 'anna-L-Lâha 'indahû 'ajrun 'aẓîmun (28).

O Croyants, en trompant Allah et le Prophète, vous vous trompez

vous-mêmes. Et vous le savez (27) Sachez que vos biens et vos enfants ne servent qu'à vous éprouver et qu'Allah dispose de récompenses magnifiques (28).

Le premier verset fut révélé au sujet de Abou Loubaba Ben Abdul Mundzer lorsque l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - l'envoya à Bani Qoraïdha pour accepter le jugement du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. En le consultant pour savoir leur sort, Abou Loubaba porta sa main à son cou, un geste qui signifiait la mort. Puis, comme il devina que par son geste il a trahi Dieu et Son Envoyé, il fit serment de ne plus manger jusqu'à ce qu'il trépasse ou que Dieu accepte son repentir. A ces fins, il se rendit à la mosquée de Médine où il attacha lui-même à une de ses colonnes, et resta ainsi neuf jours qu'à la fin il tomba évanoui. Dieu ensuite fit descendre son repentir à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et les hommes accoururent vers Abou Loubaba pour lui annoncer la nouvelle. Voulant le détacher de la colonne, il leur fit serment que seul le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - puisse le faire. Lorsque ce dernier arriva pour le libérer de ses liens, il lui dit: «O Envoyé de Dieu, j'ai fait un vœu de donner une partie de mes biens en aumône» Il lui répondit: «Il te suffit de consacrer le tiers».

Dans les deux Sahihs, ou trouve l'histoire de Hateb Ben Balta'a qu'on avait mandé à la suite de la découverte d'une lettre qu'avait envoyée aux idolâtres de la Mecque, en leur avertissant que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se prépare pour la conquête de cette ville. En interrogeant Hateb, il avoua sa trahison, 'Omar Ben Al-Khattab se leva alors en disant: «O Envoyé de Dieu, permets-moi de trancher la tête à ce perfide qui a trahi Dieu, son Messager et les fidèles» - Laisse-le, lui répondit-il, il a participé à l'expédition de Badr. Qui sait, peut être Dieu a des égards pour ceux qui ont assisté à Badr en leur disant: «Faites ce que vous voudrez, je vous pardonne».

Mais il s'avère que ce verset a une portée générale malgré qu'il a été révélé dans une circontsnce particulière, étant donné que la trahison concerne tous les péchés véniels soient-ils ou capitaux.

Quant à l'expression «**vous vous trompez vous-mêmes**» Ibn Abbas a dit qu'il s'agit des devoirs prescrits que Dieu a confiés aux hommes qui

doivent les observer sans les négliger. Et suivant une variante: Ne trahissez pas Dieu et le Messager en négligeant la sunna et commettant les péchés.

Selon d'autres interprétations: Ne divulguez pas tout ce que vous aurez entendu dire du Prophète pour qu'il ne parvienne aux impies. Ou: Ne trompez pas Dieu et le Prophète à la façon des hypocrites.

«Sachez que vos biens et vos enfants ne servent qu'à vous éprouver» Les biens et les enfants qu'accorde Dieu aux hommes constituent, en fait, une épreuve et une tentation pour savoir s'ils sont Lui reconnaissants et s'ils s'en servent pour Lui obéir ou bien ils seront un moyen pour se détourner de lui comme Il les exhorte dans ce verset: **«O Croyants, que le souci de vos richesses et de vos enfants ne vous détournent pas d'Allah»** [Coran LX III,9].

«Allah dispose de récompenses magnifiques» une expression qui signifie que Dieu réserve aux croyants une récompense meilleure que les enfants et les richesses, qui est le Paradis, car il se peut qu'ils soient comme des ennemis pour eux s'ils les distraient du souvenir de Dieu et, par la suite, ils ne pourraient rien pour eux auprès de Lui. Dieu est celui qui dispose de tout ce qu'Il a créé et qui donnera la plus belle récompense le jour de la résurrection aux fidèles.

Dans un hadith authentifié l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Quiconque possède ces trois choses goûtera la douceur de la foi: d'aimer Dieu et Son Envoyé plus qu'aucun autre; de n'aimer qu'en vue de Dieu et de répugner de retourner à l'idolâterie comme de répugner d'être précipité dans le Feu après que Dieu l'en ait sauvé» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Donc aimer l'Envoyé de Dieu passe avant l'amour des enfants et des richesses et cela constitue un signe de foi.

---

(1) في الصحيح عن رسول الله ﷺ أنه قال: «ثلاث من كن فيه وجد حلاوة الإيمان: من كان الله ورسوله أحب إليه مما سواهما، ومن كان يحب المرء لا يحبه إلا الله، ومن كان أن يلقى في النار أحب إليه من أن يرجع إلى الكفر بعد إذ أنقذه الله منه» أخرجه الشيخان.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن تَتَّقُواْ ٱللَّهَ يَجۡعَل لَّكُمۡ فُرۡقَانٗا وَيُكَفِّرۡ عَنكُمۡ
سَيِّـَٔاتِكُمۡ وَيَغۡفِرۡ لَكُمۡۗ وَٱللَّهُ ذُو ٱلۡفَضۡلِ ٱلۡعَظِيمِ ٢٩

yâ ’ayyuha-l-lad̲îna ’âmanû ’in tattaqû-L-Lâhu yaj‘al lakum furqânan wa yukaffir ‘ankum sayyi‘atikum wa yaġfir lakum wa-L-Lâhu d̲û-l-faḍli-l-‘azîmi (29).

O croyants, si vous craignez Allah, Il vous distinguera des autres, Il absoudra vos péchés et vous recevra dans le sein de Sa miosécorde. Allah est détenteur de l'énorme grâce. (29).

Cette distinction a été interprétée de plusieurs façons. La plus correcte signifie la possibilité qu'accorde Dieu à ceux qui le craignent de distinguer entre la vérité et l'erreur. Cela ne sera acquis que grâce à la soumission aux ordres divins et l'abstention de commettre tout ce qu'Il a interdit, on arrivera alors à réaliser cette distinction et à assurer une issue d'où on pourra accéder au bonheur dans l'au-delà. Dieu absoudra les péchés dans la vie future et les dissimulera dans la vie présente. Ceci est un moyen pour obtenir une récompense incommensurable selon cette promesse de Dieu: «**O croyants, craignez Allah, et soumettez-vous à Son Prophète. Il vous donnera deux parts de Sa miséricorde. Il vous donnera une lumière pour vous guider. Il vous pardonnera, car Alalh est indulgent et miséricordieux**» [Coran LVII, 28].

وَإِذۡ يَمۡكُرُ بِكَ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ لِيُثۡبِتُوكَ أَوۡ يَقۡتُلُوكَ أَوۡ يُخۡرِجُوكَۚ وَيَمۡكُرُونَ وَيَمۡكُرُ
ٱللَّهُۖ وَٱللَّهُ خَيۡرُ ٱلۡمَٰكِرِينَ ٣٠

wa ’id̲ yamkuru bika-l-lad̲îna kafarû liyut̲bitûka ’aw yaqtulûka ’aw yuḫrijûka wa yamkurûna wa yamkuru-L-Lâhu wa-L-Lâhu ḫayru-l-mâkirîna (30).

Les infidèles trament un complot contre toi pour te faire prisonnier, te tuer ou te bannir. Ils trament un complot contre toi, mais Allah trame un complot contre eux. Et Allah est le plus redoutable des conspirateurs. (30).

Oubaïd Ben Oumaïr rapporte: «Lorsque les polythéistes usèrent de stratagèmes contre le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -

pour s'emparer de lui, pour le tuer ou pour l'expulser du pays, son oncle paternel Abou Taleb lui dit: «Es-tu au courant de leur complot?» Certes oui répondit le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, ils veulent me faire prisonnier, me tuer ou me bannir». Et l'oncle de demander: «Qui t'a appris cela? - Mon Seigneur, répliqua-t-il. Abou Taleb rétorqua: «Quel magnifique Seigneur! Sois donc bon à son égard». - Que je sois bon à son égard? riposta le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -; c'est plutôt Lui qui devra l'être». A cette occasion le verset précité fut révélé.

L'auteur de cet ouvrage trouve que ce hadith est étrange car le verset fut descendru à Médine alors que les polythéistes et Abou Taleb vivaient à La Mecque. Leur complot fut tramé la nuit de l'émigration.

Ce qui corrobore ce commentaire est le récit que raconte Mouhammad Ben Ishaq d'après Ibn Abbas et qui est le suivant: «Un groupe des notables Qoraïchites décidèrent de se réunir à Dar-An-Nadwa (leur parlement) pour tenter de trouver une issue au problème du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - Le démon, prenant les traits d'un vieil homme, les rencontra. Ils lui demandèrent: «Qui es-tu?» - Un vieillard de Najd, répondit-il, je sais que vous avez un problème et je suis venu pour écouter vos paroles et vous aider peut-être de mes conseils.

Il fut admis à la réunion. Un des conspirateurs dit: «Pensez bien à cet homme (le Prophète), on ne peut plus s'assurer qu'il ne nous attaquera un jour avec ses partisans».

Un autre suggéra: «Enfernez-le dans un geôle et laissez-le y mourir à l'instar des autres poètes Zouhaïr et An-Nabigha.

C'est alors que l'ennemi de Dieu (le démon) s'écria: «Je ne suis pas de votre avis. Si vous l'emprisonnez comme vous dites, ses compagnons le sauront et vous attaqueront pour le libérer. Leur nombre augmentera grâce à lui et ils vous vaincront. Non, cherchez une autre solution».

- Ce vieillard a raison, dirent-ils. Pensez à une autre solution.

Un autre homme proposa: «Exilez-le du pays. S'il quitte nos terres, peu nous importe où il ira».

Le vieillard de Najd objecta: «Non, ce n'est pas une bonne idée. N'avez-vous pas noté ses paroles mielleuses avec lesquelles il ensorcelle les hommes. Par Dieu si vous le laissez partir, il pourra rassembler tous les autres Arabes contre vous et viendront tuer les chefs parmi vous et vous expulser de votre propre pays». Ils répondirent tous: «Ce vieillard a raison, cherchons une autre solution».

Abou Jahl -que la malédiction de Dieu soit sur lui- suggéra: «Je crois que j'ai trouvé la meilleure des solutions. Vous choisissez un jeune homme honnête de chaque tribu, lui donnez un sabre afin que le groupe aille tuer cet homme. Son sang sera dispersé dans toutes les tribus, et je ne pense pas que cette phratrie de Bani Hachem puisse affronter les autres tribus. Nous pourrons leur payer le prix du sang et serons en sécurité ensuite contre tout méfait».

Le vieillard de Najd s'exclama: «Par Dieu, c'est la meilleure des solutions, et je ne trouve pas d'autre».

Sur ces entrefaites, ils se dispersèrent, et Gabriel vint trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - pour le mettre au courant de ce complot. Il ne devait pas donc passer cette nuit chez lui, et Dieu lui permit alors de quitter La Mecque pour émigrer vers Médine. Après son arrivée à cette ville, Il lui révéla la sourate du Butin pour lui rappeler Ses bienfaits. Il lui dit: «**Les infidèles trament un complot contre toi pour te faire prisonnier, te tuer ou te bannir. Ils trament un complot contre toi, mais Allah trame un complot contre eux. Et Allah est le plus redoutable des conspirateurs**». Et au sujet de l'idée de l'emprisonner à l'instar des autres poètes, Il lui dit: «**Disent-ils: «C'est un poète, attendons que le sort tourne contre lui?»** [Coran LII, 30].

Et Ibn Ishaq de poursuivre le récit: «Gabriel ordonna donc au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de ne plus passer la nuit à l'endroit habituel. Ce dernier convoqua alors Ali Ben Abi Taleb et lui demanda de se coucher sur son lit et de s'envelopper de sa couverture verte. Ali s'exécuta et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - sortit de sa demeure et trouva les jeunes hommes dont Dieu les avait rendus aveulges pour qu'ils ne voient rien. Il prit une poignée de Sable et la jeta sur leurs têtes en récitant: «**Ya. Sin. Par le Livre de la**

sagesse... jusqu'à **Nous avons bouché l'ouverture sur leurs têtes. Ils ne voient plus rien»** [Coran XXXVI, 1-9].

Ibn Hibban et Al-Hakem ont rapporté d'après Ibn Abbas que Fatima entra en pleurant chez son père l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Il lui demanda: «Pourquoi pleures-tu, ma fille?» - Comment ne pas pleurer, répondit-elle alors que ces gens-là parmi les chefs Qoraichites se sont engagés au sein de la Ka'ba et ont juré par Al-lat, Al-Ouzza et Manat qu'ils vont te tuer quand ils te rencontrent. Chacun d'eux aura dispersé une part de ton sang». Il lui répliqua: «Apporte-moi de l'eau pour mes ablutions.

Les ablutions terminées, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - quitta sa demeure pour se rendre à la Mosquée. En le voyant, ils s'écrièrent: «Le voilà!» Ils baissèrent leurs têtes et ne purent plus le voir. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - prit une poignée de sable et la jeta contre leurs visages en disant: «Que les visages soient enlaidis». Tout homme dont le sable l'atteignit en ce jour-là fut tué le jour de Badr en incrédule».

Le reste du récit est le suivant: «Ali -que Dieu l'agrée- passa la nuit sur le lit du Prophète qui quitta sa demeure pour se diriger vers la grotte. Les polythéistes, quant à eux, passèrent la nuit en guettant Ali qui le prenaient pour le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Le lendemain matin, ils s'élancèrent contre lui, et ainsi Dieu déjoua leur complot. Ils lui demandèrent: «Où est ton compagnon?» - Je ne sais pas, leur répondit-il, suivez ses traces.

Arrivés à la montagne, ils perdirent tout signe. Ils l'escaladèrent, passèrent par la grotte et, voyant sur son entrée une toile d'araignée, se dirent: «S'il était entré dans cette grotte, il ne devait pas y avoir une toile d'araignée». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - devait y passer par la suite trois nuits avec son compagnon Abou Bakr.

وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُنَا قَالُوا۟ قَدْ سَمِعْنَا لَوْ نَشَآءُ لَقُلْنَا مِثْلَ هَٰذَآ ۙ إِنْ هَٰذَآ إِلَّآ
أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٣١﴾ وَإِذْ قَالُوا۟ ٱللَّهُمَّ إِن كَانَ هَٰذَا هُوَ ٱلْحَقَّ مِنْ عِندِكَ

فَأَمْطِرْ عَلَيْنَا حِجَارَةً مِّنَ ٱلسَّمَآءِ أَوِ ٱئْتِنَا بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٣٢﴾ وَمَا كَانَ
ٱللَّهُ لِيُعَذِّبَهُمْ وَأَنتَ فِيهِمْ ۚ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ مُعَذِّبَهُمْ وَهُمْ يَسْتَغْفِرُونَ ﴿٣٣﴾

wa 'iḏâ tutlâ 'alayhim 'âyâtunâ qâlû qad sami'nâ law nasâ'u laqulnâ miṯla hâḏâ 'in hâḏâ 'illâ 'asâṭaṭîru-l-'awwalîna (31) wa 'iḏ qâlû-L-Lâhumma 'in kâna hâḏâ huwa-l-ḥaqqa min 'indika fa'amṭir 'alaynâ ḥijaratam-mina-s-samâ'i 'aw-i'tinâ bi 'aḏâbin 'alîmin (32) wamâ kâna-L-Lâhu liyu'aḏḏibahum wa 'anta fîhim wamâ kâna-L-Lâhu mu'aḏḏibahum wa hum yastaġfirûna (33).

Quand on leur récite nos versets, ils disent: «Nous les avons déjà entendus. Au reste, il ne tiendrait qu'à nous d'en faire autant. Ce ne sont là que de vieilles histoires» (31). Ils disent: «Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable» (32) Allah ne saurait punir les hommes pendant que tu es parmi eux. De même qu'Il ne saurait les punir dans le temps qu'ils implorent Son pardon (33).

En entendant réciter les versets du Coran, les polythéistes dans leur opiniâtreté, rebellion et égarement, disaient: **«Nous les avons déjà entendus. Au reste, il ne tiendrait qu'à nous d'en faire autant»** et ce ne fut de leur part que présomption car ils furent défiés plus d'une fois de produire une seule sourate pareille à celle du Coran. On a dit que An-Nadar Ben Al-Hareth était l'auteur de ces paroles, à savoir qu'il a passé un bon moment en perse où il a retenu tant de choses de leurs rois Roustom et Asfandiarde. En retournant à La Mecque, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - était alors chargé de communiquer le message et d'appeler à Dieu, en récitant du Coran aux hommes.

Chaque fois que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - quittait une assemblée, An-Nadar Ben Al-Hareth prenait sa place pour raconter aux hommes les histoires des ancêtres en leur demandant à la fin: «Qui de nous est le meilleur rapporteur: moi ou Mouhammad?» Pour cela il facilita la tâche aux fidèles de le capturer le jour de Badr, et l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - ordonna ensuite de le ligoter et lui trancher la tête devant lui, et les hommes

s'exécutèrent. On a dit aussi que Al-Miqdad Ben Al-Aswad le captura selon le récit d'Ibn Jarir.

«Ce ne sont là que de vieilles histoires» c'est à dire des légendes racontées par les Anciens. Ces propos ne sont que de purs menonges car les impies, entendant cela, disaient: **«Ce ne sont que vieux contes recueillies par lui, ajoutent-ils, qu'on lui dicte matin et soir» Réponds: «Ce Coran émane de celui qui connait les secrets des cieux et de la terre, de celui qui est enclin au pardon et à la miséricorde»** [Coran XXV, 5-6].

Et Dieu n'est indulgence et miséricorde qu'envers ceux qui se repentent et reviennent à Lui pour obtenir Son pardon.

Poussés par leur obstination et leur ignorance, les polythéistes dirent: **«Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nolus un châtiment épouvantable»** Voilà ce qu'on leur reprocha: «il leur valait mieux de demander au Seigneur: «Grand Dieu, si cela est la vérité venant de Toi, dirige-nous vers elle et fais qu'on la suive». Mais ils implorèrent Dieu de hâter leur châtiment, comme Il montre leur attitude dans un autre verset: **«Ils te demandent de hâter leur supplice. Ils ignorent qu'un terme fixe l'heure de leur châtiment»** [Coran XXIX, 53] et: **«Ils disent: «Seigneur, avance notre châtiment sans attendre le jour de la résurrection»** [Coran XXXVIII, 16].

Ainsi fut la demande des ignorants parmi le peuple de Chou'aib quand ils lui dirent: **«Fais tomber sur nous un pan de ciel, si tu dis la vérité»** [Coran XXVI, 187].

Anas Ben Malek rapporte qu'Abou Jahl Ben Hicham s'écria: **«Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable»**. Dieu fit descendre à cette occasion: **«Allah ne saurait punir les hommes pendant que tu es parmi eux. De même qu'Il ne saurait les punir dans le temps qu'ils implorent son pardon»**.

Au sujet du dernier verset Ibn Abbas rapporte: «Les idolâtres faisaient la circumambulation autour de la Maison Sacrée et disaient: «Grand Dieu, nous voilà répondre à ton appel; nous voilà répondre à ton appel. Tu n'as pas d'associés, sauf seul qui appartient à Toi et ce

qu'il possède. Nous implorons Ton pardon. Nous implorons Ton pardon». C'est à leur sujet que ce verset fut révélé: «**Allah ne saurait punir les hommes pendant que tu es parmi eux**». Dans leur ancienne attitude ils jouissaient de deux facteurs qui leur assuraient la sécurité: La présence du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - parmi eux et le pardon. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - mourut et il ne leur resta que la demande du pardon».

Une interprétation semblable a été faite par Ad-Dahak. A ce propos l'imam Ahmad rapporte d'après Abou Sa'id que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le démon a dit: «O Seigneur, je jure par Ta puissance, je ne cesserai de tenter Tes serviteurs tant qu'ils sont en vie». Et le Seigneur de lui répondre: «Par Ma puissance et Ma majesté, Je ne cesserai de leur accorder Mon pardon tant qu'ils l'implorent» (Rapporté par Ahmed et Al-Hakem)*[1].

وَمَا لَهُمْ أَلَّا يُعَذِّبَهُمُ ٱللَّهُ وَهُمْ يَصُدُّونَ عَنِ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ وَمَا كَانُوٓا۟ أَوْلِيَآءَهُۥٓ ۚ إِنْ أَوْلِيَآؤُهُۥٓ إِلَّا ٱلْمُتَّقُونَ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٤﴾ وَمَا كَانَ صَلَاتُهُمْ عِندَ ٱلْبَيْتِ إِلَّا مُكَآءً وَتَصْدِيَةً ۚ فَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ بِمَا كُنتُمْ تَكْفُرُونَ ﴿٣٥﴾

wamâ lahum 'alla yu'addibahumu-L-Lâhu wa hum yaṣuddûna 'ani-l-masjidi-l-ḥarâmi wamâ kânû 'awliâ'ahû 'in 'awliyâ 'uhû 'illâ-l-muttaqûna walâkinna 'aktarahum lâ ya'lamûna (34) wamâ kâna ṣalâtuhum 'inda-l-bayti 'illâ mukâ'an wa taṣdiyatan fadûqû-l-'adâba bimâ kuntum takfurûna (35).

Pourquoi Allah ne les punirait-Il pas alors qu'ils détournent les fidèles du temple sacré; quoique n'en étant pas les gardiens? C'est à ceux qui craignent Allah qui appartient cette garde. Mais la plupart d'entre eux ne le comprennent pas! (34). Leur prière dans le Temple n'était que clameurs et applaudissements. Subissez maintenant la peine que vous vaut votre impiété (35).

(1) روى الإمام أحمد عن أبي سعيد أن رسول الله ﷺ قال: «إن الشيطان قال: وعزتك يا رب لا أبرح أغوي عبادك ما دامت أرواحهم في أجسادهم، فقال الرب وعزتي وجلالي، لا أزال أغفر لهم ما استغفروني» أخرجه أحمد والحاكم.

Dieu n'avait pas châtié les idolâtres de La Mecque à cause de la bénédiction du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui vivait parmi eux. Quand il leur quitta en le forçant à émigrer vers Médine, Dieu leur fit goûter Sa puissance en faisant tuer une partie et capturant une autre parmi leurs chefs et notables. Puis Il leur dirigea vers les moyens d'effacer leurs péchés et fautes en implorant Son pardon. Mais Qatada et As-Souddy ont déclaré qu'ils n'avaient jamais demandé au Seigneur de leur pardonner, autrement Il ne les aurait pas châtiés.

Quant à Al-Hassan Al-Basri et Ikrima, ils ont précisé que ce verset: «**Allah ne saurait punir les hommes....**» fut abrogé par le verset suivant: «**Pourquoi Allah ne les punirait-Il pas....**» et c'est pourquoi ils ont combattu à La Mecque et éprouvé la faim et les calamités.

Ces polythéistes, pourquoi Dieu ne les punirait-Il pas alors qu'ils écartent les fidèles de la Maison Sacrée qui se trouve à La Mecque, ces derniers sont vraiment les amis de cette mosquée et les plus dignes d'y faire la circumambulation tout autour: Ceux qui craignent Dieu et les compagnons du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Dieu montre cela aussi d'une façon plus précise quand Il dit: «**Il n'appartient pas aux infidèles d'entretenir le culte d'Allah, alors qu'ils sont les propres témoins de leur impiété. Leurs œuvres sont vaines et ils auront l'enfer pour séjour éternel. L'entretien du culte ne saurait être assuré que par ceux qui croient à Allah et au jour dernier, qui observent la prière et acquittent la dîme et qui ne craignent qu'Allah. Ceux-là ont des chances de faire leur salut**» [Coran IX, 17-18] et aussi dans ce verset: «**Mais éloinger les gens de la voie d'Allah, renier Allah, détourner les fidèles de l'oratoire sacré et en chasser les habitants, quel sacrilège encore plus grave au regard d'Allah**» [Coran II, 217].

Al-Hafedh Ben Mardaweih rapporte d'après Anas Ben Malek qu'on demanda à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Qui sont tes amis?» Il répondit: «Ils sont ceux qui craignent Dieu», puis il récita le verset.

Puis Dieu raconte ce qui était le comportement des idolâtres au sein du Temple sacré: «**Leur prière dans le Temple n'était que clameurs et applaudissements**», ils y sifflaient et battaient les mains. D'autant plus,

comme raconte Ibn Abbas, les idolâtres de Qoraïch faisaient les tournées autour de la Maison à l'état de nudité totale.

Quant à Ibn Omar, il a commenté leur geste en disant qu'ils agissaient ainsi pour brouiller la prière du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, ou selon les dires d'Az-Zouhari, ils tournaient les croyants en dérision. Et pour répondre à leurs méfaits, Dieu leur dit: **«Subissez maintenant la peine que vous vaut votre impiété».**

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُمْ لِيَصُدُّوا۟ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ فَسَيُنفِقُونَهَا ثُمَّ
تَكُونُ عَلَيْهِمْ حَسْرَةً ثُمَّ يُغْلَبُونَ ۗ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِلَىٰ جَهَنَّمَ يُحْشَرُونَ
﴿٣٦﴾ لِيَمِيزَ ٱللَّهُ ٱلْخَبِيثَ مِنَ ٱلطَّيِّبِ وَيَجْعَلَ ٱلْخَبِيثَ بَعْضَهُۥ عَلَىٰ بَعْضٍ
فَيَرْكُمَهُۥ جَمِيعًا فَيَجْعَلَهُۥ فِى جَهَنَّمَ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿٣٧﴾

'inna-l-ladîna kafarû yunfiqûna 'amwâlahum liyaṣuddû 'an sabîli-L-Lâhi fasayunfiqûnahâ ṯumma takûnu 'alayhim ḥasratan ṯumma yuġlabûna wa-l-ladîna kafarû 'ilâ jahannama yuḥšrûna (36) liyamîza-L-Lâhu-l-ḫabîṯa mina-ṭ-ṭayyibi wa yaj'ala-l-ḫabîṯa ba'ḍuhû 'alâ ba'ḍin fayarkumahû jamî'an fayaj'alahû fî jahannama 'ûlâ'ika humu-l-ḫasirûna (37).

Les infidèles emploient leurs biens à détourner de la voie d'Allah. Ils perdront leurs biens, non sans en éprouver du regret. Puis en fin de compte, ils perdront la partie. L'enfer est réservé aux infidèles. (36) Allah distingue les mauvais des bons. Les mauvais, Ils les entasse les uns sur les autres pour n'en faire qu'un monceau, qu'Il précipite en enfer. Ce sont là les réprouvés. (37).

Mouhammd Ben Ishaq raconte: «Après la défaite des polythéistes à Badr et le retour à La Mecque, Abou Soufian put récupérer toute la caravane. Abdullah Ben Abi Rabi'a, Ikrima Ben Abou Jahl et Safwan Bwn Oumaya se rendirent chez lui à la tête d'un groupe des Qoraïchites qui avait perdu des pères, fils et frères. A Abou Soufian et à ceux qui avaient une part des biens dans la caravane, ils s'adressèrent: «O Qoraïchites! Mouhammad a massacré votre élite et vous a laissés sans père, ni fils ni frère! Donnez-nous les biens de cette caravane, peut-être on arriverait à nous venger de lui». Les Qoraïchites ne tardè-

rent pas à leur en donner. C'est à cette occasion que fut révélé ce verset: «**Les infidèles enploient leurs biens....** jusqu'à: «**Ce sont là les reprouvés»**.

Ad-Dahak a dit: «Bien que ce verset fut descendu à propos d'un groupe de Qoraïchites, mais son application est générale, car Dieu, par cela, voulut montrer que tous ceux qui dépensent leurs richesses pour écarter les hommes de la vérité, ils ne font que les gaspiller puis ils déploreront de l'avoir fait. Ceux-ci veulent éteindre, de leurs bouches, la lumiere de Dieu et la proclamation de la parole de la vérité. Mais Dieu parachèvera Sa lumière en dépit des mécroyants. Voilà l'opprobre qu'ils subiront dans le bas monde et un châtiment très douloureux leur sera réservé dans l'autre. Qui vivra verra de ses propres yeux et entendra de ses propres oreilles qui lui causera tant de peines». Voilà le sens de ces paroles divines: «**Ils perdront leurs biens, non sans en éprouver du regret. Puis, en fin de compte, ils perdront la partie. L'enfer est réservé aux infidèles»**.

Quant aux dires de Dieu: «**Allah distingue les mauvais des bons»** Ibn Abbas a dit que cela signifie la distinction entre les heureux et les malheureux, et selon As-Souddy, entre les fidèles et les impies. Ce qui est probable, c'est que cette distinction sera faite dans la vie future d'après les dires de Dieu: «**et nous disons à ceux qui nous ont associé d'autres divinités. «Mettez-vous ensemble vous et les divinités que vous nous avez associées». Puis nous les séparerons»** [Coran X, 28] ou ce verset: «**Quand l'Heure sonnera, les hommes seront séparés»** [Coran XXX, 14].

Il se peut aussi que cette distinction soit faite dans la vie présente en exposant les œuvres des croyants d'après le verset «**Allah distingue les mauvais des bons»** en séparant ceux qui veulent combattre dans la voie de Dieu contre les incrédules de ceux qui s'abstiennent de le faire, comme le Seigneur le montre dans ce verset: «**La défaite que vous avez essuyée le jour de la rencontre des deux armées a été voulue par Allah pour reconnaître les infidèles d'avec les hypocrites»** [Coran III, 166] et dans cet autre: «**Allah ne saurait laisser les fidèles dans l'état où ils sont, sans distinguer entre les mauvais et les bons»** [Coran III, 179].

On peut interpréter donc le verset (n: 37) de la façon suivante: Dieu a éprouvé les fidèles par les impies pour les combattre en desti-

nant aux derniers de dépenser leurs richesses, pour qu'il sépare le mauvais du bon. Il entasse les mauvais les uns sur les autres, les amoncelle tous ensemble, et les précipite en enfer. Voilà le sort des perdants dans les deux mondes.

قُل لِّلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِن يَنتَهُوا۟ يُغْفَرْ لَهُم مَّا قَدْ سَلَفَ وَإِن يَعُودُوا۟ فَقَدْ
مَضَتْ سُنَّتُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٣٨﴾ وَقَٰتِلُوهُمْ حَتَّىٰ لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ وَيَكُونَ
ٱلدِّينُ كُلُّهُۥ لِلَّهِ ۚ فَإِنِ ٱنتَهَوْا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ بِمَا يَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٣٩﴾ وَإِن
تَوَلَّوْا۟ فَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ مَوْلَىٰكُمْ ۚ نِعْمَ ٱلْمَوْلَىٰ وَنِعْمَ ٱلنَّصِيرُ ﴿٤٠﴾

qul-li-l-ladîna kafarû 'in yantahû yuġfar lahum mâ qad salafa wa 'in ya'ûdû faqad madat sunnatu-l-'awwalîna (38) waqâtilûhum ḥattâ lâ takûna fitnatun wa yakûna-d-dînu kulluhû-li-L-Lâhi fa'ini-n-tahaw fa'inna-L-Lâha bimâ ya'malûna baṣîrun (39) wa 'in tawallaw fa'lamû 'anna-L-Lâha mawlâkum ni'ma-l-mawlâ wa ni'ma-n-naṣîru (40).

Avertis les infidèles que s'ils se convertissent, leur passé sera effacé. S'ils s'obstinent, que ne méditent-ils l'exemple des peuples qui les ont précédés? (38) Combattez-les jusqu'à ce que vous ayez étouffé la guerre civile et qu'il n'y ait plus qu'une religion, celle d'Allah! S'ils désarment, qu'ils soient sans inquiétude! Allah voit tout. (39) S'ils s'obstinent, souvenez-vous qu'Allah est votre Maître, le meilleur des maîtres, le plus ferme des protecteurs (40).

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de dire aux incrédules que s'ils cessent toute obstination et impiété, et s'ils se convertissent, reviennent à Lui repentants, tous leurs péchés commis auparavant à cause de leur incrédulité lui seront absous, comme il est dit dans un hadith authentifié: *«Quiconque devient un bon musulman ne sera plus interrogé sur ce qu'il a fait dans le temps de l'ignorance (Jahiliah). Mais s'il nuit à l'Islam après sa conversion, on lui demandera compte de ce qu'il aura commis de péchés avant et après sa conversion.* Et dans un autre hadith, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«L'Islam abroge toutes les religions précédentes, et le repentir efface tous les péchés commis».*

Contre cette promesse, il y a cette menace: «**S'ils s'obstinent**» et persévèrent dans leur incrédulité, ou bien recommencent leurs méfaits, qu'ils se rappellent alors l'exemple des peuples qui les ont précédés, ils avaient traité les Prophètes de menteurs et persistaient dans leur égarement, nous avons sévi contre eux et les avons châtiés.

«**Combattez-les jusqu'à ce que vous ayez étouffé la guerre civile et qu'il n'y ait plus qu'une religion, celle d'Allah**». Al-Boukhari rapporte d'après Ibn Omar qu'un homme vint lui dire: «O Abou Abdul Rahman, n'entends-tu pas ce que Dieu a dit dans Son Livre: «**Lorsque deux groupes de croyants se combattent, conciliez-les...** jusqu'à la fin du verset [Coran XLIX, 9], qui donc t'empêche de combattre comme Dieu a prescrit dans ce verset?» Il lui répondit: «O fils de mon frère, qu'on me reproche pour n'avoir pas combattu m'est plus préféré de me reprocher, si je combats, grâce à ce verset: «**Celui qui tue volontairement un musulman...** jusqu'à la fin du verset. [Coran IV, 93]. Et l'homme de répliquer: «Mais Dieu a dit: «**Combattez-les jusqu'à ce que vous ayez étouffé la guerre civile**» Ibn Omar rétorqua: «Nous nous sommes déjà conformés à cet ordre du temps de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors que les musulmans étaient peu nombreux. On éprouvait l'un d'eux dans sa religion et le résultat ou bien on le tuait, ou on faisait de lui un prisonnier. Mais toute tentation avait cessé lorsque les musulmans sont devenus plus nombreux.

Cet homme, constatant qu'il n'a pas obtenu le résultat qu'il voulait, redemanda à Ibn Omar: «Que penses-tu alors de 'Othman et de 'Ali?» Et Ibn Omar de répondre: «Dieu avait pardonné à 'Othman, mais vous avez répugné cette grâce de Dieu. Quant à 'Ali, il est le cousin et le beau-fils de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, et voilà sa fille là où vous la voyez».

L'expression «guerre civile» citée dans le verset signifie, d'après Ibn Abbas «Le polythéisme» ou «l'épreuve dans la religion» selon Ourwa Ben Az-Zoubayr.

«**Et qu'il n'y ait plus qu'une religion, celle d'Allah**» cette religion qui est basée sur l'unicité de Dieu d'après Ibn Abbas, ou l'attestation qu'il n'y a de divinité que Dieu sans qu'il y ait du polythéisme et de renier toute autre divinité, selon Al-Hassan et Qatada. Ce qui renforce cette opinion est ce hadith cité dans les deux Sahihs où l'Envoyé de Dieu -

qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«J'ai reçu l'ordre de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu. S'ils font cela, leur sang et leurs biens seront préservés à moins qu'ils ne soient coupables, et Dieu règlera leur compte»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[(1)].

«S'ils désarment» c'est à dire: s'ils cessent le combat, ou bien selon une autre interprétation: s'ils renoncent à leur incrédulité, et comme vous ne pouvez plus scruter leur for intérieur **«Allah voit tout».** Ceci est pareil aux dires de Dieu: **«S'ils se soumettent, s'ils observent la prière et paient la dîme, laissez-les en paix»** [Coran IX, 5]. Et dans un autre verset Il a dit à leur sujet: **«... ce sont vos frères en religion»** [Coran IX, 11] et aussi: **S'ils cessent le combat, abstenez-vous de toutes représailles si ce n'est contre les méchants»** [Coran II, 193].

Dans un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fut mis au courant que Oussama (Ben Zaid) a tué un polythéiste de son sabre après avoir attesté qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu. Il dit à Oussama: *«L'as-tu tué après avoir témoigné qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu? Quel argument auras-tu au jour de la résurrection contre cette profession de foi?»* Il lui répondit: «O Envoyé de Dieu, il ne l'a prononcée que pour se sauver!» Et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de répliquer: *«As-tu fendu son cœur?,* et il ne cessa de lui reprocher son faux agissement à tel point, ajouta Oussama, que j'aurais souhaité ne pas être musulman avant ce jour-là» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[(2)].

---

(1) ثبت في الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «أمرت أن أقاتل الناس حتى يقولوا لا إله إلا الله، فإذا قالوها عصموا مني دماءهم وأموالهم إلا بحقها وحسابهم على الله عزَّ وجلّ».

(2) وفي الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال لأسامة لما علا ذلك الرجل بالسيف، فقال لا إله إلا الله فضربه فقتله، فذكر ذلك لرسول الله ﷺ، فقال لأسامة: «أقتلته بعدما قال لا إله إلا الله؟ وكيف تصنع بلا إله إلا الله يوم القيامة»؟ فقال: يا رسول الله إنما قالها تعوذاً. قال: «هلاّ شققت عن قلبه»، وجعل يقول ويكرر عليه: «من لك بلا إله إلا الله يوم القيامة»؟ قال أسامة: حتى تمنيت أني لم أكن أسلمت إلا يومئذ». رواه بخاري ومسلم.

«S'ils s'obstinent» en persévérant dans leur hostilité contre vous, **«souvenez-vous qu'Allah est votre Maître»** qui vous secourra contre vos ennemis car Il est **«le plus ferme des protecteurs»**.

۞ وَٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّمَا غَنِمۡتُم مِّن شَيۡءٖ فَأَنَّ لِلَّهِ خُمُسَهُۥ وَلِلرَّسُولِ وَلِذِي ٱلۡقُرۡبَىٰ
وَٱلۡيَتَٰمَىٰ وَٱلۡمَسَٰكِينِ وَٱبۡنِ ٱلسَّبِيلِ إِن كُنتُمۡ ءَامَنتُم بِٱللَّهِ وَمَآ أَنزَلۡنَا عَلَىٰ
عَبۡدِنَا يَوۡمَ ٱلۡفُرۡقَانِ يَوۡمَ ٱلۡتَقَى ٱلۡجَمۡعَانِۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٖ قَدِيرٌ ٤١

wa 'lamû 'annamâ ġanimtum min šay'in fa'anna li-L-Lâhi ḫumusuhû wa li-r-rasûli wa lidî-l-qurbâ wa-l-yatâmâ wa-l-masâkîni wa-bni-sabîli 'in kuntum 'âmantum bi-L-Lâhi wa mâ 'anzalnâ 'alâ 'abdinâ yawma-l-furqâni yawma-l-taqâ-l-jam'âni wa-L-Lâhu 'alâ kulli šay'in qadîrun (41).

Sachez que sur le butin le cinquième revient à Allah, son Prophète, ses prohes, les orphelins, les pauvres et les voyageurs, si vous croyez en Allah et à ce que nous avons révélé à notre serviteur le jour où l'on discerna la vérité de l'erreur, le jour où les deux partis s'étaient rencontrés. Allah est puissant sur toute chose (41).

Parmi les faveurs que Dieu a octroyées à la communauté de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - figure le butin qui leur a rendu licite. Ce butin constitue tout les biens pris aux ennemis pendant les guerres en utilisant chevaux, montures et combattants, c'est à dire par la force. Il y a aussi les prises à la suite des transactions, sans faire la guerre, qui comprennent les tributs, les impôts fonciers et les biens laissés par un mort sans qu'il y ait des héritiers. Parmi les ulémas, il en est ceux qui ne distinguent pas entre ces deux sources et considèrent que tout cela constitue un butin.

«Sachez que sur le butin le cinquième revient à Allah» C'est une obligation légitime de prélever le cinquième sur le butin acquis pour être dépensé comme il est montré dans le verset, quelle que soit la valeur de ce butin.

Cependant, il y a eu différentes opinions concernant la part «ré-

servée à Dieu». Certains ont dit qu'on la dépense pour la Ka'ba. D'autres ont trouvé que le nom de Dieu a été cité dans le verset pour acquérir la bénédiction.

Quant à la part du cinquième qui revient à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, Ibn Abbas a dit: «Tout butin acquis par un régiment envoyé par le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, était partagé en cinq parts. Ce qui était destiné à Dieu et à Son Envoyé ne formait qu'un cinquième de tout le butin». Cette opinion fut soutenue par Al-Baihaqi qui a rapporté d'après Abdullah Ben Chaqiq qu'un homme vint trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - à wadi Al-Qoura en exposant un cheval. Il lui dit: «O Envoyé de Dieu, comment doit-on partager un butin?» Il répondit: «Un cinquième revient à Dieu et les quatre autres à l'armée» Et l'homme de répliquer: «Y aura-t-il une distinction entre un combattant et un autre?» - Non, rétorqua-t-il même pour la flèche que tu donnes de tes propres biens, tu n'en auras plus de droit que les autres».

'Ata a dit: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - peut disposer de ce cinquième qui lui est réservé comme il veut, et même il pourra le rendre à sa communauté de la façon qui lui conviendra. A cet égard l'imam Ahmed rapporte que Al-Miqdam Ben Ma'd Yakreb Al-Kindi tint compagnie à Oubada Ben As-Samet, Abou Ad-Darda' et Al-Hareth Ben Mou'awiah Al-Kindi, et ils se rappelèrent un hadith particulier. Abou Ad-Darda' dit à Oubada: «O Oubada, te souviens-tu des propos de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - au sujet des cinq parties du butin dans telle et telle expéditions?» Oubada répondit: «Je me rappelle que dans une des expéditions, après avoir accompli une prière en commun avec les fidèles, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - prit un poil entre deux doigts et dit: *«Ce poil fait aussi partie de vos prises, dont le cinquième me revient, et même ce cinquième sera de votre droit. Présentez donc (tout ce que vous gagnez) soit-il le fil ou le tissu, qu'il soit plus valeureux ou moins valeureux et ne fraudez jamais le butin, car la fraude ne procurera à son auteur que la honte dans le bas monde et l'enfer dans l'autre. Appliquez les prescriptions de Dieu soit que vous voyagez, soit que vous êtes résidents. Combattez pour*

la cause de Dieu car ce combat est une grande porte pour y accéder au Paradis et Dieu en délivre de la peine et de l'angoisse»[1].

On a rapporté que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - choisissait pour lui-même parfois un esclave, une esclave, un cheval, un sabre ou autre chose qu'on appelle la part du chef (qui ne fait pas partie du cinquième), tel que le sabre qu'il avait choisi en partageant le butin acquis le jour de Badr, d'après Ibn Abbas, ce sabre qu'on appelait: «Zoul-Fiqar». A savoir aussi que Safia, son épouse, était sa part du butin selon les dires de 'Aicha.

Yazid Ben Abdullah raconte: «Nous étions dans un endroit appelé Al-Mirbad quand un homme vint vers nous portant à la main un morceau de cuir où fut écrit ce qui suit: *«De Mouhammad l'Envoyé de Dieu à Bani Zouhayr Ben Aqich. Si vous attestez qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu, observez la prière, acquittez la zakat et versez le cinquième du butin ainsi que la part qui revient au Prophète et la part du chef, vous jouirez de la sécurité de Dieu et de Son Envoyé». On demanda à l'homme: «Qui a écrit cela?» - L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - répondit-il. (c.àd. selon ses ordres).* ***(Rapporté par Abou Daoud et Nassaï)***[2].

---

(1) روى الإمام أحمد عن المقدام بن معد يكرب الكندي: أنه جلس مع عبادة بن الصامت وأبي الدرداء والحارث بن معاوية الكندي رضي الله عنهم، فتذاكروا حديث رسول الله ﷺ، فقال أبو الدرداء لعبادة: يا عبادة كلمات رسول الله ﷺ في غزوة كذا وكذا في شأن الأخماس، فقال عبادة: إن رسول الله ﷺ صلى بهم في غزوة إلى بعير من المغنم، فلما سلم قام رسول الله ﷺ فتناول وبرة بين أنملتيه فقال: «إن هذه من غنائمكم، وإنه ليس لي فيها إلا نصيبي معكم الخمس، والخمس مردود عليكم، فأدوا الخيط والمخيط، وأكبر من ذلك وأصغر، ولا تغلوا، فإن الغلول عار ونار على أصحابه في الدنيا والآخرة، وجاهدوا الناس في الله القريب والبعيد، ولا تبالوا في الله لومة لائم، وأقيموا حدود الله في السفر والحضر، وجاهدوا في الله، فإن الجهاد باب من أبواب الجنة عظيم ينجي الله به من الهم والغم».

(2) عن يزيد بن عبد الله قال: كنا بالمربد إذ دخل رجل معه قطعة أديم فقرأناها فإذا فيها: «من محمد رسول الله إلى بني زهير بن أقيش، إنكم إن شهدتم أن لا إله إلا الله وأن محمداً

On peut conclure que l'imam -ou le gouverneur- pourra disposer des biens du butin selon les mêmes enseignements et des autres biens qui forment la capitation et l'impôt foncier.

La question qui se pose est la suivante: «Que sera le sort du cinquième qui était réservé au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - après sa mort?».

Une opinion dit qu'il sera de droit de son successeur (c.à.d. les califes).

Une autre dit qu'ils sera consacré aux intérêts des musulmans.

Une troisième stipule qu'il sera dépensé en faveur de ceux qui sont cités dans le verset: Les proches, les orphelins, les pauvres et les voyageurs.

Une quatrième précise que la part du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et celle des proches reviendront aux orphelins, pauvres et voyageurs.

Enfin une cinquième qui donne tout le cinquième aux proches.

Une autre question découle de la première: que faire de ces deux parts?

Certains ont dit: La part du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - sera du droit de son calife. Selon d'autres: elle reviendra aux proches du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - ou à ceux du calife. Puis ils se sont mis d'accord à consacrer ces deux parts pour l'équipement de l'armée en montures et armes, ce qui fut appliqué du temps des deux califats Abou Bakr et 'Omar -que Dieu les agrée-, selon les dires de Al-A'mach d'après Ibrahim. Al-'A'mach demanda à Ibrahim: «Quel était l'avis de 'Alî a ce propos?» Il répondit: «Il l'appuyait avec force».

Quant à la part de ses proches, elle est de droit de Bani Hachem et Bani Al-Muttaleb car ces derniers ont secouru les premiers du

---

رسول الله، وأقمتم الصلاة، وآتيتم الزكاة، وأديتم الخمس من المغنم، وسهم النبي ﷺ، وسهم الصفي، أنتم آمنون بأمان الله ورسوله»، فقلنا: من كتب لك هذا؟ فقال: رسول الله ﷺ» رواه أبو داود والنسائي.

temps de l'ignorace (Jahilia) et au début de l'ère islamique, puis ils furent renfermés avec le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dans un des quartiers de La Mecque pour manifester leur consentement contre les Qoraïchites idolâtres lors du blocus, et pour le défendre. Parmi eux il y avait des musulmans qui obtempérèrent à Dieu et à Son Prophète, et des idolâtres poussés par le sentiment tribal, orgueil et soumission aux ordres d'Abi Taleb l'oncle paternel du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -

Quant à Bani Abd Chams et Bani Nawfal, bien qu'ils étaient leurs cousins, ils n'approuvèrent point leur agissement, même ils leur déclarèrent la guerre et incitèrent les autres tribus à combattre l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -

Selon les différents dires des chroniqueurs et ulémas on peut conclure que les Bani Hachem et les Bani Al-Muttaleb formaient une seule partie. Et d'après Moujahed, il leur était indigne d'accepter les aumônes, étant les proches du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et comme il y avait parmi eux les pauvres et les misérables, on leur a consacré le cinquième du butin qui tenait lieu des aumônes, et qui gardait leur dignité car, selon les dires de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: *«Ces aumônes sont la lavure des gens»* (On a assimilé cette aumône qui purifie les biens de l'homme à la lavure de son corps ou sa lessive).

«Les orphelins» sont certes ceux des musulmans. Deux opinions ont été données à leur sujet: La première ne distingue pas entre les riches et les pauvres. La deuxième concerne les indigents qui ne trouvent pas de quoi subsister ou combler leur besoin.

«Les voyageurs» il s'agit de ceux qui se déplacent de leur propre pays pour différents buts et se trouvent à un moment donné dans un état de besoin pour rentrer, ce que nous allons le détailler dans la sourate «Le repentir».

«Si vous croyez en Allah et à ce que nous avons révélé à notre serviteur» une expression qui signifie: Appliquez les ordres divins en ce qui concerne le cinquième du butin si vraiment vous croyez à Dieu, au jour dernier et ce qui a été révélé à l'Envoyé de Dieu.

A cet égard il est cité dans les deux Sahihs d'après Ibn Abbas que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à la députation de Abd Al-Qais: *«... Et je vous ordonne de faire quatre choses et de vous abstenir de quatre. Je vous ordonne de: Croire en Dieu, s'acquitter des prières, payer la zakat et verser le cinquième du butin...»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Le jour où l'on discerna la vérité de l'erreur, le jour où les deux partis s'étaient rencontrés» En ce jour-là Dieu a octroyé aux hommes une grande faveur en leur montrant clairement la vérité et l'erreur et les dirigeant vers la première et où Dieu a élevé la parole de la foi. C'était le jour de Badr d'après les dires d'Ibn Abbas et Ourwa Ben Az-Zoubayr.

Le jour de Badr fut le premier combat auquel participa l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à la tête de trois cent et quelques fidèles alors que les polythéistes comptaient entre mille et neuf cent dirigés par Outba Ben Rabi'a. Dieu, en ce jour-là, mit les idolâtres en déroute dont soixante-dix parmi eux furent tués et un nombre égal de prisonniers. C'était un vendredi le 17 de Ramadan.

إِذْ أَنتُم بِالْعُدْوَةِ الدُّنْيَا وَهُم بِالْعُدْوَةِ الْقُصْوَىٰ وَالرَّكْبُ أَسْفَلَ مِنكُمْ ۚ وَلَوْ
تَوَاعَدتُّمْ لَاخْتَلَفْتُمْ فِي الْمِيعَادِ ۙ وَلَٰكِن لِّيَقْضِيَ اللَّهُ أَمْرًا كَانَ مَفْعُولًا لِّيَهْلِكَ
مَنْ هَلَكَ عَن بَيِّنَةٍ وَيَحْيَىٰ مَنْ حَيَّ عَن بَيِّنَةٍ ۗ وَإِنَّ اللَّهَ لَسَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٤٢﴾

'id 'antum bi-l-'udwati-d-dunyâ wahum bi-l- 'udwati-l-quṣwâ wa-r-rakbu 'asfala minkum walaw tawa'attum laḫtalaftum fî-l-mi'âdi wa lâki-l-liyaqḍiya-L-Lâhu 'amran kâna maf'ula-l-liyahlika man halaka 'am-bayyinatin wa yaḥya man ḥayya 'am-bayyinatin wa 'inna-L-Lâha la-Sami'un 'Alîmun (42).

---

(1) جاء في الصحيحين من حديث عبد الله بن عباس في وفد عبد القيس أن رسول الله ﷺ قال لهم: «وآمركم بأربع وأنهاكم عن أربع: آمركم بالإيمان بالله، ثم قال هل تدرون ما الإيمان بالله؟ شهادة أن لا إله إلا الله وأن محمداً رسول الله، وإقام الصلاة وإيتاء الزكاة، وأن تؤدوا الخمس من المغنم».

Vous étiez sur le versant le plus proche, vos ennemis sur le versant le plus éloingé. La caravane se trouvait en contrebas. En auriez-vous convenu que cette rencontre eût été moins précise? Mais Allah veillait à l'accomplissement de l'ordre qu'Il avait décrété. Désormais ceux qui périront, périront avertis et ceux qui vivront, vivront avertis. Allah entend et sait tout. (42).

Le jour de la rencontre des deux parties, les fidèles se trouvaient sur le versant proche de Médine, les idolâtres sur le verset éloingé (de Médine) vers La Mecque, et la caravane d'Abou Soufian plus bas que les musulmans du côté du littoral. Si musulmans et idolâtres s'étaient fixé les conditions du combat, ils n'auraient pas été d'accord. Car d'après Ibn Ishaq, le nombre de combattants n'était pas équivalent «**mais Allah veillait à l'accomplissement de l'ordre qu'Il avait décrété**» et une décision qui devait être exécutée en rendant puissants ceux qui avaient cru, et humiliant les impies. C'était donc dû à la Sagesse de Dieu. A savoir que l'Envoyé de DIeu - qu'Allah le bénisse et le salue - et les fidèles ne sont sortis, en principe, que pour s'emparer de la caravane d'Abou Soufian, mais Dieu avait réuni les deux partis sans qu'ils aient l'intention d'affronter l'un l'autre.

Ibn Jarir raconte: «Abou Soufian revenait de Châm à la tête de la caravane et Abou Jahl devait sortir de la Mecque avec les Qoraïchites pour les défendre contre l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et ses compagnons. Les deux partis se rencontrèrent à Badr sans qu'aucun d'eux n'eût vent de la présence de l'autre, mais ceux qui étaient venus pour puiser de l'eau les avaient mis au courant.

Ibn Ishaq rapporte: «Abou Soufian envoya quelqu'un annoncer aux Qoraïchites que Dieu a sauvegardé la caravane: hommes, montures et biens, retournez chez vous». Mais Abou Jahl déclara: «Non par Dieu, nous ne retournons pas avant de nous rendre à Badr -qui était une des foires des Arabes- y demeurer trois jours pour donner à manger en égorgeant les chameaux, à boire du vin, demander aux esclaves de chanter afin que tous les Arabes aient constaté qui sommes nous, et par la suite ils auront peur de notre puissance.

«L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit alors aux fidèles: «Voilà La Mecque qui vous envoie les meilleurs de ses hommes». Sa'd Ben Mou'adz dit à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et

le salue -: «Nous allons te construire une tonnelle où tu t'installes en mettant à ton service de montures pour que nous allions affronter notre ennemi. Si Dieu nous accorde la victoire et nous rend plus puissants, ce sera un bien ce que nous cherchons. Si un revers quelconque nous arrive tu pourras alors te servir de ces montures afin de rejoindre ceux que nous avons laissés derrière nous à Médine. Car il en est de gens qui nous ont fait défection, mais par Dieu ils te gardent un amour aussi intense que le nôtre. S'ils savaient qu'il y aura un combat, ils ne se seraient plus restés chez eux sans venir à ton aide». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - le remercia et lui souhaita le bien.

On fit constuire la tonnelle où le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et Abou Bakr seuls s'y installèrent. Quant aux Qoraïchites, ils arrivèrent au lieu de combat. A Leur vue, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - s'écira: «Mon Dieu! Voilà les Qoraïchites qui sont venus pleins de défi et de gloriole et en traitant Ton Messager de menteur. Mon Dieu, mets-les en déroute demain matin».

«Désormais ceux qui périront, périront avertis, et ceux qui vivront, vivront avertis» Ceci signifie en d'autres termes: que celui qui veut mécroire après ces preuves irréfutables, le fasse, et que celui qui veut croire, le fasse pour la même raison. Dieu veut montrer aux hommes qu'il les a réunis, fidèles et impies, sans un rendez-vous fixé à l'avance afin d'accorder la victoire aux fidèles, de mettre au clair la vérité et l'erreur, la preuve irréfutable, et pour ne pas laisser un argument à quiconque. Alors pour que celui qui devait mourir, périsse pour une raison évidente, et pour que celui qui demeurerait en vie, survive comme témoin d'une preuve irréfutable, car la foi est la vie du cœur.

Enfin Dieu affirme qu'il entend les invocations et les implorations des fidèles et sait qu'il va leur accorder la victoire sur les rebelles et les idolâtres.

إِذْ يُرِيكَهُمُ ٱللَّهُ فِى مَنَامِكَ قَلِيلًا ۖ وَلَوْ أَرَىٰكَهُمْ كَثِيرًا لَّفَشِلْتُمْ
وَلَتَنَٰزَعْتُمْ فِى ٱلْأَمْرِ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ سَلَّمَ ۗ إِنَّهُۥ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٤٣﴾

وَإِذْ يُرِيكُمُوهُمْ إِذِ ٱلْتَقَيْتُمْ فِىٓ أَعْيُنِكُمْ قَلِيلًا وَيُقَلِّلُكُمْ فِىٓ أَعْيُنِهِمْ لِيَقْضِىَ
ٱللَّهُ أَمْرًا كَانَ مَفْعُولًا ۗ وَإِلَى ٱللَّهِ تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ (٤٤)

'id yurikahumu-L-Lâhu fî manâmika qalîlan wa law 'arâkahum katîra-l-lafašiltum wa latanaza'tum fî-l-'amri walâkinna-L-Lâha sallama 'innahû 'Alîmum-b-dâti-ṣ-ṣudûri (43) wa 'id yurîkumûhum 'idi-ltaqaytum fî 'a'yunikum qalîlan wa yuqallilukum fî 'a'yunihim liyaqḍiya-L-Lâhu 'amran kâna maf'ûlan wa 'ilâ-L-Lâhi turja'u-l-'umûru (44).

Allah te montra en songe l'armée ennemie peu nombreuse. S'il te l'avait montrée plus forte, vous vous seriez démoralisés et la discorde se serait mise dans vos rangs. Allah vous a épargné cette infortune. Il sait ce que recèlent vos cœurs (43) Lorsque vous rencontrâtes vos ennemis, Allah les fit apparaître à vos yeux moins nombreux qu'ils n'étaient; de même qu'Il vous fit apparaître à leurs yeux moins nombreux. Allah exécuta ainsi l'ordre qu'Il avait décrété C'est à Allah que toutes choses font retour (44).

Moujahed a dit: «Dieu fit voir en songe à Son Prophète ses ennemis peu nombreux qui, de sa part, le fit connaître aux fidèles pour les affermir. **«S'Il te l'avait montrée plus forte,vous vous seriez démoralisés»** en éprouvant une certaine frayeur et vous divisant au sujet de leur combat. Mais Dieu a préservé les fidèles d'une telle discorde car Il connaît le contenu des cœurs **«Il surprend les regards et les secrets des cœurs»** [Coran XL, 19].

Ainsi en montrant l'ennemi peu nombreux aux yeux des musulmans, ce fut pour les encourager. Ibn Mass'oud a dit à cet égard: «Le jour de Badr les idolâtres m'apparurent si peu nombreux au point que je dis à un homme qui se trouvait à mes côtés: «Crois-tu que leur nombre dépasse les 70?» - Non, me répondit-il, ils forment une centaine». En faisant l'un d'eux comme captif, il nous dit qu'ils étaient mille combattants.

«Allah exécuta ainsi l'ordre qu'Il avait décrété» tel était le but qui consistait à se venger des impies et à parachever Ses grâces sur ceux qui ont cru en Lui. Il fit apparaître chaque parti peu nombreux aux yeux de l'autre afin que, en l'affrontant, ait le sentiment de le vaincre facilement. Mais lors de la mêlée, Il fortifia et appuya les fidèles par

mille anges en file ininterrompue, et de cette façon les idolâtres crurent que leur nombre était la moitié de l'autre; comme Dieu le montre dans ce verset: «**Vous avez l'exemple de ces deux armées qui se sont affrontées, l'une en combattant pour la cause d'Allah, l'autre incrédule. Cette dernière paraissait à vos yeux deux fois plus nombreuse que l'autre**» [Coran III, 13]. Voilà ce qui est commun entre ce verset et l'autre sus-mentionné, et chacun des deux est une vérité.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا لَقِيتُمْ فِئَةً فَٱثْبُتُواْ وَٱذْكُرُواْ ٱللَّهَ كَثِيرًا لَّعَلَّكُمْ
تُفْلِحُونَ ﴿٤٥﴾ وَأَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَلَا تَنَٰزَعُواْ فَتَفْشَلُواْ وَتَذْهَبَ رِيحُكُمْ
وَٱصْبِرُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿٤٦﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû 'idâ laqîtum fi'atan fatbutû wa-dkurû-L-Lâha katîran-l-la'allakum tuflihûna (45) wa'atî'u-L-Lâha wa rasûlahû walâ tanâza'û fatafšalû wa tadhaba rîhukum wa-sbirû 'inna-L-Lâha ma'a-s-sâbirîna(46).

O croyants, lorsque vous rencontrez une armée ennemie, soyez fermes et invoquez sans cesse le nom d'Allah. Votre succès est à ce prix(45) Obéissez à Allah et à Son Prophète en évitant toute discussion. Des discussions compromettraient votre union et entraineraient votre courage. Soyez patients. Allah pactise avec les patients (46).

Ceci constitue une exhortation de Dieu à Ses croyants serviteurs d'être fermes lors de la rencontre de l'ennemi et qui est en même temps une des règles du combat. A ce propos il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Hommes! ne souhaitez pas la rencontre de l'ennemi, demandez plutôt à Dieu le salut. Mais lorsque vous rencontrez l'ennemi, soyez patients et sachez que le Paradis est à l'ombre de l'épée»*. Puis l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salut - se leva et invoqua Dieu: *«Mon Dieu, Toi qui a révélé le Livre, qui a fait ciculer les nuages, qui a mis les factions en déroute, combats-les et donne-nous la victoire sur eux»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) في الصحيحين: «يا أيها الناس لا تتمنوا لقاء العدو واسألوا الله العافية، فإذا لقيتموهم

Dans un autre hadith, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu aime qu'on garde le silence dans ces trois cas: lors de la récitation du Coran, lors du combat et en suivant le convoi funèbre».*

Ka'b Al-Ahbar rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Rien n'est préféré à Dieu plus que la récitation du Coran et Sa mention, car si c'était autrement Il n'aurait pas ordonné aux hommes de prier et de combattre. Ne voyez-vous pas que, lors de la mêlée, Il leur a ordonné de Le mentionner en leur disant: «**O croyants, lorsque vous rencontrez une armée ennemie, soyez fermes et invoquez sans cesse le nom d'Allah. Votre succès est à ce prix».**

Cet ordre consiste donc à être ferme en affrontant l'ennemi, à endurer leur rencontre, sans fuir, ni retourner sur leur pas, ni éprouver aucune crainte, et à mentionner et invoquer Dieu en de telle circonstance sans L'oublier, mais ils doivent implorer son secours, se fier à Lui, Lui demander de leur accorder la victoire et sans s'opposer les uns aux autres pour ne pas lâcher pied et perdre toute puissance.

Les compagnons, après le départ du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, firent montre de courage et de consultation selon ses ordres, ce qui n'était pas le cas des peuples qui les ont précédés et ne sera nullement celui des autres à l'avenir, ce par quoi ils ont pu conquérir les pays tant à l'est qu'à l'ouest malgré la multitude des armées ennemies. Ainsi la parole de Dieu fut élevée, Sa religion victorieuse et l'Islam répandu dans les quatre coins du monde.

وَلَا تَكُونُوا۟ كَٱلَّذِينَ خَرَجُوا۟ مِن دِيَـٰرِهِم بَطَرًا وَرِئَآءَ ٱلنَّاسِ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ
وَٱللَّهُ بِمَا يَعْمَلُونَ مُحِيطٌ ﴿٤٧﴾ وَإِذْ زَيَّنَ لَهُمُ ٱلشَّيْطَـٰنُ أَعْمَـٰلَهُمْ وَقَالَ لَا غَالِبَ
لَكُمُ ٱلْيَوْمَ مِنَ ٱلنَّاسِ وَإِنِّى جَارٌ لَّكُمْ ۖ فَلَمَّا تَرَآءَتِ ٱلْفِئَتَانِ نَكَصَ
عَلَىٰ عَقِبَيْهِ وَقَالَ إِنِّى بَرِىٓءٌ مِّنكُمْ إِنِّىٓ أَرَىٰ مَا لَا تَرَوْنَ إِنِّىٓ أَخَافُ ٱللَّهَ ۚ

فاصبروا، واعلموا أن الجنة تحت ظلال السيوف»، ثم قام النبي ﷺ وقال: «اللهم منزل الكتاب، ومجري السحاب، وهازم الأحزاب، اهزمهم وانصرنا عليهم» أخرجه الشيخان عن عبد الله بن أبي أوفى مرفوعاً.

وَٱللَّهُ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٤٨﴾ إِذْ يَقُولُ ٱلْمُنَٰفِقُونَ وَٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ
غَرَّ هَٰٓؤُلَآءِ دِينُهُمْ ۗ وَمَن يَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ فَإِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٤٩﴾

walâ takûnû ka-l-ladîna harajû min diyârihim bataran wa ri'â'a-n-nâsi wa yasuddûn 'an sabîli-L-Lâhi wa-L-Lâhu bimâ ya'malûna muhitun (47) wa 'id zayyana lahumu-š-šaytânu 'a'mâlahum wa qâla lâ gâliba lakumu-l-yawma mina-n-nâsi wa 'innî jâru-l-lakum falammâ tarâ' 'ati-l-fi'atâni nakasa 'alâ 'aqibayhi waqâla 'innî barî'um minkum 'innî' 'arâ mâ lâ tarawna 'innî' 'ahâfu-L-Lâha wa-L-Lâhu šadîdu-l-'iqâbi (48) 'id yaqlu-l-munâfiqûna wa-l-ladîna fî qulûbihim maradun garra hâ'ulâ''i dînuhum wa may-yatawakkal 'alâ-L-Lâhi fa 'inna-L-Lâha 'Azîzun Hakîmun (49).

N'imitez pas ces gens *qui quittèrent leurs foyers, pleins de morgue et* de gloriole, pour détourner leurs emblables de la voie d'Allah. Aucun de leurs gestes n'a échappé à Allah. (47) Satan les avait circonvenus sur leur propre valeur et leur avait dit: «Aujourd'hui, vous êtes invincibles. Du reste, je suis là pour vous soutenir». Lorsque les deux troupes furent en présence, il tourna sur ses talons en disant: «Je me désolidarise de vous. Je vois ce que vous ne voyez pas. Je crains Allah. Il est terrible dans la répression» (48) Les hypocrites et ceux qui avaient un cœur débile disaient: «Leur religion est aveugle». Mais seuls ceux qui se confient à Allah en éprouvent la puissance et la sagesse (49).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de combattre dans son chemin avec sincérité et dévouement sans être semblables à ceux qui sortirent de leurs demeures avec insolence et pour être vus des autres «**Pour détourner leurs semblables de la voie d'Allah**» à la façon d'Abou Jahl quand il a dit: «Non par Dieu, nous ne retournerons pas à nos foyers avant d'atteindre la source d'eau de Badr, d'égorger les chameaux, de boire le vin et de demander à nos esclaves de chanter». Il n'a rencontré, après cette obstination et cette gloriole, que la mort et la fin dans un puits où il fut enterré et subira un châtiment pour l'éternité.

«**Aucun de leurs gestes n'a échappé à Allah**» Car Sa science s'étend à tout ce que les hommes font comme il en fut des idolâtres qui sont sortis pour combattre l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à Badr. A ce propos Mouhammad Ben Ka'b raconte qu'en ce

---

jour-là les Qoraïchites hommes et femmes quittèrent La Mecque avec leurs esclaves chanteuses en jouant du tambour, voilà le sens du verset: **«N'imitez pas Les gens qui quittèrent leurs foyers pleins de morgue et de gloriole»** Le démon, en ce jour-là, embellit aux yeux de ces idolâtres leurs propres actions en leur disant: **«Aujourd'hui, vous êtes invincibles. Du reste, je suis là pour vous soutenir».** Il les a incités à de tel agissement en les encourageant. Mais les homme oublient que Satan **«leur fait de promesses, il stimule leurs désirs. Les promesses de Satan sont trompeuses»** [Coran IV, 120].

Le jour de Badr, comme raconte Ibn Abbas, Satan sortit à la tête de sa cohorte avec les polythéistes en leur suggérant que personne au monde ne pourrait les vaincre. Mais voyant les anges devant lui venus secourir les fidèles **«il tourna sur ses talons en disant: «Je me désolidarise de vous. Je vois ce que vous ne voyez pas».**

Dans un autre commentaire Ibn Abbas aurait raconté: «Le jour de Badr le démon Iblis arriva en hissant son étendard à la tête de ses suppôts sous la forme humaine en prenant les traits d'un homme de Bani Medlej appelé Souraqa Ben Malek Ben Medlej. Il dit aux polythéistes: «Aujourd'hui vous êtes invincibles. Du reste, je suis là pour vous secourir».

«Quand les hommes, de part et d'autre, se mirent en rangs de combat, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - prit une poignée de sable et la jeta dans la direction des idolâtres qui prirent la fuite. A ce moment Gabriel se dirigea vers Iblis, et celui-ci, en le voyant alors que sa main était dans la main d'un polythéiste, tira subitement sa main et prit la fuite avec sa cohorte. Le polythéiste s'écria: «O Souraqa! Tu as prétendu que tu vas nous soutenir?» Il lui répondit: «Je vois ce que vous ne voyez pas. Je redoute Dieu qui est terrible dans Son châtiment». Ce fut alors à la vue de Gabriel et les anges. La réponse de Satan est pareille à ces dires: **«Ils rappellent Satan disant à l'homme: «Ne crois pas», puis s'écriant quand l'homme a perdu la foi: «Je ne suis pas responsable de ton incrédulité. Quant à moi, je crains Allah le maître de l'univers»** [Coran LIX, 16] et aussi à ces dires: **«Une fois le destin accompli, Satan dira: «En vérité, Allah vous avait fait de sûres promesses. Moi aussi je vous ai fait des promesses, mais je ne les ai pas tenues»** [Coran XIV, 22].

En se préparant au combat, et quand les deux partis: fidèles et impies furent tout près les uns des autres, selon les dires d'Ibn Abbas, Dieu à ce moment fit apparaître chaque partie peu nombreuse aux yeux de l'autre, «**Les hypocrites et ceux qui avaient un cœur débile disaient: «Leur religion est aveugle»** croyant qu'ils allaient les vaincre. Mais ceux qui ont la foi et se fient à Dieu savent que Dieu est puissant et juste.

De plusieurs commentaires concernant ces hypocrites, on se contente de citer celui-ci qui s'avère être le plus logique d'après Moujahed et Mouhammad Ben Ishaq Ben Yassar: «Ces hypocrites formaient une partie de Qoraïchites qui étaient sceptiques et furent obsédés par leur scepticisme car, en voyant le petit nombre des musulmans, s'écrièrent: «Ceux-là se sont trompés dans leur religion». A la fin ils subirent la même défaite des idolâtres».

Dieu certes rend puissants et sages ceux qui se confient à Lui.

وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذْ يَتَوَفَّى ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ يَضْرِبُونَ وُجُوهَهُمْ وَأَدْبَٰرَهُمْ
وَذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿٥٠﴾ ذَٰلِكَ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيكُمْ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَيْسَ
بِظَلَّٰمٍ لِّلْعَبِيدِ ﴿٥١﴾

walaw tarâ 'id yatawaffâ-l-ladîna kafarû-l-malâ'ikatu yadribûna wujûhahum wa 'adbârahum wa dûqû 'adâba-l-harîqi (50) dâlika bimâ qaddamat 'aydîkum wa 'anna-L-Lâha laysa bi zallâmin li-l-'abîdi (51).

Ah! Si vous pouviez voir comment les anges ravissent la vie aux infidèles! ils les frappent au visage et au dos. «Goûtez la peine du feu» leur crient-ils (50) Ce châtiment, c'est vous qui l'avez préparé de vos propres mains! Allah ne lèse jamais ses créatures (51).

Dieu s'adresse à Son Prophète: «O Mouhammad! si tu voyais les anges emporter les infidèles, tu aurais assisté à un spectacle très affreux «**comment les anges ravissent la vie aux infidèles! ils les frappent au visage et au dos». Goûtez la peine du feu; leur crient-ils.**» Et Ibn Abbas de commenter cela en disant: «Lorsque les infidèles faisaient face aux croyants, ceux-ci les frappèrent au visage, et en les fuyant les anges les frappèrent au dos. Dieu a montré encore leur situation quand Il a

dit: **«Ah! si tu pouvais les voir ces coupables quand ils entrent dans les affres de la mort et que les anges, tendant leurs mains vers eux, les pressent de rendre leurs âmes»** [Coran VI, 93]. Car l'âme de l'incrédule ne sort pas facilement redoutant son destin qui ne sera que le feu de la Géhenne. A ce propos Al-Bara' rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le benisse et le salue - a dit: *«Lorsque l'ange de la mort se présente, sous son aspect le plus hideux à l'incrédule pour recueillir son âme, il dit: «O âme méchante, sors à un souffle brûlant, à une eau bouillante et à une ombre de fumée chaude». Alors son âme se disperse dans le corps et les anges la retirent comme une tige en fer qui sort après son entrée dans une masse de laine mouillée, les nerfs et les veines en sortent également du corps»*[1].

Les anges, en recueillant l'âme et en obéissant aux ordres divins, disent aux incrédules: **«Goûtez la peine du feu». Ce châtiment, c'est vous qui l'avez préparé de vos propres mains»** Voilà la récompense pour prix de vos mauvaises actions dans la bas monde. **«Allah ne lèse jamais Ses créatures»** et n'est plus injuste envers les hommes. A cet égard, il est cité dans un hadith divin (Qoudoussi) que Dieu a dit: *«O Mes serviteurs! je me suis interdit l'injustice et Je vous l'interdis, ne soyez donc pas injustes les uns envers les autres. O Mes serviteurs! Ce sont vos œuvres seulement dont Je tiendrais compte. Donc celui qui trouve du bien qu'il loue Dieu, et celui qui trouve autre chose qu'il ne se prenne qu'à lui-même»* ***(Rapporté par Mouslim, Nassaï et Ibn Maja)***[2].

كَدَأْبِ ءَالِ فِرْعَوْنَ وَٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ كَفَرُوا۟ بِـَٔايَـٰتِ ٱللَّهِ فَأَخَذَهُمُ ٱللَّهُ
بِذُنُوبِهِمْ إِنَّ ٱللَّهَ قَوِىٌّ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٥٢﴾

---

(1) جاء في حديث البراء: «أن ملك الموت إذا جاء الكافر عند احتضاره في تلك الصورة المنكرة يقول: اخرجي أيتها النفس الخبيثة إلى سموم وحميم وظل من يحموم، فتتفرق في بدنه، فيستخرجونها من جسده كما يخرج السفود من الصفوف المبلول، فتخرج معها العروق والعصب».

(2) جاء في الحديث القدسي الصحيح: «يا عبادي إني حرمت الظلم على نفسي وجعلته بينكم محرماً فلا تظالموا، يا عبادي إنما هي أعمالكم أحصيها لكم، فمن وجد خيراً فليحمد الله، ومن وجد غير ذلك فلا يلومن إلا نفسه» (رواه مسلم والنسائي وابن ماجة).

kada'bi 'âli Fir'awna wa-l-ladîna min qablihim kafarû bi 'âyâti-L-Lâhi fa'ahadâhumu-L-Lâhu bidunûbihim 'inna-L-Lâha qawwiyyun šadîdu-l-'iqâbi (52).

Il en est de vous comme de ces gens de Pharaon et de leurs prédécesseurs qui avaient nié les signes d'Allah. En punition, Allah les anéantit. Allah est implacable dans la répression. (52).

Ceux qu ont traité le message de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - de mensonge ont agi à la façon des peuples précédents, Dieu les a châtiés comme Il a puni les gens de Pharaon en les faisant périr à cause de leurs péchés. Dieu est terrible dans Son châtiment et nul pourra s'esquiver de Son jugement.

ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ لَمْ يَكُ مُغَيِّرًا نِّعْمَةً أَنْعَمَهَا عَلَىٰ قَوْمٍ حَتَّىٰ يُغَيِّرُوا۟ مَا بِأَنفُسِهِمْ ۙ وَأَنَّ
ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٥٣﴾ كَدَأْبِ ءَالِ فِرْعَوْنَ ۙ وَٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِ
رَبِّهِمْ فَأَهْلَكْنَٰهُم بِذُنُوبِهِمْ وَأَغْرَقْنَآ ءَالَ فِرْعَوْنَ ۚ وَكُلٌّ كَانُوا۟ ظَٰلِمِينَ ﴿٥٤﴾

dâlika bi'anna-L-Lâha lam yaku mugayyiran ni'matan 'an'amahâ 'alâ qawmin hatta yugayyirû mâ bi 'anfusihim wa 'anna-L-Lâha Samî'un 'Alîmun (53) kada'bi 'âli Fir'awna wa-l-ladîna min qablihim kaddabû bi 'âyâti rabbihim fa'ahlaknâhum bidunûbihim wa 'agraqnâ 'âla Fir'awna wa kullun kânû zâlimîna (54).

C'est l'habitude d'Allah de n'enlever à un peuple les grâces dont Il l'a comblé qu'autant qu'en déméritant, ce peuple se les enlève à lui-même. Allah entend et sait tout. (53) Il est de vous comme de ces gens de Pharaon et de leurs prédécesseurs qui avaient nié les signes de leur Seigneur. En punition, nous les avons fait périr. Nous avons englouti dans les eaux les gens de Pharaon. Tous étaient coupables (54).

Dieu montre encore une fois le sort des gens de Pharaon qui furent englouti dans les eaux, en affirmant qu'Il ne prendrait personne que pour les péchés qu'il avait commises. Aussi Il ne modifie pas un bienfait dont Il a gratifié un peuple avant que ce peuple ne commette un péché, à savoir que: **«Allah ne modifie l'état d'un peuple en bien ou en mal qu'autant que ses sujets se sont transformés eux-mêmes»** [Coran XIII,

12]. Il donne comme exemple le peuple de Pharaon qui les a privés, en les faisant périr, de jardins, de sources et de délices au sein desquels ils se réjouissaient. Ils n'ont pas lésé Dieu mais ils se sont fait tort à eux-mêmes.

إِنَّ شَرَّ ٱلدَّوَآبِّ عِندَ ٱللَّهِ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ فَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٥٥﴾ ٱلَّذِينَ عَٰهَدتَّ
مِنْهُمْ ثُمَّ يَنقُضُونَ عَهْدَهُمْ فِى كُلِّ مَرَّةٍ وَهُمْ لَا يَتَّقُونَ ﴿٥٦﴾ فَإِمَّا تَثْقَفَنَّهُمْ فِى
ٱلْحَرْبِ فَشَرِّدْ بِهِم مَّنْ خَلْفَهُمْ لَعَلَّهُمْ يَذَّكَّرُونَ ﴿٥٧﴾

'inna šarra-d-dawâ̂bi 'inda-L-Lâhi-l-ladîna kafarû fahum lâ yu'minûna (55) l-ladîna 'âhatta minhum tumma yanqudûna 'ahdahum fî kulli marratin wa hum lâ yattaqûna (56) fa'immâ tatqafannahum fî-l-ḥarbi fa šarrid bihim man ḫalfahum la 'allahum yaddakkarûna (57).

Les plus viles créatures aux yeux d'Allah sont les incrédules qui se montrent réfactaires à la foi. (55) Les incrédules avec qui tu pactises, qui dénoncent leurs pactes à tout instant et qui manquent de scrupule. (56) Si tu les captures au cours d'un combat, inflige-leur un châtiment qui serve d'exemple à leurs partisans. Peut-être ceux-ci réfléchiront-ils (57).

Les pires des êtres aux yeux de Dieu sur la terre sont les impies qui ne croient pas, qui trahissent tout engagement et tout pacte conclu et qui, s'ils le confirment par un serment, le violent. Ils ne craignent pas Dieu en commettant leurs péchés. **«Si tu les captures au cours d'un combat»** en triomphant sur eux **«inflige-leur un châtiment qui serve d'exemple à leurs partisans»**, tue-les afin que ceux qui se trouvent derrière eux et les autres arabes prennent ceci comme exemple, peut-être ils s'en rappelleront et réfléchiront avant d'oser de se rebeller.

وَإِمَّا تَخَافَنَّ مِن قَوْمٍ خِيَانَةً فَٱنۢبِذْ إِلَيْهِمْ عَلَىٰ سَوَآءٍ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ
ٱلْخَآئِنِينَ ﴿٥٨﴾

wa'immâ taḫâfanna min qawmin ḫiyânatan fa-mbid 'ilayhim 'alâ sawâ̂'in 'inna-L-Lâha lâ yuḥibbu-l-ḫâ̂'inîna (58).

Si tu crains une trahison de la part d'un peuple, dénonce par représailles le pacte qui te lie à lui. Car Allah n'aime pas les félons (58).

Dieu met en garde Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - contre ceux qui trahissent leur pacte et leur engagement en lui disant: «Si tu crains une telle trahison rejette à ce peuple son alliance pour pouvoir lui rendre la pareille, et fais-lui connaître qu'il n'y aura plus de pacte entre vous et qu'il n'y aura que la guerre. «**Car Allah n'aime pas les félons**» même s'il s'agit des incrédules.

Salem Ben Amer raconte: «Mou'awiah se trouvait sur le territoire des Byzantins avec qui un certain pacte les liait. Comme le terme de ce pacte était sur le point d'expirer, il voulut les conquérir avant la date échue. Un vieillard qui était sur sa monture déclara: «Dieu est grand! Dieu est grand! Il faut être fidèle (au pacte) et jamais un traitre. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Celui qu'un pacte le lie à des gens ne doit ni le dénouer ni le presser, plutôt il devra attendre jusqu'à ce qu'il arrive à son terme, ou le rejeter pour pouvoir rendre la pareille». En transmettant ces paroles à Mou'awiah, il rebroussa chemin et constata que l'auteur n'était autre que 'Amr Ben 'Anboussa» **(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud, Tirmidzi, Nassaï et Ibn Hibban)***[1].

L'imam Ahmed rapporte que Salman Al-Farissi, se trouvant devant une ville ou une forteresse, dit à ses compagnons: «Laissez-moi les appeler comme j'ai vu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - le faire. Car j'étais un de ceux qu'il avait appelés, et Dieu à lui la puissance et la gloire m'a dirigé vers l'Islam. Je dois leur dire: «Si vous vous convertissez, vous devez vous acquitter des mêmes obligations qui nous sont imposées et jouir de mêmes droits que les nôtres. Si vous refusez, vous aurez à payer le tribut humiliés. Et encore si vous

(1) عن سليم بن عامر قال: كان معاوية يسير في أرض الروم، وكان بينه وبينهم أمد فأراد أن يدنو منهم، فإذا انقضى الأمد غزاهم، فإذا شيخ على دابة يقول: الله أكبر، الله أكبر، وفاء لا غدر، إن رسول الله ﷺ قال: «ومن كان بينه وبين قوم عهد فلا يحلن عقدة ولا يشدها، حتى ينقضي أمدها، أو ينبذ إليهم على سواء»، قال فبلغ ذلك معاوية، فرجع فإذا الشيخ عمرو بن عبسة رضي الله عنه» رواه أحمد وأبو داود والترمذي والنسائي وابن حبان.

refusez cela, nous rejetons toute alliance conclue car Dieu n'aime pas les félons» En effet Salman les appela à cela pendant trois jours et au quatrième les hommes purent conquérir la ville -ou la forteresse- avec le secours de Dieu.

وَلَا يَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ سَبَقُوٓا۟ ۚ إِنَّهُمْ لَا يُعْجِزُونَ ﴿٥٩﴾ وَأَعِدُّوا۟ لَهُم مَّا
ٱسْتَطَعْتُم مِّن قُوَّةٍ وَمِن رِّبَاطِ ٱلْخَيْلِ تُرْهِبُونَ بِهِۦ عَدُوَّ ٱللَّهِ وَعَدُوَّكُمْ
وَءَاخَرِينَ مِن دُونِهِمْ لَا تَعْلَمُونَهُمُ ٱللَّهُ يَعْلَمُهُمْ ۚ وَمَا تُنفِقُوا۟ مِن شَىْءٍ فِى سَبِيلِ
ٱللَّهِ يُوَفَّ إِلَيْكُمْ وَأَنتُمْ لَا تُظْلَمُونَ ﴿٦٠﴾

walâ yaḥsabanna-l-ladîna kafarû sabaqû 'innahum lâ yu'jizûna (59) wa 'a'iddû lahum mastaṭa'tum min quwwatin wa mi-r-ribâṭi-l-ḫayli turhibûna bihî 'aduwwa-L-Lâhi wa 'aduwwakum wa 'âḫarîna min dûnihim lâ ta'lamûnahumu-L-Lâhu ya'lamuhum wamâ tunfiqû min šay'in fî sabîli-L-Lâhi yuwaffa 'ilaykum wa 'antum lâ tuẓlamûna (60).

Ne crois pas que les infidèles l'emporteront. Ils ne sauraient mettre Allah en échec (55) Equipez toutes les troupes et toute la cavalerie que vous pourrez pour tenir en respect les ennemis d'Allah et les vôtres et d'autres encore que vous ne connaissez pas et qu'Allah connait. Tous les sacrifices que vous aurez consentis à la cause d'Allah vous seront largement rétribués. Vous ne subirez pas le moindre préjudice (60).

Dieu dit à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Mouhammad «**ne crois pas que les infidèles l'emporteront**», non, ils sont toujours en notre possession et sous notre pouvoir. Ils ne sauraient jamais nous rendre à l'impuissance. Il a dit d'eux dans un autre verset: «**Les méchants croient-ils échapper à notre châtiment? Ils se trompent**» [Coran XXIX, 4] et dans un autre aussi: «**Ne croyez pas que les infidèles puissent tenir Allah en échec sur terre, eux qui auront l'enfer pour séjour. Affreux destin**» [Coran XXIV, 57] et dans un quatrième: «**Ne sois pas impressionné de voir les infidèles parcourir à leur aise le pays. Leur bien-être est éphémère. Ils sont voués à l'enfer. Et quel triste séjour**» [Coran III, 196-197]

Puis Dieu ordonne aux croyants de préparer la machine de la

guerre afin de pouvoir affronter les ennemis selon leur capacité en leur disant: **«Equipez toutes les troupes et toute la cavalerie que vous pourrez»** Oqba Ben Amer rapporte qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire sur chaire *«Préparez, pour lutter contre eux, tout ce que vous trouverez de force. Or la force est dans le tir! Or la force est dans le tir».*

L'imam Ahmed et les auteurs des sunans rapportent que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Tirez et montez. Bien tirer vaut mieux que de monter»*(1).

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Les chevaux sont de trois catégories: la première est une récompense, la deuxième est une portière et la troisième est un fardeau. Le cheval qui est une récompense, son propriétaire l'a consacré pour s'en servir dans le combat dans le chemin de Dieu. Il lui allonge le licol pour brouter de l'herbe dans un verger ou un jardin. Cet animal ne mange de ces herbes sans que Dieu n'inscrive à son propriétaire des bonnes actions. Ces chevaux ne se détacheront pas de leur licol (à cause de leur longueur) et ne parcouront pas une colline ou plus, sans que Dieu n'inscrive à leur propriétaire de bonnes actions équivalentes au nombre de leurs traces et leurs crottins. Leur propriétaire ne passera pas par un fleuve et que ces chevaux y boiront au moment où il ne voulait pas, sans que Dieu ne lui inscrive de bonnes actions autant que l'eau qu'ils auraient bue. Voilà comment il acquérra la récompense.*

«Le cheval qui est une portière, son propriétaire l'a attaché par suffisance et réserve sans négliger le droit de Dieu en versant la zakat à son sujet ou pour la copulation, cela lui constituera une portière.

«Enfin l'homme qui attache le cheval par vanité et tartuferie, ou pour nuire aux autres, il lui sera comme fardeau».

On interrogea l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - au sujet des ânes domestiques? il répondit: «Dieu ne m'a rien révélé à leur

---

(1) روى الإمام أحمد وأهل السنن عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «ارموا واركبوا وأن ترموا خير من أن تركبوا».

égard sauf ce verset qui, pris au sens large, le concerne: **«Celui qui aura fait le plus petit atome de bien le verra. Celui qui aura fait le plus petit atome de mal le verra»** [Coran XCIX, 7-8] ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Malek)***[1].

La majorité des ulémas ont jugé que le tir est meilleur que l'équitation, bien que l'opinion de Malek était l'inverse.

Il a été dit dans un hadith: *«Le bien est attaché aux toupets des chevaux jusqu'au jour de la résurrection s'agit-il de la récompense ou du butin»* ***(Rapporté par Boukhari)***[2].

Grâce à la multitude de la cavalerie et des troupes, les fidèles pourront effrayer les ennemis de Dieu et les leurs qui sont les impies de Qoraïch et autres. Quant à l'expression **«et d'autres encore que vous ne connaissez pas et qu'Allah connait»** Moujahed a dit qu'il s'agit de Bani Qouraïdha (les juifs) ou les Perses selon As-Souddy, ou encore les hypocrites d'après Mouqatel, et cette dernière interprétation s'avère être la plus correcte en se référant à ce verset: **«Il y a parmi les paysans qui vous entourent des hypocrites. Il y en a aussi dans la ville et qui le sont encore plus. Tu ne les connais pas, mais, nous, nous les connaissons»** [Coran IX, 101].

Enfin pour inciter les hommes à dépenser pour Sa cause, Dieu promet aux fidèles: **«Tous les sacrifices que vous aurez consentis à la**

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ قال: «الخيل لثلاثة: لرجل أجر، ولرجل ستر، وعلى رجل وزر. فأما الذي له أجر فرجل ربطها في سبيل الله فأطال لها في مرج أو روضة، فما أصابت في طيلها ذلك من المرج أو الروضة كانت له حسنات، ولو أنها قطعت طيلها فاستنت شرفاً أو شرفين كانت آثارها وأرواثها حسنات له، ولو أنها مرت بنهر فشربت منه ولم يرد أن يسقى به كان ذلك حسنات له، فهي لذلك الرجل أجر، ورجل ربطها تغنياً وتعففاً ولم ينس حق الله في رقابها ولا ظهورها فهي له ستر، ورجل ربطها فخراً ورياء ونواء فهي على ذلك وزر». وسئل رسول الله ﷺ عن الحمر؟ فقال: «ما أنزل الله عليّ فيها شيئاً إلا هذه الآية الجامعة الفاذة: ﴿فمن يعمل مثقال ذرة خيراً يره، ومن يعمل مثقال ذرة شراً يره﴾ أخرجه البخاري واللفظ له ومسلم ومالك.

(2) في صحيح البخاري قال رسول الله ﷺ: «الخيل معقود في نواصيها الخير إلى يوم القيامة الأجر والمغنم».

cause d'Allah vous seront largement rétribués. Vous ne subirez pas le moindre préjudice» A ce propos Abou Daoud a dit que le dirham dépensé dans la voie de Dieu sera rendu sept cent dirhams comme le montre ce verset: **«Ceux qui distribuent leurs biens dans la voie d'Allah sont comparables à un grain de blé qui engendre sept épis et dont chaque épi porte cent grains. Allah multiplie les biens de qui lui plait. Car Allah est incommensurable et omniscient»** [Coran II, 261].

۞ وَإِن جَنَحُوا لِلسَّلْمِ فَاجْنَحْ لَهَا وَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ إِنَّهُ هُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ (٦١)
وَإِن يُرِيدُوا أَن يَخْدَعُوكَ فَإِنَّ حَسْبَكَ اللَّهُ هُوَ الَّذِي أَيَّدَكَ بِنَصْرِهِ وَبِالْمُؤْمِنِينَ
(٦٢) وَأَلَّفَ بَيْنَ قُلُوبِهِمْ لَوْ أَنفَقْتَ مَا فِي الْأَرْضِ جَمِيعًا مَّا أَلَّفْتَ بَيْنَ
قُلُوبِهِمْ وَلَٰكِنَّ اللَّهَ أَلَّفَ بَيْنَهُمْ إِنَّهُ عَزِيزٌ حَكِيمٌ (٦٣)

wa 'in janaḥû li-s-salmi fajnaḥ lahâ wa tawakkal 'alâ-L-Lâhi 'innahû huwa-S-Samî'u-l- 'Alîmu (61) wa 'in yurîdû 'an yaḫda'uka fa 'inna ḥasbaka-L-Lâhu huwa-l-ladî 'ayyadaka binaṣrihî wa bi-l-mu'minîna (62) wa 'allafa bayna qulubihim law 'anfaqta mâfî-l-'arḍi jamî'an-mâ 'allafta bayna qulûbihim walâkinna-L-Lâha 'allafa baynahum 'innahû 'Azîzun Ḥakîmun (63).

S'ils te proposent la paix, accepte-la. Confie-toi à Allah. Il entend et sait tout. (61) S'ils méditent une trahsion, Allah te suffit. C'est déjà Lui qui t'a donné son assistance et celle des fidèles (62) Allah a réalisé l'union de tous les fidèles. Quand bien même tu aurais dépensé toutes les richesses du monde, tu n'aurais pas réussi une pareille union. Allah seul peut unir les cœurs. Il est puissant et sage (63).

Dieu avait ordonné Son Prophète à combattre les incrédules tant qu'ils lui sont hostiles, mais **«s'ils te proposent la paix»** en s'inclinant au pacifisme, à la conciliation et à la trêve **«accepte-la»**.

On rapporte à cet égard que pendant l'an de Houdaybya lorsque les idolâtres demandèrent à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - la conciliation et de mettre fin à la guerre entre eux pour une période de neuf ans, ils accpeta leur proposition et conclut une trêve soumise à plusieurs conditions.

Quant à Ibn Abbas et Moujahed, ils ont précisé que ce verset fut abrogé par celui de l'ordre du combat: **«Combattez ceux qui ne croient ni à Allah ni au jour dernier»** [Coran IX, 29] Mais cette opinion est sujet à discussion car l'ordre de combattre n'est pas catégorique car on peut, en cas où l'ennemi possède une grande armée, conclure une trêve comme l'affirme le verset précité et comme s'est comporté le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - le jour de Houdaybya. Donc il n'y a ni abrogation, ni contradiction et c'est Dieu qui est le plus savant.

«Confie-toi à Allah» est une exhortation à se fier à Dieu à tout moment et une acceptation de la paix même si les idolâtres, dans leur proposition voulaient le tromper en se donnant le temps nécessaire afin qu'ils puissent préparer une armée plus puissante, et la demande de la paix n'est qu'une ruse. Dieu rassure Son Prophète en lui disant: **«Allah te suffit».**

Puis il lui rappelle les bienfaits qu'il lui a accordé en mettant à sa disposition les croyants parmi les Mouhagériens et les Ansariens **«C'est Lui qui t'a donné son assistance et celle des fidèles».**

Quant aux dires de Dieu: **«Quand bien même tu aurais dépensé toute les richesses du monde, tu n'aurais pas réussi une pareille union»**, Il a voulu lui montrer que, dans le temps de l'ignorance, il y avait entre eux tant de guerres surtout entre les deux tribus Aws et Khazraj qui habitaient à Médine. Mais un fois convertis, Dieu mit fin à cette guerre grâce à la lumière de la foi. qui les a rendus frères comme le montre ce verset: **«Reconnaissez les bienfaits d'Allah pour vous, Lui qui d'ennemis qui vous étiez, a fait l'union entre vos cœurs, Lui qui par Sa grâce, vous a rendus frères»** [Coran II, 103].

Il est cité dans les deux Sahih que lorsque le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - partagea le butin acquis pendant l'expédition de Hounaïn, et comme les Ansariens étaient mécontents, il leur sermonna: *«O Ansariens! Ne vous ai-je pas trouvés égarés et Dieu ne vous a-t-Il pas dirigés grâce à moi? Vous étiez pauvres et Dieu vous a enrichis grâce à moi? Vous étiez divisés et Dieu vous a unis grâce à moi?»* Après chaque parole les Ansariens s'écriaient: «Dieu et Son Envoyé nous ont

comblés de faveurs» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Donc Dieu a suscité entre eux cette affection car Il est Sage dans ses agissements et décrets. Ibn Abbas a dit: «Le lien du sang pourra être rompu, les bienfaits méconnus, mais lorsque Dieu unit les cœurs aucun force ne pourrait les désunir. Puis il récita: «**Quand bien même tu aurais dépensé toutes les richesses du monde, tu n'aurais pas réussi une pareille union**».

Quant à Moujahed, il a dit: «Lorsque deux personnes qui s'aiment en Dieu se rencontrent, et que l'une d'elles prenne la main de l'autre en lui souriant, leurs péchés seront effacés commes les feuilles sèches qui tombent d'un arbre. Entendant ces paroles, Abda lui dit: «C'est une chose très facile à faire». Et Moujahed de répondre: «Ne dis pas cela et souviens-toi que Dieu a dit: «**Quand bien même tu aurais dépensé toutes les richesses du monde, tu n'aurais pas réussi une pareille union**». Abad de déclarer ensuite: «J'ai conclu alors qu'il est plus avisé que moi».

Salman Al-Farissi rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque le musulman rencontre son frère le musulman et le prend par la main -ou le secourt- leurs péchés seront effacés telles que les feuilles séches tombent d'un arbre dans un jour où un vent impétueux y souffle, ou sans que Dieu ne leur pardonne même si leurs péchés étaient autant que l'écume de la mer»*[2].

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ حَسْبُكَ ٱللَّهُ وَمَنِ ٱتَّبَعَكَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٦٤﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ حَرِّضِ
ٱلْمُؤْمِنِينَ عَلَى ٱلْقِتَالِ إِن يَكُن مِّنكُمْ عِشْرُونَ صَٰبِرُونَ يَغْلِبُوا۟ مِا۟ئَتَيْنِ وَإِن يَكُن
مِّنكُم مِّا۟ئَةٌ يَغْلِبُوٓا۟ أَلْفًا مِّنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَفْقَهُونَ ﴿٦٥﴾

(1) في الصحيحين أن رسول الله ﷺ لما خطب الأنصار في شأن غنائم حنين قال لهم: «يا معشر الأنصار ألم أجدكم ضلالاً فهداكم الله بي، وعالة فأغناكم الله بي، وكنتم متفرقين فألفكم الله بي» كلما قال شيئاً قالوا: الله ورسوله أمنّ.

(2) عن سلمان الفارسي أن رسول الله ﷺ قال: «إن المسلم إذا لقي أخاه المسلم فأخذه بيده تحاتت عنهما ذنوبهما كما تحات الورق عن الشجرة اليابسة في يوم ريح عاصف، وإلا غفر لهما ذنوبهما ولو كانت مثل زبد البحار».

ٱلْـَٔـٰنَ خَفَّفَ ٱللَّهُ عَنكُمْ وَعَلِمَ أَنَّ فِيكُمْ ضَعْفًا ۚ فَإِن يَكُن مِّنكُم مِّائَةٌ صَابِرَةٌ
يَغْلِبُوا۟ مِائَتَيْنِ ۚ وَإِن يَكُن مِّنكُمْ أَلْفٌ يَغْلِبُوٓا۟ أَلْفَيْنِ بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ مَعَ ٱلصَّـٰبِرِينَ ﴿٦٦﴾

yâ 'ayyuhâ-N-Nabiyyu ḥasbuka-L-Lâhu wa man-i-ttaba'aka mina-l-mu'minîna (64) yâ 'ayyuhâ-N-Nabiyyu ḥarriḍi-l-mu'minîna 'alâ-l-qitâli 'iy-yakun minkum 'išrûna ṣâbirûna yaḡlibû mi'atayni wa 'iy-yakum-minkum mi'atun yaḡlibû 'alfam-min-l-laḏîna kafarû bi 'annahum qawmu-l-lâ yafqahûn (65) 'al 'â na ḫaffafa-L-Lâhu 'ankum wa 'alima 'anna fîkum ḍa'fan fa'iy-yakum-minkum 'alfun yaḡlibû 'alfayni bi 'iḏni-L-Lâhi wa-L-Lâhu ma'a-ṣ-ṣâbirîna (66).

O Prophète, Allah et les croyants qui te sont attachés te suffisent. (64) O Prophète, excite les croyants au combat. Vingt d'entre vous, s'ils sont fermes, doivent avoir raison de deux cents infidèles. Et cent doivent avoir raison de mille. Parce que ce sont des gens qui manquent d'initiation. (65) Maintenant Allah allège votre tâche, car Il a reconnu votre faiblesse. Ceux d'entre vous, s'ils sont fermes doivent avoir raison de deux cents et mille de deux milles avec l'aide d'Allah. Allah soutient les fermes (66).

Dieu encourage Son Prophète et les fidèles à combattre leurs ennemis en leur rassurant qu'Il est leur soutien contre eux quelque soit leur multitude ou leur puissance, même si le nombre des croyants leur est inférieur. Il dit à Son Prophète «**O Prophète, Allah et les croyants qui te sont attachés te suffisent**» Donc il ne te reste que d'exciter les croyants au combat. C'est pourquoi l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - encourageait les fidèles à combattre leurs ennemis une fois se trouvant face à face, comme il l'a fait le jour de Badr lorsque les polythéistes se sont avancés vers eux pour les combattre. Il dit à ses compagnons: *«Préparez-vous pour obtenir (comme récompense) un Paradis dont sa largeur est équivalente à celle des cieux et de la terre».* Oumayr Ben Al-Hamam lui demanda: «Sa largeur est équivalente à celle des cieux et de la terre? *-Oui, répondit le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. -Comme c'est merveilleux! Comme c'est merveilleux!». répliqua-t-il. Il lui dit: «Qu'est-ce qui te porte à dire «C'est merveilleux»?* - J'espère être l'un de ses habitants» - *En effet tu es l'un d'eux».*

'Oumayr alors brisa le fourreau de son sabre, prit des dattes dans sa main, mangea quelques unes, jeta le reste et dit: «Ce sera une longue vie pour en finir avec ces dattes». Puis il s'élança contre les incrédules et combattit jusqu'à ce qu'il fut tué»(1).

Puis Dieu annonce la bonne nouvelle aux fidèles en leur ordonnant: **«Vingt d'entre vous, s'ils sont fermes, doivent avoir raison de deux cents infidèles. Et cent doivent avoir raison de mille».** Donc un fidèle devait affronter dix impies. Mais ceci fut abrogé plus tard et la bonne annonce existe toujours.

Ibn Abbas rapporte que quand ce verset fut révélé et que chacun des croyants devait combattre dix incrédules sans penser jamais à les fuir, les fidèles éprouvèrent une grande peine. Puis la tâche fut allégée en mettant cent croyants contre deux cents infidèles en imposant la même condition d'être fermes sans s'esquiver si leur nombre est la moitié de celui des ennemis. Mais s'il est inférieur à la moitié, ils ont le droit aux manœuvres pour éviter l'affrontement.

مَا كَانَ لِنَبِيٍّ أَن يَكُونَ لَهُۥٓ أَسْرَىٰ حَتَّىٰ يُثْخِنَ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ تُرِيدُونَ عَرَضَ
ٱلدُّنْيَا وَٱللَّهُ يُرِيدُ ٱلْـَٔاخِرَةَ ۗ وَٱللَّهُ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٦٧﴾ لَّوْلَا كِتَـٰبٌ مِّنَ ٱللَّهِ سَبَقَ
لَمَسَّكُمْ فِيمَآ أَخَذْتُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿٦٨﴾ فَكُلُوا۟ مِمَّا غَنِمْتُمْ حَلَـٰلًا طَيِّبًا ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ
إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٦٩﴾

mâ kâna linabiyyin 'ay-yakûna lahû 'asrâ ḥattâ yuṯḫina fî-l-'arḍi turîdûna 'araḍa-d-dunyâ wa-L-Lâhu yurîdu-l-'âḫirata wa-L-Lâhu 'Azîzun

(1) كان رسول الله ﷺ يحرض على القتال عند صفهم ومواجهة العدو، كما قال لأصحابه يوم بدر حين أقبل المشركون في عَدَهم وعُددهم: «قوموا إلى جنة عرضها السموات والأرض» فقال (عمير بن الحمام) عرضها السموات والأرض؟ فقال رسول الله ﷺ «نعم»، فقال: بخ بخ، فقال: «ما يحملك على قولك بخ بخ»؟ قال: رجاء أن أكون من أهلها، قال: «فإنك من أهلها» فتقدم الرجل فكسر جفن سيفه، وأخرج تمرات فجعل يأكل منهن، ثم ألقى بقيتهن من يده، وقال: لئن أنا حييت حتى آكلهن إنها لحياة طويلة، ثم تقدم فقاتل حتى قتل رضي الله عنه.

Ḥakîmun (67) lawla kitâbum-mina-L-Lâhi sabaqa la massakum fîmâ 'aḫaḏtum 'aḏâbun 'azîmun (68) fakulû mimmâ ġanimtum ḥalâlan ṭayyiban wa-t-taqû-L-Lâha 'inna-L-Lâha ġafûr-r-Raḥîmun (69).

Il est indigne d'un Prophète de faire des prisonniers si ce n'est au cours d'un combat. Vous aspirez aux biens de ce monde alors qu'Allah s'attache à l'autre. Allah est puissant et sage(67) N'était-ce une prescription intervenue d'Allah, un douloureux châtiment vous aurait touchés pour ce que vous avez capturé arbitrairement (68) Il vous est permis de disposer du butin en toute quiétude. Craignez Allah. Il est clément et miséricordieux (69).

Le jour de Badr et après la défaite des polythéistes, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - consulta ses compagnons au sujet des prisonniers. Abou Bakr lui dit: «O Envoyé de Dieu, ils sont tes proches et concitoyens. Ne les exécute pas et demande-leur de se repentir, peut-être Dieu reviendra vers eux» Quant à Omar, il lui dit: «O Envoyé de Dieu, ils t'on traité de menteur et expulsé de ton propre pays. Amène-les et tue-les».

Abdullah Ben Rawaha lui dit: «O Envoyé de Dieu, tu te trouves actuellement dans une vallée pleine de bois. Allumes-y le feu et jette-les dedans». Mais l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - garda le silence sans proférer un mot. Il se leva et entra dans sa tente.

Certains dirent: «Il acceptera l'opinion d'Abou Bakr», d'autres de dire: «Non, il sera du côté de 'Omar» et d'autres encore déclarèrent: «Plutôt il appuyera celle de 'Abdullah Ben Rawaha» Puis il sortit et déclara aux hommes: «Parfois Dieu ramollit les cœurs des hommes au point de les rendre plus mous que le lait. Tantôt Il les endurcit de sorte qu'ils deviennent plus durs que les pierres. Toi Abou Bakr, tu t'es montré clément comme était Abraham -que Dieu le salue- quand il a dit à Dieu. «**Quiconque me suivra sera solidaire de moi. Celui qui me désobéira... Seigneur Tu es clément et miséricordieux**» [Coran XIV, 36]. Tu es aussi pareil à Jésus -que Dieu le salue- quand il a dit: «**Si tu les châties, ce sont Tes sujets. Si Tu leur pardonnes, Tu es auguste et sage**» [Coran V, 118]. Quant à toi ô Omar, tu ressembles à Moïse -que Dieu le salue- en demandant au Seigneur: «**Seigneur, anéantis leurs richesses, endurcis leurs cœurs. Fais qu'ils ne croient qu'en expiant un châtiment**

terrible» [Coran X, 88]. Et toi Abdullah tu proposes ce que Noé avait demandé à Dieu: «**Seigneur, ne laisse subsister sur terre aucun infidèle»** [Coran LXXI, 26]. Puisque vous êtes des indigents, que l'un de ces prisonniers ne soit libéré que contre une rançon ou on lui tranche la tête».

Ibn Mass'oud intervint et dit: «O Envoyé de Dieu, à l'exception de Souhayl Ben Baida qui ne cesse de penser à l'Islam» L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors ne dit mot. Et Ibn Mass'oud de déclarer: «En ce jour-là, j'éprouvai une certaine frayeur au point où je redoutai que quelques pierres ne tombassent du ciel sur ma tête» Mais il ne tarda pas à me répliquer: «A l'exception de Souhayl Ben Baida». Dieu à lui la puissance et la gloire fit descendre à cette occasion le verset suivant: «**Il est indigne d'un Prophète de faire des prisonniers...** jusqu'à la fin».

Ibn Omar raconte: «A la fin de la bataille, Al-Abbas fut parmi les prisonniers et c'était un Ansarien qui l'avait capturé. Comme les Ansariens pensaient à l'exécuter, on mit le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - au courant de leur dessein. Il dit à ses compagnons: «Je n'ai pas pu dormir cette nuit à cause de mon oncle paternel Al-Abbas. Les Ansariens ont décidé de le tuer» Omar lui proposa «Puis-je aller les voir?» - Certainement, lui répondit-il. Omar vint auprès des Ansariens et leur dit: «Libérez Al-Abbas!» -Non par Dieu, lui répondirent-ils, nous ne le libérerons pas». Omar leur répliqua: «Si c'était le désir de l'Envoyé de Dieu? - Si c'est ainsi, lui dirent-ils, prends-le.

Al-Abbas une fois libéré, Omar le prit par la main et lui dit: «O Al-Abbas, convertis-toi! Par Dieu, si tu te convertis, cela me causera une joie plus grande que la conversion d'Al-Khattab (mon père). C'est parce que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en sera très content».

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - demanda l'avis d'Abou Bakr à propos des prisonniers, il lui répondit: «Ils font partie de ta tribu, libère-les». En demandant à 'Omar, celui-ci dit: «Tue-les». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - accepta leur rachat et Dieu à cette occasion lui fit cette révélation: «**Il est indigne d'un Prophète de faire des prisonniers...»**.

En commentant ce verset, Ibn Abbas précise qu'il s'agit du butin

acquis le jour de Badr avant que Dieu ne le rende licite. C'est comme Dieu voulut dire aux musulmans: «Comme Je ne châtie pas celui qui me désobéit avant de lui montrer Mes ordres, un châtiment douloureux vous aurait atteints à cause de ce dont vous vous êtes emparés» Ainsi fut l'avis de Moujahed. Mais Al-A'mach a dit: «Cela signifie que Dieu a promis de ne châtier aucune personne qui a participé à la bataille de Badr parmi les croyants».

Ibn Abbas a dit: «**N'était-ce une prescription intervenue d'Allah**» Cela signifie qu'il est cité dans le sommier du premier Livre que le butin et les prisonniers sont pour vous. «**Un douloureux châtiment vous aurait touchées pour ce que vous avez capturé arbitrairement**» ce qui corrobore cette opinion le hadith cité dans les deux Sahihs où le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«On m'a accordé cinq (faveurs) qu'aucun autre Prophète n'avait reçues avant moi: La victoire (sur mon ennemi) à une distance d'un mois de marche (en lui inspirant) la terreur; toute la terre m'a été faite comme un lieu pour la prière et son sable est un moyen de purification; les butins sont devenus comme des biens licites pour moi, alors qu'ils ne l'étaient pas à aucun avant moi; ou m' accordé le droit d'intercession; enfin Dieu envoyait chaque Prophète à son peuple, tandis que moi, j'ai été envoyé au monde entier»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

L'imam Abou Daoud rapporte dans ses sunans, d'arpès Ibn Abbas que, après la bataille de Badr, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fixa le montant de la rançon de chaque idolâtre à 400 (dirhams). Selon la majorité des ulémas l'imam -ou le gouverneur- a le choix: il a le droit de tuer les prisonniers comme était le sort de Bani Qouraïdha, ou il accepte la rançon comme celui des prisonniers de Badr, ou bien encore il les libère contre le relâchement des prisonniers musulmans, comme l'agir de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à propos d'une femme captive et sa fille qui étaient la part

---

(1) في الصحيحين: «أعطيت خمساً لم يعطهن أحد من الأنبياء قبلي: نصرتُ بالرعب مسيرة شهر، وجعلت لي الأرض مسجداً وطهوراً، وأحلت لي الغنائم ولم تحل لأحد قبلي، وأعطيت الشفاعة، وكان النبي يبعث إلى قومه وبعثت إلى الناس عامة».

du butin accordée à Salama Ben Al-Akwa'. Il les a rendues aux polythéistes contre des prisonniers musulmans, ou enfin il peut les rendre à l'esclavage. Telle fut l'opinion de Chafé'i, Malek et une foule des ulémas.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ قُل لِّمَن فِيٓ أَيۡدِيكُم مِّنَ ٱلۡأَسۡرَىٰٓ إِن يَعۡلَمِ ٱللَّهُ فِي قُلُوبِكُمۡ خَيۡرٗا
يُؤۡتِكُمۡ خَيۡرٗا مِّمَّآ أُخِذَ مِنكُمۡ وَيَغۡفِرۡ لَكُمۡۚ وَٱللَّهُ غَفُورٞ رَّحِيمٞ (٧٠) وَإِن يُرِيدُواْ
خِيَانَتَكَ فَقَدۡ خَانُواْ ٱللَّهَ مِن قَبۡلُ فَأَمۡكَنَ مِنۡهُمۡۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ (٧١)

yâ 'ayyuhâ-N-Nabiyyu qul liman fî 'aydîkum mina-l-'asrâ 'iy-ya'lami-L-Lâhu fî qulûbikum hayray-yu'tikum hayram-mimmâ 'uhida minkum wa yagfir lakum wa-L-Lâhu afur-r-Rahîmun (70) wa 'iy-yurîdû hiyânataka faqad hânû-L-Lâha min qablu fa'amkana minhum wa-L-Lâhu 'Alîmun Hakîmun (71).

O Prophète, dis aux captifs qui sont entre vos mains: «Si Allah découvre dans vos cœurs de bons sentiments, Il vous accordera plus de biens qu'Il ne vous en a été pris et Il effacera vos péchés. Allah est miséricordieux et clément. (70) S'ils méditent de te trahir, sache qu'ils ont trahi Allah avant toi. Mais Allah a permis leur capture. Allah est savant et sage (71).

Mouhammad Ben Ishaq rapporte d'après Ibn Abbas que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit au jour de Badr: «Je sus que quelques uns de Bani Hachem et d'autres ont été contraints de sortir et qui n'ont aucune intention de nous combattre. Lorsque l'un d'entre vous rencontre un des ces hommes, qu'il ne le tue pas. Celui qui rencontre Al-Boukhtouri Ben Hicham, qu'il ne le tue pas. Celui qui rencontre Al-Abbas Ben Abdul Muttaleb, qu'il ne le tue pas, car il a été forcé de quitter son foyer».

Abou Houzaifa Ben 'Outba dit: «Tu veux qu'on tue nos pères, frères, fils et citoyens en épargnant la vie à Al-Abbas? Par Dieu, si je le rencontre je lui enfoncerai le sabre au visage!». Ces propos furent transmis à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui dit à Omar Ben Al-Khattab: «O Abou Hafs! (et 'Omar de déclarer: «c'était la première fois où il m'appela Abou Hafs) Est-il logique que le visage de

l'oncle de l'Envoyé de Dieu subisse un coup de sabre?». Omar lui répondit: «O Envoyé de Dieu, permets-moi de lui trancher la tête à cet hypocrite» Et Abou Houdzaifa de commenter ces propos de 'Omar «Ce que j'ai dit ne m'a procuré aucune sécurité plutôt j'ai éprouvé toujours de la peur espérant que Dieu me fasse expier cela par un martyre». En effet il fut tué en martyr le jour de Yamama.

Mouhammad Ben Ishaq raconte que la rançon la plus élevée était celle d'Al-Abbas Ben Abdul Mouttaleb car il était un homme très aisé et il s'est racheté par cent onces d'or.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari d'après Anas Ben Malek que des Ansariens dirent à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Envoyé de Dieu, permets-nous de libérer Abbas, le fils de notre sœur, sans prendre sa rançon. «Il leur répondit: «Non par Dieu, vous devez encaisser le dernier sou». A savoir que les Qoraïchites avaient demandé à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - de racheter leurs prisonniers, il accepta leur proposition en fixant pour chacun d'eux la somme qu'il devait payer de gré à gré.

On a rapporté qu'Al-Abbas dit: «O Envoyé de Dieu, j'ai été musulman». Il lui répondit: «Dieu seul connait bien ta conversion. Si vraiment tu l'étais, Il te récompensera, et nous autres, nous ne devons juger que ton apparence. Paye ta propre rançon et celles de tes deux neveux Nawfal et 'Aqil, et ton allié 'Outba Ben Amr - Mais je ne possède pas tout cela, répondit Al-Abbas. Et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de répliquer: «Où est donc l'argent que tu as enfoui avec Oum Al-Fadl? Et en plus tu lui as dit: «Si un malheur m'atteindra dans mon voyage cet argent reviendra à mes fils Al-Fadl, Abdullah et Qacham?» Il s'écria: «Par Dieu, ô Envoyé de Dieu, j'atteste que tu es l'Envoyé de Dieu, car personne n'est au courant de cela à part moi et - ma femme - Oum Al-Fadl. Fais donc le compte en prenant en considératoin les vingt onces que je portais sur moi» - Non, répliqua l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, cette somme confisquée est un bien que Dieu nous a accordé». Al-Abbas paya alors sa propre rançon et celles de ses deux neveux et son allié. Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«O Prophète, dis aux captifs qui sont entre vos mains: «Si Allah découvre dans vos cœurs de bons sentiments, Il**

vous accordera plus de biens qu'Il ne vous en a été pris et Il effacera vos péchés. Allah est miséricordieux et clément».

Al-'Abbas déclara, plus tard: «Contre les vingt onces d'or confisquées que je portais sur moi lors de ma conversion, Dieu m'a accordé vingt esclaves dont chacun possédait un capital et travaillait pour mon compte. Tout ce que je demande, est le pardon de Dieu à Lui la puissance et la gloire». Il a ajouté: «C'est à mon sujet que Dieu a fait descendre ce verset: **«Il est indigne d'un Prophète de faire des prisonniers....»**. Comme je mis le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - au courant de ma conversion en lui demandant de me rendre les vingt onces d'or confisquées, il refusa. Dieu m'accorda en échange vingt esclaves qui pratiquèrent le commerce pour mon compte».

Ibn Abbas a rapporté: «On a dit au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Nous avons cru en ton message et nous attestons que tu es l'Envoyé de Dieu. Nous recommanderons à nos concitoyens de nous imiter» Dieu alors fit cette révélation: **«Si Allah découvre dans vos cœurs de bons sentiments, Il vous accordera plus de biens qu'Il ne vous en a été pris»** en vous multipliant ses bienfaits en échange **«et Il effacera vos péchés»** dont le polythéisme qui est le plus grave. Al-Abbas disait souvent: «Comme ce verset fut révélé à notre sujet, je ne l'échangerai même pas contre les richesses du monde» Il a dit: **«Il vous accordera plus de biens qu'Il ne vous en a été pris»** et j'avaoue qu'Il m'a donné cent multiples, et j'espère aussi qu'il m'a pardonné».

Qatada raconte: «On nous a rapporté que, recevant de Bahraïn une somme de 80.000 dinars, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fit ses ablutions pour la prière de midi qui ne l'a pas accomplie avant de distribuer cet argent aux pauvres et demandeurs. Il ordonna à Al-Abbas d'en prendre par le creux de ses deux mains. Il en prit en disant: «Ceci est bien meilleur que ce qu'on m'a enlevé. J'implore le pardon de Dieu». Suivant une variante: «Al-Abbas en prit de cet argent qui était dispersé dans la mosquée et remplit le pan de son vêtement. Comme ce fardeau fut très lourd et personne ne l'aida à le soulever, il s'en débarrassa d'une partie et partit suivi des regards du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui fut étonné de son avidité».

«S'ils méditent de te trahir, sache qu'ils ont trahi Allah avant toi» en te déclarant autre chose, ils ont déjà trahi Allah le jour de Badr en Le reniant. **«Mais Allah a permis leur capture»** en faisant d'eux plusieurs prisonniers car **«Allah est savant et sage».**

Quatada a dit que ce verset fut révélé à propos de ‘Abdullah Ben Abi Sarh, le commis qui a apostasié et rejoint les idolâtres. Mais d'autres ont répondu que ce verset peut s'appliquer à tous les hommes.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَهَاجَرُوا۟ وَجَٰهَدُوا۟ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱلَّذِينَ
ءَاوَوا۟ وَّنَصَرُوٓا۟ أُو۟لَٰٓئِكَ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَلَمْ يُهَاجِرُوا۟ مَا لَكُم مِّن
وَلَٰيَتِهِم مِّن شَىْءٍ حَتَّىٰ يُهَاجِرُوا۟ ۚ وَإِنِ ٱسْتَنصَرُوكُمْ فِى ٱلدِّينِ فَعَلَيْكُمُ ٱلنَّصْرُ إِلَّا عَلَىٰ
قَوْمٍۭ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُم مِّيثَٰقٌ ۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٧٢﴾

’inna-l-ladîna ’âmanû wa hâjarû wa jâhadû bi ’amwâlihim wa ’anfusihim fî sabîli-L-Lâhi wa-l-ladîna ’âwaw wa nasarû ’ûlâ’ika ba‘duhum ’awliyâ’u ba‘din wa-l-ladina ’âmanu walam yuhâiru mâlakum min walâyatihim min šay’in hattâ yuhâjirû wa ’ini-stansarukum fî -d-dîni fa‘alaykumu-n-nasru ’illâ ‘alâ qawmim-baynakum wa baynahum mîtâqun wa-L-Lâhu bimâ ta‘malûna basîrun (72).

Ceux qui croient en Allah, qui ont émigré, qui ont mis leurs biens et leurs personnes au service d'Allah, qui ont donné asile au Prophète et l'ont assisté, ceux-là sont solidaires les uns des autres. Ceux qui croient et qui n'ont pas émigré n'acquèreront ces biens de solidarité avec vous que lorsqu'ils auront émigré. S'ils implorent votre aide pour la défense de leur religion, vous devez la leur donner, à moins qu'elle ne vise un peuple qui vous soit lié par un pacte. Allah voit toutes vos actions (72).

Selon ce verset, les croyants furent classés à cette époque en plusieurs catégories:

- Les Mouhagériens (émigrés) qui ont quitté leurs foyers et leurs biens pour secourir l'Envoyé de Dieu et soutenir sa religion en consacrant âmes et biens.

- Les Ansariens (les Médinois) qui ont cru au Prophète Prophète -

qu'Allah le bénisse et le salue -, donné refuge aux Mouhagériens, mis à leur disposition leurs biens, et sont venus en aide à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en combattant à ses côtés. Mouhagériens et Ansariens «**sont solidaires les uns des autres**» Pour cela le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a établi la fraternité entre eux en choisissant un homme d'une catégorie et faisant de lui un frère choisi de l'autre. Ils héritaient les uns des autres avant la révélation du verset qui a imposé les règles de la succession.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari d'après Ibn Abbas, que l'Envoyé de Dieu- qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Les Mouhagériens et les Ansariens sont amis les uns des autres, ainsi que les hommes libres de Qoraïch et les affranchis de Thaqif, jusqu'au jour de la résurrection»* ***(Rapporté aussi par Ahmed et Al-Hâfedh Ben You'la)***(1).

Dieu a fait aussi l'éloge de ces deux catégories dans plusieurs versets dont celui-ci: «**Les premiers qui accompagnèrent le Prophète, les premiers qui l'accueillirent à Médine et ceux qui se joignirent à eux d'un élan sincère. Allah se félicitera d'eux comme ils se féliciteront de lui**» [Coran IX, 100], et cet autre: «**Allah a pardonné au Prophète, à ceux qui ont émigré avec lui et à ceux qui l'ont accueilli à Médine**» [Coran IX, 117], et aussi ce troisième: «**Une part en revient aux pauvres qui seront exilés et on quitté leurs demeures et leurs biens pour gagner la grâce et l'amour d'Allah et faire triompher Allah et son Prophète. Voilà les hommes sincères. Les gens de Médine, qui n'avaient pas quitté leurs foyers et s'étaient convertis, accueillirent avec effusion les émigrés**» [Coran LIX, 8-9]. Ces derniers, les Médinois, ont préféré les premiers, les émigrés, à eux-mêmes malgré leur pauvreté. «**Ils n'étaient pas envieux de ce que ceux-ci recevaient**» [Coran LIX, 9] c'est à dire des grâces de l'émigration, ce qui affirme que l'émigration vaut mieux que le secours. A ce propos Houdzaifa a dit: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - m'a laissé la liberté de choisir entre l'émigration et le secours, j'ai opté pour la première».

---

(1) عن ابن عباس، وقال رسول الله ﷺ: «المهاجرون والأنصار بعضهم أولياء بعض، والطلقاء من قريش والعتقاء من ثقيف بعضهم أولياء بعض الى يوم القيامة» أخرجه أيضاً أحمد والحافظ أبو يعلى.

«Ceux qui croient et qui n'ont pas émigré n'acquèreront ces liens de solidarité avec vous que lorsqu'ils auront émigré» Ceux-là forment la troisième catégorie des croyants qui ont la foi, n'ont pas émigré et sont restés dans leurs demeures. Ils n'auront aucune part au butin même pas une partie du cinquième tant qu'ils n'auront pas combattu.

A ce propos Yazid Ben Al-Khasib Al-Aslami a dit: «Lorsque l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - envoyait une armée ou un régiment, il recommandait aux chefs: *«Faites vos expéditions au nom de Dieu et pour la cause de Dieu. Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu. Lorsque vous rencontrez vos ennemis parmi les polythéistes demandez-leur d'exécuter ces trois choses, et acceptez de leur part laquelle de ces trois qu'auront accomplie et arrêtez toute hostilité envers eux: Appelez-les à embrasser l'Islam, s'ils croiront, acceptez leur conversion et ne leur soyez pas hostiles. Puis demandez-leur de déménager de leurs demeures à celle des émigrés et faites-les savoir que, s'ils s'exécuteront, ils devront s'acquitter des mêmes obligations des Mohagériens et ils jouiront des mêmes droits. En cas où ils refuseront d'y consentir, qu'ils sachent alors qu'ils seront comme les bédouins qui vivent parmi les musulmans et que la décision de Dieu s'applique à eux comme aux croyants. Ils n'auront aucune part du butin et des tributs à moins qu'ils ne combattent à côté des musulmans. S'ils ne consentent pas imposez-leur les tributs, et s'ils répondront à cela, acceptez-les et cessez de les combattre. Enfin s'ils refuseront de payer le tribut, combattez-les en demandant le secours de Dieu»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

(1) روي عن يزيد بن الخصيب الأسلمي رضي الله عنه قال: كان رسول الله ﷺ إذا بعث أميراً على سرية أو جيش أوصاه في خاصة نفسه بتقوى الله وبمن معه من المسلمين خيراً، وقال: «اغزوا باسم الله في سبيل الله، قاتلوا من كفر بالله، إذا لقيت عدوك من المشركين فادعهم إلى إحدى ثلاث خصال ـ أو خلال ـ فأيتهن ما أجابوك إليها فاقبل منهم، وكف عنهم، ادعهم إلى الإسلام فإن أجابوك فاقبل منهم وكف عنهم، ثم ادعهم إلى التحول من دارهم إلى دار المهاجرين وأعلمهم إن فعلوا ذلك أن لهم ما للمهاجرين وأن عليهم ما على المهاجرين، فإن أبوا واختاروا دارهم فأعلمهم أنهم يكونون كأعراب المسلمين يجري عليهم حكم الله الذي يجري على المؤمنين ولا يكون لهم في الفيء والغنيمة نصيب إلا أن يجاهدوا مع المسلمين، فإن هم أبوا فادعهم إلى إعطاء الجزية، فإن أجابوا فاقبل منهم وكف عنهم، فإن أبوا فاستعن بالله وقاتلهم» أخرجه مسلم.

Quant à ces paroles divines: «**S'ils implorent votre aide pour la défense de leur religion, vous devez la leur donner**» elles signifient que si ces bédouins qui n'ont pas émigré vous demandent votre aide au nom de la religion pour la défendre, vous devez les secourir car ils sont vos frères coreligionnaires, à moins qu'il ne soit question d'un combat contre un peuple incrédule avec lequel vous avez conclu une alliance jusqu'à un temps déterminé. Dans ce cas vous devez ni violer ce pacte ni trahir votre engagement vis-à-vis de ce peuple.

وَالَّذِينَ كَفَرُوا بَعْضُهُمْ أَوْلِيَاءُ بَعْضٍ إِلَّا تَفْعَلُوهُ تَكُن فِتْنَةٌ فِي الْأَرْضِ
وَفَسَادٌ كَبِيرٌ ﴿٧٣﴾

wa-l-laḏîna kafarû ba'ḍuhum 'awliyâ'u ba'ḍin 'illâ taf'alûhu takun fitnatun fî-l-'arḍi wa fasâdun kabîrun (73).

Les infidèles sont solidaires les uns des autres. Si vous n'en faites pas autant, le monde sera en proie au désordre et à des troubles profonds (73).

Après que Dieu ait montré que les fidèles sont amis les uns des autres, Il a rompu tout lien entre eux et les incrédules. A ce propos Al-Hakem rapporte d'après Oussama que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «*Les membres de deux communautés différentes n'héritent pas les uns des autres, ainsi qu'un musulman n'hérite pas d'un impie ni un impie d'un musulman*» Puis il récita: «**Si vous n'en faites pas autant, le monde sera en proie au désordre et à des troubles profonds**». Donc si les fidèles n'agissent pas ainsi et se conforment à ces recommandations, il y aura sur terre des rebellions et de la corruption. Ceci aura lieu lorsque les croyants ne s'éloignent pas des incrédules et ne cessent pas toute liaison cordiale avec eux.

وَالَّذِينَ آمَنُوا وَهَاجَرُوا وَجَاهَدُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالَّذِينَ آوَوا وَّنَصَرُوا أُولَٰئِكَ
هُمُ الْمُؤْمِنُونَ حَقًّا لَّهُم مَّغْفِرَةٌ وَرِزْقٌ كَرِيمٌ ﴿٧٤﴾ وَالَّذِينَ آمَنُوا مِن بَعْدُ وَهَاجَرُوا
وَجَاهَدُوا مَعَكُمْ فَأُولَٰئِكَ مِنكُمْ وَأُولُو الْأَرْحَامِ بَعْضُهُمْ أَوْلَىٰ بِبَعْضٍ فِي كِتَابِ اللَّهِ إِنَّ
اللَّهَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿٧٥﴾

wa-l-laḏina 'â̂mnû wa hâjarû wa jâhadû fî sabîli-L-Lâhi wa-l-laḏîna 'â̂waw wa naṣarû̂ 'ûlâ̂'ika humu-l-mu'minûna ḥaqqa-l-lahum maġfiratun wa rizqun karîmun (74) wa-l-laḏîna 'â̂manû mim-ba'du wa hâjarû wa jâhadû ma'akum fa 'ûlâ'ika minkum wa 'ulû-l-'arḥami ba'ḍuhum 'awlâ bi ba'din fî kitâbi-L-Lâhi 'inna-L-Lâha bikulli šay'in 'alîmun (75).

Ceux qui ont émigré, qui ont combattu au service d'Allah, qui ont donné asile au Prophète et l'ont assisté, voilà les vrais croyants. Ils ont droit au pardon et à des bienfaits sans nombre (74) Ceux qui croient désormais, qui émigreront et qui combattront avec vous, ceux-là vous seront unis par un lien de solidarité. Mais ceux qui sont unis par les liens du sang sont plus solidaires les uns des autres. Ceci est inscrit dans le Livre d'Allah. Allah est omniscient (75).

Telle est la situation des croyants dans le bas monde et les faveurs dont ils jouissent, et la belle récompense qu'ils obtiendront dans l'autre. Leurs péchés seront effacés, ils vivront dans des jardins de délices permanentes, n'éprouveront ni ennui, ni gêne. Ceux qui étaient leurs amis dans la vie présente, seront avec eux dans l'au-delà grâce à leurs bonnes actions, selon les dires de Dieu: **«Quant à ceux qui sont venus les premiers parmi les émigrés et les auxiliaires du Prophète....»** [Coran LX, 100].

A ce propos l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«L'homme sera avec ceux qui aime»*, et dans un autre hadith: *«Celui qui aime des gens, il fait partie des leurs»* ou selon une variante: *«sera rassemblé avec eux»*.

«Mais ceux qui sont unis par les liens du sang sont plus solidaires les uns des autres. Ceci est inscrit dans le Livre d'Allah» Ce lien du sang cité dans le verset ne se limite pas, d'après les exégètes, à ceux qui auront droit à la succession, mais il concerne tous les proches quelque soit ce lien.

Ibn Abbas, Moujahed, Ikrima et d'autres ont précisé que ce verset a, en principe, aboli la coutume et la tradition suivant lesquelles les hommes héritaient l'un de l'autre grâce à l'alliance ou à la fraternité. Et c'est Dieu qui est le plus savant.